

La triple absence

LA CONSTRUCTION IDENTITAIRE DES PERSONNES ISSUES DE
MARIAGES MIXTES: LE CAS DES HÉLVETICO-MAROCAINS

Mémoire de master

Présenté par Sonia El Rhazi

Hiver 2021

Directrice : Gaele Goastellec

Expert : Antoine Kernén

Université de Lausanne

Faculté des sciences sociales et politiques
Orientation Droits humains, diversité et globalisation

« Les métissages ne sont jamais une panacée, ils expriment des combats jamais gagnés et toujours recommencés. Mais ils fournissent le privilège d'appartenir à plusieurs mondes en une seule vie » (Gruzinski, 1999).

Table des matières :

Remerciements.....	4
Introduction	6
Motivations personnelles	6
Questions de recherche et annonce du plan :	7
Les mariages mixtes en Suisse en quelques chiffres.....	8
Méthodologie.....	11
Réflexion quant à la neutralité :	11
Présentation des interlocuteur.rice.s	12
Prise de contact.....	12
Choix de l'échantillon	12
Entretiens	15
Traitement des données	16
Cadre théorique.....	17
L'identité.....	17
La construction du lien d'appartenance.....	19
Identité positive et identité négative.....	20
Entre identité individuelle et identité collective.....	21
L'identité culturelle	21
L'identité ethnique :.....	23
L'identité nationale	25
Partie analytique :	26
Les couples mixtes.....	26
Introduction	26
Tentative de définition.....	26
Les critères de mixité.....	28
Les choix matrimoniaux face aux normes : entre endogamie et exogamie.....	29
L'accueil du couple mixte par la famille et la société	31
Les modèles conjugaux chez les couples mixtes :.....	34
La question religieuse : entre conflits et compromis.....	36
La religion au sein des familles mixtes.....	39
Célébrations religieuses	40
Entre deux religions, un choix cornélien ?	41

Différence de religion au sein de la fratrie :	42
Rapport des interlocuteurs à la religion	44
Répertoire d'identification	51
Introduction	51
Le métissage : au delà du mélange racial, un entre-deux permanent	53
Être métis.se.....	54
Se sentir chez soi partout et nulle part à la fois	54
Processus de construction identitaire.....	59
La prise de conscience de l'altérité.....	60
« On ne naît pas biculturel, on le devient »	62
Une identité plurielle et complexe	63
Les stratégies identitaires : La mixité, une simple addition de deux cultures ?.....	66
La mise en scène de soi.....	68
Facteurs d'identification	72
Prénom	73
Apparence physique.....	75
Maîtrise de la langue.....	76
Liens familiaux,	79
Relation avec la famille nucléaire.....	79
Lien avec la famille élargie.....	81
Nationalité.....	83
Pays de cœur, pays de passeport	83
Droit du sang ou droit du sol : le cas du Maroc, la réforme de 2007.....	84
Transmission identitaire par les parents.....	86
Entourage :	90
Comment vivre au mieux le métissage	92
Conclusion.....	96
Bibliographie :	100
Annexe	107

Sonia El Rhazi

Remerciements

Je tiens à remercier :

Ma directrice de Mémoire, Madame Gaële Goastellec, pour son suivi, sa bienveillance, ses conseils emplis d'humanité ainsi que ses nombreux encouragements quant à la réalisation de ce travail.

Les personnes généreuses qui ont accepté de me livrer leur histoire, sans qui cette recherche n'aurait pas vu le jour. J'espère que ce travail reflètera au mieux leur vécu.

Arjeta, mon amie de toujours pour sa relecture et ses encouragements tout au long de ce travail.

Sonia El Rhazi

Ce travail est dédié :

A toi ma fille, qui a bouleversé ma vie, merci pour l'amour et pour la force que tu me donnes au quotidien. Ce travail t'est entièrement dédié, je t'aime d'un amour infini.

Au petit bonheur qui grandit chaque jour en moi et qui verra le jour dans quelques semaines, ce travail t'est également dédié, je t'aime déjà.

A mon mari, merci pour ton soutien inconditionnel.

A mes parents, mon travail est le résultat de votre union. Merci pour cette richesse que vous m'avez transmise.

À mon petit frère, pour ces instants de vie que l'on partage au quotidien et ta présence.

A mes grands-parents.

Introduction

Motivations personnelles

Issue d'un mariage mixte helvético marocain, mon adolescence a été faite de questionnements relatifs à mon identité. Suis-je Marocaine ? Suisse ? Les deux ? Aucune des deux ? Puis-je me sentir Marocaine sans en avoir ni le nom ni le physique ni même la nationalité ? Est-ce légitime ? Je suis passée par plusieurs stades. J'ai d'abord cherché à comprendre pourquoi je ne ressemblais pas à une Marocaine contrairement à mon frère. Je scrutais alors attentivement chaque personne d'origine maghrébine que je croisais en me comparant, cherchant naïvement à identifier le trait qui me manquait. Puis, aussi insensé que cela puisse paraître j'ai reproché intérieurement à mes parents de me mettre dans une situation complexe dans laquelle je ne trouvais aucune issue. S'en est ensuite suivie une période pendant laquelle je m'identifiais aux enfants d'immigré.e.s maghrébin.e.s de France. J'écoutais du rap, pistant désespérément chaque parole susceptible de correspondre à ma réalité... mais je n'en trouvais que très peu... je n'étais donc ni marocaine ni suisse, mais les deux en même temps... et je n'étais pas non plus immigrée, qu'étais-je ? C'est ce questionnement qui m'a hantée très longtemps, et auquel je ne suis pas encore certaine d'avoir trouvé une réponse, qui m'a poussée à travailler sur cette thématique. A ce titre, le sociologue Abdelmalek Sayad, dans son ouvrage : « La double absence, des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré » traite de l'immigration maghrébine et plus particulièrement de cette double absence qui ronge l'immigré, qui n'est pas reconnu comme réellement Français, mais plus non plus de son pays d'origine du fait de sa migration et de sa nouvelle appartenance. Ici j'ajoute que je ne suis pas non plus immigrée, il s'agit donc d'une triple absence.

Si je n'ai jamais réellement trouvé ma place entre mes deux cultures ni de réponses précises, j'ai néanmoins réussi à apaiser ce tiraillement avec les années.

En 2017, je suis devenue maman d'une petite fille, elle aussi helvético-marocaine puisque mon mari est issu du même métissage que moi. Là s'est posée une question, comment allait-elle vivre à son tour cette double appartenance ? Allait-elle vivre cette triple absence ? J'ai donc décidé de faire cette recherche afin de pouvoir sinon être en mesure de lui donner des réponses précises, du moins lui apporter quelques outils lui permettant de vivre au mieux son métissage. Par ce travail, j'espère également trouver des éléments me permettant d'adapter la manière dont je lui transmettrai moi-même des référents culturels.

Questions de recherche et annonce du plan :

Dans le présent travail, je m'intéresserai à la manière dont les personnes issues de couples mixtes construisent leur identité dans un entre deux quasi permanent. Il s'agira de comprendre comment s'opère la construction de l'identité des jeunes issu.e.s de mariages mixtes et quels sont les facteurs susceptibles d'influencer l'identification. Mes premiers pas dans cette enquête ont fait surgir de nouveaux questionnements tels que : L'identification doit-elle nécessairement être nationale ? Est-il possible de ne s'identifier à aucun des deux pays ? Quelles sont les principales difficultés rencontrées par les enfants issus de mariages mixtes ? Sont-elles d'ordres religieux, culturels, ou autres ? Je tenterai donc de répondre à chacune d'entre elles dans ce travail.

Pour ce faire, il s'agira dans un premier temps de s'intéresser aux couples mixtes, pour comprendre comment la mixité conjugale est reçue par la famille élargie et par la société en général. J'interrogerai ensuite la manière dont le métissage s'articule au sein du couple puis de la famille en questionnant la place donnée à chaque culture. Cela me permettra d'aborder un point central de mon analyse : la question de la religion. En effet, je m'intéresserai non seulement à la transmission religieuse mais également à la réception que les métis.s.es en font puisque nous verrons que dans de nombreux cas les enfants grandissent non seulement dans un environnement multiculturel mais aussi multiconfessionnel. Il s'agira de ce fait de voir comment les métis.s.es naviguent à travers ce double héritage religieux.

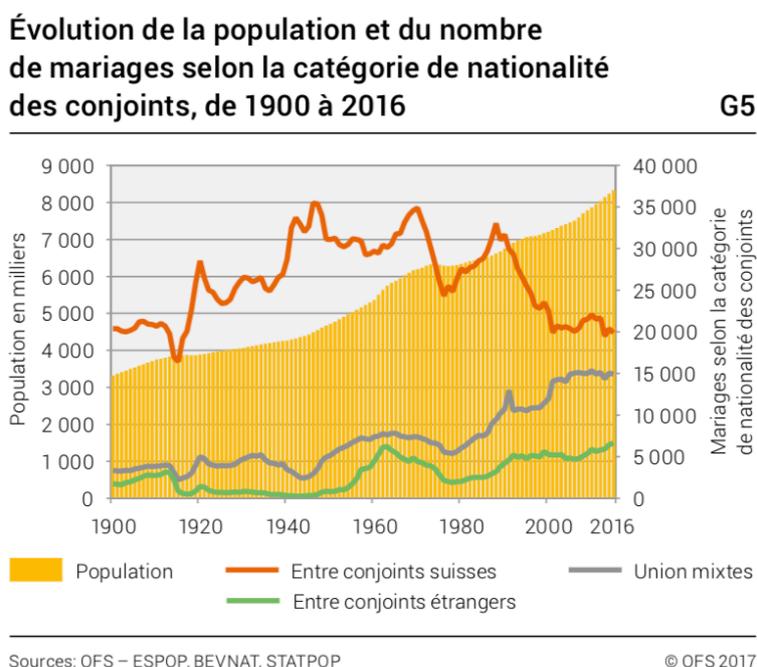
Dans un deuxième temps la focale portera sur les enfants issu.e.s de couples mixtes. Je m'intéresserai alors au processus de construction identitaire. Il s'agira de comprendre comment la bi-culturalité est reçue et appréhendée en questionnant notamment les stratégies identitaires mobilisées par les métis.s.es. Ceci m'amènera finalement à interroger la façon dont mes interlocuteur.rice.s s'identifient et se présentent afin de voir si l'identification est systématiquement nationale ou non.

Finalement, je considérerai si des facteurs influencent l'identification, pour ce faire l'analyse portera à la fois sur des marqueurs identitaires dits symboliques à l'instar de la maîtrise de la langue, des liens familiaux, du rapport avec le pays d'origine ou encore de la nationalité et sur des marqueurs « visibles » tels que le prénom, le nom et l'apparence physique.

Les mariages mixtes en Suisse en quelques chiffres

Les données statistiques disponibles en Suisse mettent en évidence une augmentation du nombre des mariages mixtes en Suisse. En un peu plus d'un siècle, leur nombre a triplé, d'environ 5000 en 1900 à environ 15000 en 2015.

Tableau 1.



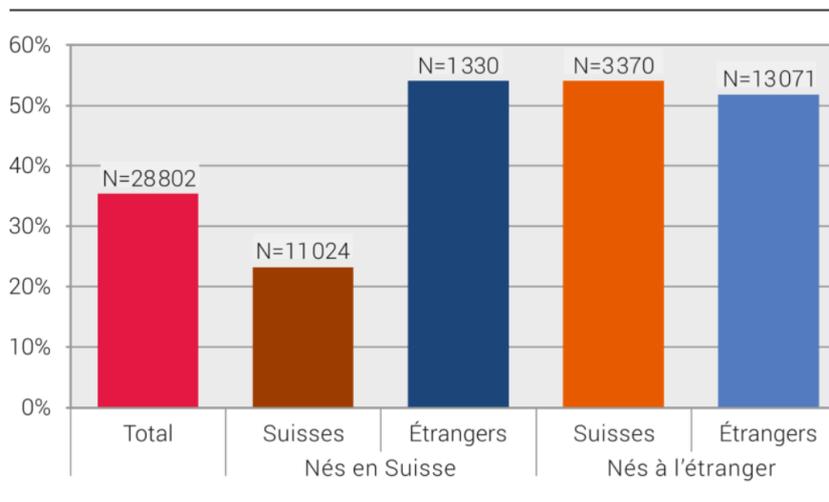
On peut notamment observer une croissance globale des mariages mixtes après le boom économique qui a suivi la Seconde Guerre mondiale nécessitant de la main d'œuvre. Ainsi, 2.68 millions de travailleur.euse.s étranger.e.s sont venu.e.s en Suisse entraînant entre 1951 et 1965 la plus grande vague migratoire de l'histoire Suisse qui correspond également à un pic de mariages mixtes. Puis la récession entre 1974 et 1976 freina cette vague migratoire et plus de 300'000 travailleur.se.s étranger.e.s sont contraint.e.s de rentrer dans leurs pays (Dumont 2015). Là encore l'impact sur les mariages mixtes est conséquent avec une baisse assez prononcée. Puis, à partir des années 1980 on constate une nouvelle augmentation du nombre de mariages mixtes en raison notamment de l'augmentation des flux migratoires (OFS 2017). Ceci s'illustre d'ailleurs par le fait que l'ensemble des parents des personnes que j'ai rencontrées se sont mariés dans les années 80. Ainsi, on peut constater qu'il y a eu un changement normatif dû en grande partie à la circulation grandissante des personnes qui fait que les mariages mixtes sont devenus de plus en plus courants. Ceci a pu être relativement complexe à accepter par les anciennes générations, souvent habituées à des logiques matrimoniales plus endogames comme nous allons le voir par la suite.

Selon une enquête de l'Office fédérale des statistiques, 35.4%¹ des mariages célébrés en 2018 concernaient des mariages mixtes. Cela concerne 23% des Suisses né.e.s en Suisse, 54% des étranger.e.s né.e.s en Suisse, à peu près la même proportion de Suisses né.e.s à l'étranger et plus de 50% des étranger.e.s né.e.s à l'étranger.

Tableau 2.

Mariages mixtes, en 2018

Selon le lieu de naissance et la nationalité des conjoint(e)s



Source: OFS – Statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT) © OFS 2019

Ce tableau montre que plus de la moitié des personnes étrangères se marient avec des personnes suisses, qu'elles soient nées en Suisse ou non. En effet, 54% des étranger.e.s de 2^{ème} génération se sont marié.e.s avec des suisses contre 52% pour les premières générations. On constate également que les suisses né.e.s à l'étranger ont tendance à se marier deux fois plus avec des personnes étrangères que les suisses né.e.s en Suisse. Nous pourrions néanmoins questionner ces chiffres puisque les personnes suisses nées à l'étranger sont peut-être d'origine étrangère et ont potentiellement été naturalisées. Ainsi, si elles se marient avec une personne de leur pays d'origine, non naturalisée, le couple sera alors statistiquement considéré comme mixte alors qu'en réalité c'est un couple endogame.

¹ <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/migration-integration/indicateurs-integration/indicateurs/mariages-mixtes.html>

Quant au nombre exact de mariages mixtes helvético-marocains, il n'y a aucun chiffre disponible car les études sur le sujet sont rares. En effet, j'ai contacté l'Office Fédérale des Statistique ainsi que l'ambassade marocaine à Berne et l'ambassade suisse à Rabat afin d'obtenir des données. Seule l'ambassade Suisse a été en mesure de me répondre. Elle ne possède néanmoins que les chiffres depuis 2017, aucune donnée antérieure n'est disponible. En 2020, l'ambassade Suisse au Maroc a enregistré quarante-neuf mariages entre citoyen.ne.s suisses et citoyen.ne.s marocain.e.s.² L'année dernière cent-quarante-et-une unions ont été enregistrées par la Suisse. Ces chiffres sont néanmoins à interpréter avec précaution pour deux raisons. En effet, en Suisse, si l'époux.se marocain.e est naturalisé.e et possède de ce fait la double nationalité, l'union ne sera pas considérée comme un mariage mixte mais comme un mariage entre deux nationaux. Quant au Maroc, bon nombre de mariages mixtes ne sont pas annoncés officiellement et ne sont donc pas enregistrés dans les données. Particulièrement si le conjoint suisse ne s'est pas converti à l'Islam, il sera alors impossible pour le couple d'enregistrer leur mariage même s'il est valide en Suisse puisque la Moudawana, code de la famille marocaine basé sur la loi et la jurisprudence islamique, interdit, pour des raisons religieuses qu'une citoyenne marocaine épouse un non musulman.³

Il aurait été intéressant de pouvoir comparer les chiffres des deux pays, mais, en l'absence de données et notamment de réponses du Maroc, les données récoltées ici concernent uniquement les mariages enregistrés par la Suisse.

² Chiffres fournis par l'ambassade suisse au Maroc, actuel en date du 9 septembre 2020.

³ Concernant les marocaines de confessions juives c'est la loi hébraïque qui fera foi.

Méthodologie

Réflexion quant à la neutralité :

Lors d'une recherche, il peut s'avérer difficile pour le.la chercheur.se d'atteindre la neutralité axiologique en faisant abstraction de ses a priori, de ses émotions ou de ses expériences passées, d'autant plus lorsque l'objet d'étude le.la concerne directement. En effet, « *le chercheur reste un sujet social indissociable de ses propres contextes, et porteur de valeurs et de finalités à l'origine de ses travaux* » (Gephart, 1988, cité par Brasseur 2012). Ainsi, « *les dispositions sociales forment un prisme à travers lequel le chercheur tente de comprendre son terrain.* » (Brasseur 2012) Il s'agit donc d'être conscient.e de l'impact des émotions sur l'appréhension du terrain et dans l'élaboration de la recherche. Donna Haraway parle d'ailleurs de « *savoirs situés* » et critique ainsi la « *prétendue neutralité de l'objectivité scientifique* »⁴.

Il s'agit de ce fait non seulement de questionner le point de vue des interlocuteurs mais également de questionner la position du. de la chercheur.se face à son objet de recherche. Il.elle doit être conscient.e de son rapport au sujet de recherche, la quête d'objectivité doit être constante. L'objectif n'est donc pas nécessairement d'arriver à une neutralité mais de procéder à un retour réflexif sur soi et son rapport au sujet tout au long de l'analyse afin d'être attentif.ve à l'impact sur l'enquête et les entretiens. En effet, cet aspect doit faire partie intégrante de l'analyse tout comme l'influence que le.la chercheur.se peut avoir sur ses interlocuteur.rice.s. Il s'agit également d'être conscient.e du risque du biais de la désirabilité sociale, qui amènerait potentiellement les interlocuteur.rice.s à livrer un récit correspondant à ce que le.la chercheur.se pourrait attendre d'eux.elles et plus généralement aux normes sociales.

Consciente de mon rapport « émotionnel » au sujet, j'ai commencé ma recherche par des entretiens avant même de me pencher sur la théorie, ceci afin d'éviter que mes questions ne soient orientées par mes lectures. Anselm Strauss et Barney Glaser avec la Grounded Theory proposent d'ailleurs de partir du terrain pour construire la théorie, l'objet se construit au fil de la recherche et produit au fil de la recherche les éléments constitutifs de la théorie. C'est ainsi en étudiant attentivement le terrain que le.la chercheur.se pourra recourir à la théorie la plus adéquate lui permettant de comprendre son objet d'étude. (Vassili, Berland 2008) Cette approche inductive permet de faire ressortir les éléments majeurs, il s'agit donc de se distancer

⁴ <https://efigies-ateliers.hypotheses.org/2433>

de la posture hypothético-déductive qui voudrait que le.la chercheur.se pose des hypothèses qu'il.elle confirme/infirme grâce à ses lectures et son terrain. (Glaser, Strauss 1995).

Présentation des interlocuteur.rice.s

Prise de contact

Pour trouver mes interlocuteur.rice.s j'ai tout d'abord fait appel à mon réseau et plus particulièrement à ma famille qui compte plusieurs personnes répondant aux critères. J'ai ensuite eu recours aux réseaux sociaux, plus particulièrement Facebook et Instagram en publiant une annonce dans laquelle j'expliquais brièvement la thématique de mon travail ainsi que le profil des personnes recherchées à savoir : être issu d'un mariage mixte suisse-marocain et avoir entre 25 et 30 ans.

J'ai été surprise par l'intérêt que ma demande a suscité, mes publications ont été repostées plusieurs fois et en deux jours, vingt personnes souhaitaient participer à mon enquête. Après les entretiens, plusieurs personnes ont d'ailleurs proposé de me mettre en contact avec leur frères et sœurs que je n'ai malheureusement pas pu rencontrer en raison du coronavirus et parce que je ne souhaitais pas faire d'entretien téléphonique de peur de passer à côté d'informations essentielles.

J'ai également été étonnée de recevoir un nombre important de messages de personnes issues de mariages mixtes suisse-algérien ainsi que des messages de parents intéressés à lire mon étude. J'ai donc réalisé à quel point cette thématique touche les personnes concerné.e.s et surtout combien il leur tient cœur de témoigner.

Après avoir contacté les personnes s'étant manifestées, j'ai fait face à deux refus par faute de temps, une personne ne m'a plus répondu et une quatrième n'est pas venue au rendez-vous sans explication.

Choix de l'échantillon

J'ai choisi de me focaliser sur le métissage Suisse-Maroc et non suisse-maghrébin dans le but d'être la plus précise possible. Mon échantillon se compose de dix-huit personnes, mes interlocuteur.rice.s sont tous.tes âgées de 22 à 30 ans. Je souhaitais me focaliser sur des personnes à partir de 25 ans mais deux personnes de 22 ans m'ont contacté et leur profil un peu

« atypique » m'a semblé intéressant à analyser et une troisième personne de 22 ans faisait partie d'une fratrie que j'avais interrogée, il m'a semblé là aussi pertinent de procéder à un entretien. Si j'ai choisi cette tranche d'âge c'est parce qu'elle correspond à la fois à une période où les personnes ont un certain recul sur leur identité et sur leur adolescence et à la fin des études, l'entrée dans le monde professionnel et le moment où l'on construit potentiellement une famille. Cette fourchette correspond donc à une période cruciale. Les personnes que j'ai rencontrées vivent toutes en Suisse romande. Me concentrer sur une seule ville aurait été compliqué faute de personnes correspondant aux critères. Parmi mes interlocuteurs.rices, six font partie de mes connaissances, sept ont vécu au Maroc au moins une année, six sont de mères marocaines et douze de pères marocains

Tableau 3 : présentation des caractéristiques principales de mes interlocuteur.rice.s

Prénom	Âge	Ville	Profession	Maitrise de l'arabe	Religion	Nationalité	A vécu au Maroc	Parent marocain	Identification
Bouchra	25	Lausanne	Securitas	Courant	Ambigu	Double	Oui	Père	Suisse
Kamil*	26	Neuchâtel	Étudiant master	Faible	Ambigu	Suisse	Non	Mère	Suisse
Déborah	30	Neuchâtel	Secrétaire de direction	Non	Non croyante	Suisse	Non	Père	Suisse dans un corps d'arabe
Alexandre	29	Lausanne	Informaticien	Non	Sans religion	Suisse	Non	Père	Suisse- lausannois
Adam *	30	Lausanne	AI	Non	Non croyant	Suisse	Non	Père	Lausannois
Aïcha	27	Fribourg	Étudiante master	Moyenne	Non croyante	Double	Non	Père	Fribourgeoise
Zakia	28	Genève	Travailleuse sociale	Courant	Musulmane	Double	Oui	Père	Suisse-Maroc /Genevoise
Asmaa *	26	Fribourg	Éducatrice spécialisée	Courant	Ambigu	Double	Oui	Père	Suisse-Maroc
Jawad*	29	Lausanne	Ingénieur	Courant	Musulman	Double	Oui	Père	Suisse-Maroc
Myriam*	22	Montreux	Étudiante bachelor	Courant	Musulmane	Double	Oui	Mère	Suisse-Maroc
Mounia	26	Renens	Employée de commerce	Moyenne	Ambigu	Suisse	Non	Mère	Suisse-Maroc
Nouria	22	Gland	Étudiante master	Faible	Ambigu	Double	Non	Père	Suisse-Maroc
Kenza	25	Genève	Étudiante bachelor	Courant	Non croyante	Double	Non	Père	Maroc
Leïla*	30	Lausanne	Étudiante master	Moyenne	Musulmane	Suisse	Non	Mère	Maroc
Soumaya*	22	Lausanne	Étudiante master	Courant	Musulmane	Double	Oui	Père	Maroc
Ali*	27	Genève	Planificateur financier	Moyenne	Musulman	Suisse	Oui	Mère	Occidental-africain
Ilyes*	26	Genève	Banquier	Moyenne	Musulman	Double	Non	Mère	Global
Imane	27	Lausanne	Psychologue	Faible	Musulmane	Double	Non	Père	Multiculturelle

* Prénoms d'emprunt

** Bouchra est née au Maroc

*** Kamil est le frère de Leila. Asmaa, Jawad et Soumaya sont frères et soeurs

Entretiens

J'ai procédé à dix-huit entretiens semi-directifs durant le mois de février 2020. J'avais préparé au préalable une grille d'entretien que j'ai subdivisée en cinq thèmes à savoir : la famille, la relation avec le Maroc, la religion, la vie privée et finalement l'identification. Chacun de ces thèmes a été décliné en plusieurs questions me permettant d'avoir une bonne idée globale de la situation. Ma grille d'entretien a été établie en entonnoir, je suis donc partie de questions très générales pour aller vers des questions plus précises. Ces dernières portaient essentiellement sur des éléments biographiques pour essayer de comprendre à quoi ils.elles s'identifient, si leur identification est toujours nationale et si le lien entretenu avec les deux pays influence cette identification. Il s'agissait également de comprendre comment le métissage a été vécu en questionnant aussi le passé. Je me suis alors intéressée au schéma familial, au rapport aux deux cultures, à la maîtrise de l'arabe ou encore aux difficultés rencontrées à l'adolescence. Bien qu'ayant une grille de questions précises, j'ai choisi de m'adapter au gré des discussions sans rester focalisée sur celle-ci lorsque cela s'avérait pertinent. J'ai ainsi pu aborder des sujets divers qui n'auraient probablement pas pu l'être dans le cas contraire.

Au début de chaque entretien j'ai présenté le sujet de mon travail en expliquant la manière dont l'entretien allait se dérouler, en demandant si je pouvais enregistrer, en précisant que des questions personnelles allaient être posées et que la personne devait se sentir libre de ne pas y répondre si elle le souhaitait. J'ai également affirmé que l'anonymat était requis si l'enquêté.e le désirait. Parmi l'ensemble des personnes rencontrées, cinq ont souhaité rester anonymes. J'ai aussi changé les prénoms de leur frère et sœur afin de garantir l'anonymat.

Les entretiens avec mes connaissances se sont déroulés chez moi et les autres dans des cafés. Très vite les personnes se sont montrées ouvertes et prêtes à aborder des sujets personnels à l'instar des relations au sein de la famille, des relations amoureuses, des difficultés ressenties. Tou.te.s se sont livré.es et plusieurs fois la discussion a suscité des émotions fortes auxquelles je ne m'attendais pas. Des personnes ont pleuré, d'autres ont été émues en évoquant des parcelles de leur passé, les discussions ont aussi souvent été ponctuées de rires. Une relation

presque amicale s'est souvent installée de manière naturelle et plusieurs fois la discussion s'est prolongée après l'entretien.

À la fin de chaque entretien j'ai demandé à mes interlocuteurs de donner un conseil à ma fille pour qu'elle puisse vivre au mieux son métissage. J'ai donc reçu à la fois des réponses sur place mais aussi des réponses plus tard par mail ou message. Il s'agissait finalement de faire ressortir hors du cadre de l'entretien, un discours plus personnel et reflétant le ressenti de chacun.

Traitement des données

Après avoir retranscrit chaque entretien j'ai élaboré une grille d'analyse dans le but d'identifier non seulement les récurrences et les variabilités mais également les facteurs explicatifs. Il s'agira de voir s'il y a des similitudes sur le parcours des personnes ou si le rapport à l'identité n'est expliqué que par des cas particuliers. Ceci m'a également permis d'interroger la mise en scène de soi que les gens privilégient dans l'espace public.

J'ai ensuite distingué l'identification nationale (Maroc /Suisse) des autres mises en scènes de l'identité (cantonale, professionnelle etc.). Ce faisant, j'ai souhaité rendre compte de cette catégorisation en analysant la manière dont elle se décline, les exceptions etc. Là encore, j'ai constitué un fichier dans lequel j'ai systématisé les réponses afin de voir dans quelle catégorie elles s'inscrivent et si des variables reviennent de façon récurrente.

La difficulté majeure que j'ai pu rencontrer lors de mes entretiens fut de ne pas sur-interpréter. Le sujet me touchant personnellement, je me suis attachée à poser des questions de la manière la plus neutre possible ainsi qu'à retranscrire et analyser le contenu de mes entretiens en prenant garde de ne pas sur interpréter ou biaiser l'analyse de certaines réponses qui iraient à l'encontre de mon point de vue.

Cadre théorique

L'identité

L'identité est un « *phénomène complexe et multidimensionnel* » mais également paradoxal, qui tend à la fois à la similitude et à la différence (Edmond 2016). En effet, elle comprend à la fois ce qui compose le caractère unique d'un individu mais également les similitudes avec les autres. Edmond (2016) nous dit alors que « *l'identité se construit dans un double mouvement d'assimilation et de différenciation, d'identification aux autres et de distinction par rapport à eux.* »

Nous pouvons d'ores et déjà remarquer la complexité de cette notion, d'ailleurs, les auteur.rice.s ne s'accordent pas sur la manière de l'aborder. En effet, on peut distinguer deux perspectives : la première conçoit l'identité comme étant « *une propriété ou un ensemble de propriétés considérées comme essentielles à la définition des individus. Ces propriétés, qu'elles soient naturellement données ou construites par le monde social, possèdent une existence objective et doivent être découvertes par les agents, avec la possibilité qu'ils puissent se tromper à leur sujet : il importe donc moins de savoir comment ils se définissent eux-mêmes que de savoir d'abord ce qu'ils sont* » (Hogg et Abrams, 1988). Cette approche peut se comprendre aussi bien pour l'identité individuelle que collective. Concernant le niveau individuel, cette approche met en avant un certain déterminisme des attributs identitaires de chacun ainsi que leur impact sur le comportement (Lazzeri 2013) et concernant le niveau collectif, cette perspective tend à une « *homogénéisation du groupe* » (Lazzeri 2013) en postulant que l'ensemble des membres du groupe partage les mêmes caractéristiques identitaires (malgré des variations internes) ce qui entraînerait de ce fait une forte cohésion sociale.

La seconde perspective met quant à elle la focale sur le caractère individuel de la construction identitaire en arguant que c'est l'auto-catégorisation qui façonne les agents sociaux et détermine leur comportement. (Lazzeri 2013). Il s'agit donc d'être suffisamment au clair avec son identité « *puisque'il ne s'agit que de se référer à ce qu'on a choisi d'être : ainsi se définir soi-même au niveau individuel ou collectif, c'est immanquablement savoir ce que l'on est* ». (Lazzeri 2013) Cependant, comme nous allons le voir plus tard, cette identité n'est pas immuable et est susceptible d'évoluer au gré du contexte dans lequel elle s'inscrit, et des interactions de l'individu avec son environnement social.

Lorsque l'on parle d'identité il ne s'agit pas uniquement des caractéristiques dites objectives (naturelles et caractéristiques socialement construites) mais également subjectives qui relèvent

à la fois de la perception et de l'auto-évaluation de ces caractéristiques par les acteurs sociaux. La dimension subjective est en partie tributaire de la manière dont les membres du groupe appréhendent la manière dont ces caractéristiques sont accueillies hors du groupe de référence. Cette influence du monde extérieur impactera donc leur manière d'appréhender et de construire leur identité (Oakes *et al.*, 1999, Bourdieu, 1979 dans Lazzeri 2013) : « *la reconnaissance ou la dépréciation dont un groupe fait l'objet peuvent ainsi jouer un rôle décisif dans la perception et l'évaluation qu'ont les membres du groupe de leur identité collective, donc de la manière dont ils se perçoivent réciproquement* » (Wendt 1994, Tajfel 1974, Billig *et al.* 1971, Lazzeri 2009b cités dans Lazzeri 2013).

L'identité individuelle est issue de la socialisation et de l'expérience personnelle des individus, c'est ainsi que chacun se construit et se différencie des autres. Lorsque l'on parle d'identité sociale, il est question de ce qui permet de distinguer les membres d'un groupe par leur statut social, les normes et valeurs partagées, il s'agit ainsi à la fois de l'identité individuelle et collective. Mais il convient avant tout de définir ce que nous entendons par « groupe », puisque ce terme est au centre de l'analyse. Il s'agit des « catégories sociales » dans lesquelles on peut classer les personnes suivant divers critères à l'instar de l'âge, du sexe, de la profession, de la position dans la fratrie, de l'origine, de l'ethnie, de leur croyance, du lieu de résidence de leur affiliation politique etc. Il est important de noter que ces critères sont généralement définis par la société afin de faciliter la catégorisation et la distinction des individus. Ainsi, il est possible d'avoir de multiples identités sociales selon les critères pris en considération. Finalement, cette identité sociale peut être positive ou négative selon la perception du groupe par l'extérieur en l'occurrence par les hors-groupes, nous y reviendrons plus tard.

Par ailleurs, des sociologues estiment qu'il peut être problématique de lier aveuglément identité et appartenance sociale à l'instar de ceux qui avancent que c'est le fait d'avoir une identité sociale qui mène à l'appartenance et à l'identification qu'elle soit nationale, ethnique, politique ou autre, or « *les propriétés qu'un individu possède en commun avec d'autres ne rendent pas compte des relations d'appartenance au groupe et celle-ci ne produit aucun effet sur l'identité individuelle. Ils soutiennent ainsi que pour penser les relations d'appartenance d'un individu à un groupe, il faut recourir à d'autres facteurs explicatifs et substituer à un comportement irrationnel une reconstruction fondée sur l'hypothèse d'un comportement rationnel qui engendre des stratégies d'appartenance calculées.* » (Lazzeri 2013)

La construction du lien d'appartenance

Ce qui détermine le comportement des acteurs sociaux est avant tout la « *recherche et la satisfaction de leurs intérêts et ceci se fait de manière rationnelle* » (Lazzeri 2013). La question est maintenant de savoir comment articuler le lien d'appartenance entre l'acteur social et le groupe ? Le concept d'identité est-il réellement pertinent pour expliquer cette relation ? Afin de répondre à cette question il semble pertinent de se pencher sur quatre thèses afin de clarifier cette relation d'appartenance.

Une première thèse, portée par des chercheurs tels que Coleman et Hardin, préfère la notion d'identification à celle d'identité. Expliquer le lien d'appartenance entre une personne et un groupe social ou entre plusieurs personnes ne nécessiterait donc pas de recourir à la notion d'identité puisque l'identification peut se faire malgré les différences d'identité ou différence de caractéristiques d'identification. Par exemple, l'identification peut se faire entre des personnes de différents statuts sociaux, de différentes origines, de sexes différents etc. Coleman cite plusieurs exemples de cas dans lesquels cela s'applique et met en exergue l'identification entre un employé et son chef, entre des frères et sœurs, entre un citoyen et son pays etc. On voit ainsi qu'il n'est pas nécessaire de partager une identité commune pour avoir un lien d'identification entre une personne et un groupe. C'est donc au niveau des comportements de maximisation rationnelle de l'intérêt qu'il faudrait chercher l'explication. (Coleman 1990). Un second groupe de théoriciens à l'instar de Hechter, Banton et Becker remplace la notion d'identité par celle de solidarité entre les différents membres du groupe qui découlerait de comportements individuels égoïstes générés par le groupe afin de « *contrôler le comportement de ses membres au moyen d'incitations et de sanctions* » (Hechter 1987 et Becker 1991 cités par Lazzeri 2013) D'autres chercheurs comme Macy et Turner estiment quant à eux que l'identité est un concept pertinent dans la mesure où elle s'inscrit dans « *une logique de compromis* ». Finalement, la quatrième thèse, défendue par Hyojoung, Akerlof, Oberschall ou encore Kranton, maintient également une fonction de l'identité en l'insérant dans une logique de « *maximisation individuelle de la satisfaction* » ce qui permet aussi bien aux individus qu'à leur groupe de référence d'y recourir.

Mais alors comment se construit l'identification à partir de l'identité ? Plusieurs thèses expliqueraient le rapport entre identité et appartenance sociale, ce qui impliquerait de se distancer de « *l'opposition entre l'identité objective et l'identité perçue* » (Lazzeri 2013). Pour ce faire on peut prendre comme point de départ les caractéristiques que les membres du groupe ont en commun et qui sont suffisamment prégnantes et importantes à leurs yeux pour qu'on ne puisse pas les ignorer. Si certains à l'instar des constructivistes ont tendance à affirmer que

l'auto-catégorisation collective permet à elle seule de façonner une identité, cette assertion peut être problématique puisqu'elle suppose que les individus possèdent des propriétés communes permettant de les rassembler dans un groupe commun, il serait donc finalement question d'une classification, d'une catégorisation. Ainsi, l'identité des groupes sociaux nous dit Lazzeri est une construction sociale et « *Si les attributs culturels associés à des groupes ethniques particuliers, quels qu'ils soient, sont tenus pour entièrement situationnels, alors l'identification d'un groupe comme groupe ethnique est entièrement arbitraire et dépourvue de valeur analytique* » (Keyes, 1976, cité par Lazzeri 2013).

Néanmoins, il serait réducteur de postuler que l'identité d'un groupe ne découle que des caractéristiques objectives du groupe et que l'auto-catégorisation n'influence pas la « *perception collective de l'identité et sur sa réalité* » (Lazzeri 2013). Il semble alors pertinent de se pencher sur la théorie de l'identité sociale produite par Tajfel, Hogg, Turner et Oakes au sujet de l'auto-catégorisation des groupes en montrant que lorsque les membres d'un groupe s'auto-catégorisent ils mettent en exergue leurs caractéristiques communes, ils placent ainsi leur individualité au second plan en mettant la focal sur la dimension collective afin de se concentrer sur ce qui les rassemble au sein du groupe et sur les différences inter-groupe. Il y a donc une forme de complémentarité dans l'identité qui comprend à la fois la similarité et l'altérité. On s'identifie aux membres de son groupe, qui sont nos semblables tout en se distinguant des personnes hors du groupe qui ne nous ressemblent pas. Ainsi, les enfants issus de mariages mixtes, tout comme les enfants d'immigrés sont amenés à développer des stratégies identitaires afin de s'intégrer au mieux « *là où ils évoluent* » nous dit Dalila Belgacem (2012). Pour comprendre ces stratégies il s'agit avant tout de se pencher sur les notions de culture et d'identité. (Deshaies 2004)

Identité positive et identité négative

Distinguer l'identité positive de l'identité négative permet de comprendre comment se façonne à la fois le rapport à soi mais aussi à ses origines, qui va être à la base de la construction de l'identité.

L'identité positive renvoie, comme son nom l'indique, à l'idée d'avoir une représentation de soi positive. Cette identité positive renvoie également à une adaptation sociale et mentale (Belgacem 2012) puisqu'une personne pour se plaire doit sentir qu'elle est susceptible de plaire à autrui, elle renvoie à une représentation de soi positive. Belgacem nous dit d'ailleurs qu'il est nécessaire pour un enfant de sentir qu'il plaît aux autres pour avoir une estime de soi positive et se plaire à lui-même. Ainsi, le regard d'autrui est fondamental dans sa construction puisqu'il

lui permet d'avoir suffisamment confiance en lui et en sa valeur pour pouvoir explorer son environnement, pour tisser des liens sociaux et se développer. Une identité négative au contraire renvoie à une perception négative de soi. Elle renvoie à l'impression d'être dévalorisé par les autres ce qui peut avoir des conséquences néfastes sur la construction de soi. Cette identité négative peut-être liée à une différence par rapport au groupe dominant et les discriminations qui peuvent en découler.

Entre identité individuelle et identité collective

L'identité peut également se concevoir de manière individuelle ou collective, en effet, elle se conçoit avant tout de manière individuelle puisque chacun est doté de sa « *propre conscience identitaire* » (Dorais 2004) ce qui le différencie des autres. Ainsi, l'identité individuelle peut se définir non seulement comme étant : « *l'ensemble des caractéristiques singulières, des rôles et des valeurs que la personne s'attribue* ». (Dorais 2004) Mais également comme étant le rapport qu'une personne entretient avec l'environnement. Ainsi nous dit Louis-Jacques Dorais, l'identification débute au moment où un individu prend conscience qu'il s'inscrit dans un espace dans lequel d'autres personnes évoluent et ce rapport identitaire conditionnerait d'une certaine manière la façon dont nous évaluons notre place au sein de l'espace dans lequel nous vivons. Cependant les identités peuvent aussi être collectives puisque nous appartenons tous à une société et sommes de ce fait amenés à interagir avec d'autres personnes qui partagent « *au moins partiellement une même compréhension du monde* ». (Dorais 2004) Les identités sont donc collectives dans le sens où elles sont partagées par de nombreuses personnes, l'identité collective renvoie finalement à la façon dont les acteurs sociaux se définissent et comment ils sont définis par les autres sur la base de différentes caractéristiques formant une identité assignée et /ou revendiquée à l'instar de l'origine, du sexe, de l'âge, du métier, des hobbies etc. (Ac-Clermond). D'ailleurs, en sciences sociales, on aborde souvent les dimensions collectives de la construction identitaire, on distingue ainsi l'identité sociale, politique, culturelle, ethnique, nationale, professionnelle et bien d'autres encore.

Nous allons donc passer en revue celles qui font principalement écho à l'identification de la population étudiée dans ce travail à savoir : l'identité culturelle, l'identité ethnique et l'identité nationale.

L'identité culturelle

Le concept d'identité culturelle peut-être défini comme étant « *le processus grâce auquel un groupe d'individus partageant une manière partiellement commune de comprendre l'univers,*

d'agir sur lui et de communiquer ses idées et ses modèles d'action, prend conscience du fait que d'autres individus et d'autres groupes pensent, agissent et (ou) communiquent de façon plus ou moins différente de la sienne » (Dorais 2004). Son acquisition se fait notamment en côtoyant les personnes de son groupe, en assimilant les normes, les valeurs et les pratiques propres au groupe. Cette dernière est évolutive et dépend du cheminement de chacun, de l'identification, de la manière d'être de faire et de penser. Cette identité culturelle dépendra également du rapport entretenu avec le monde, en effet, loin d'être immuable, l'identité culturelle *« va se trouver singulièrement dynamisée et parfois perturbée lorsque, dans le monde actuel, l'individu sera impliqué dans des relations régulières et fonctionnelles avec d'autres communautés culturelles. »* (Claude Clanet cité par Belgacem 2012), c'est donc un processus de construction qui évolue tout au long de la vie. Pour Louis Jacques Dorais (2004) cette identité, qu'elle soit individuelle ou collective *« est un phénomène dynamique, un bricolage relationnel, une construction en perpétuel mouvement apte à se transformer selon les aléas de son environnement »* dans lequel l'espace joue un rôle crucial ». Il est fondamental de tenir compte du contexte puisque chaque individu quel que soit son groupe de référence est tenu de s'adapter à l'environnement dans lequel il évolue. Cet environnement ne se limite pas à la dimension spatiale mais concerne l'ensemble des composantes de l'entourage de l'individu, à l'instar des personnes, de la langue dans laquelle il s'exprime, des représentations ou encore des éléments naturels. Ce processus de construction de l'identité se manifeste d'ailleurs uniquement lorsqu'il est *« mis en acte »* (Dorais 2004), autrement dit, lorsque nous entrons en interaction avec notre environnement et que nous montrons qui nous sommes réellement. Cette mise en acte, qui est personnelle et propre à chacun, renvoie également à la manière dont le monde extérieur réagit à notre comportement (Dorais 2004). Divers facteurs sont susceptibles d'influer sur cette identité, à l'instar du rapport que la personne entretient avec ses parents, de l'assimilation des normes du groupe, et plus généralement l'expérience individuelle de la personne qui s'inscrit systématiquement dans une culture donnée. La culture peut d'ailleurs être définie comme étant *« l'ensemble des comportements, des productions, des valeurs, des croyances existantes dans un groupement humain et qui font qu'on le repère comme communauté culturelle »*, c'est donc *« ce qui a du sens dans une communauté particulière »*. (Belgacem 2012) La culture est également liée à l'idée de transmission que nous avons intériorisée et que nous tendons à reproduire. Elle peut se définir comme étant : *« un ensemble complexe et parfois contradictoire de représentations et de pratiques définissant un certain type de rapport au monde, de compréhension de l'univers au sein duquel on vit. »* (Dorais 2004)

Enfin, l'identité culturelle peut être une notion relativement subjective puisqu'elle renvoie à la manière dont les personnes entrevoient leurs similitudes et leurs différences, à l'intérieur du groupe mais également avec l'extérieur.

L'identité ethnique :

L'identité ethnique ou ethnicité peut quant à elle être définie comme étant « *la conscience qu'un groupe (conçu comme partageant une même origine géographique, des caractéristiques phénotypiques, une langue ou un mode de vie communs - ou un mélange de tout cela) a de sa position économique, politique et culturelle par rapport aux autres groupes de même type faisant partie du même état* » (Dorais et Searles, 2001). Les groupes ethniques peuvent d'ailleurs être hétérogènes et des divergences idéologiques peuvent exister au sein du groupe. Bien que liées au point que l'on puisse parler dans certain cas d'identité ethnoculturelle, l'identité culturelle et l'identité ethnique sont deux notions différentes. Selon Barth, le groupe ethnique peut être défini comme « *une population qui : 1) se perpétue biologiquement dans une large mesure ; 2) a en commun des valeurs culturelles fondamentales, réalisées dans des formes culturelles ayant une unité manifeste ; 3) constitue un espace de communication et d'interaction ; 4) est composée d'un ensemble de membres qui s'identifient et sont identifiés par les autres comme constituant une catégorie que l'on peut distinguer des autres catégories de même ordre* ». (Barth dans Poutignat, Streiff-Fenart 1995)

L'ethnicité et plus précisément les catégories ethniques ont été à l'origine de vifs débats entre les anthropologues. Barth prend part au débat en 1950 en critiquant la conception des catégories ethniques proposées par les fonctionnalistes, notamment le fait que l'ethnie soit appréhendée comme étant un groupe homogène. Il propose une réflexion sur les mécanismes permettant aux groupes ethniques de se former et se maintenir au sein des sociétés. Selon lui, les anthropologues fonctionnalistes se sont intéressés, à tort, au contenu culturel des catégories au lieu de se concentrer sur les frontières, qui sont de son point de vue à la base de l'identité ethnique puisque c'est là « *où se joue le maintien de l'identité ethnique dans les interactions entre membres de groupes différents* » (Barth dans Poutignat, Streiff-Fenart 1995). Barth propose alors une théorie selon laquelle les groupes ethniques sont « *des catégories d'attribution et d'identification opérées par les acteurs eux-mêmes et ont donc la caractéristique d'organiser les interactions entre les individus.* » (Barth dans Poutignat, Streiff-Fenart 1995, cité par Costey 2006). Dans cette théorie, Barth s'attèle avant tout à mettre en avant les frontières ethniques plutôt que la constitution interne des groupes (Costey 2006).

Selon lui les groupes ethnique s'affirment par le biais des interactions et bien qu'il propose de ne plus définir l'ethnie comme étant un contenu culturel (Costey 2006), lors d'interactions, les traits culturels peuvent s'avérer pertinents aux yeux des acteurs sociaux, ces traits culturels peuvent être des « signes manifestes » à l'instar de la langue, d'une manière de se vêtir dites traditionnels ou autres signes utilisés par les acteurs eux-mêmes pour se distinguer des autres groupes. Il y a donc une dimension subjective notamment dans la manière dont les acteurs établissent des frontières inter-groupes mais également dans la manière qu'ils ont de s'identifier à un groupe.

Pour Barth, cette identité ethnique relève essentiellement d'une auto-attribution par les acteurs eux-mêmes qui choisissent d'endosser telle ou telle identité, ainsi, « *les acteurs utilisent des identités ethniques pour se catégoriser eux-mêmes et catégoriser les autres dans des buts d'interaction, ils forment des groupes ethniques en ce sens organisationnel.* » (Costey 2006). D'ailleurs, le maintien d'un groupe dépend en grande partie de la capacité des membres à conserver la frontière entre « l'intérieur » et « l'extérieur », entre « nous » et « eux », entre les « membres » et les « non-membres ». La question se pose alors pour les personnes issues de mariages mixtes, appartenant donc à la fois au « nous » et au « eux ». Ils se trouvent ainsi dans une situation particulière qui les pousse bien souvent à devoir se positionner, à choisir le groupe auquel ils s'identifient. Ainsi, « *quels que soient les écarts manifestes de comportement entre les membres du groupe, cela ne fait aucune différence – s'ils disent qu'ils sont des A, en contraste avec une autre catégorie B du même ordre, cela signifie qu'ils entendent être traités comme des A et voir leur conduite interprétée et jugée en tant que A et non en tant que B ; en d'autres termes, ils déclarent leur allégeance à la culture partagée par les A.* » » (Barth dans Poutignat, Streiff-Fenart 1995)

Ainsi, l'ethnicité renvoie d'une certaine manière à une organisation sociale de la différence, et Barth tente de saisir les distinctions entre le « nous » et le « eux » et de ce fait les frontières symboliques qui catégorisent et séparent les individus. Selon lui, il est nécessaire de se pencher sur les frontières entre les groupes et la manière dont elles sont construites, conservées et déplacées, c'est selon lui « *le lieu où se lit le mieux la variabilité des identités, sans cesse construites, reconstruites ou déconstruites au gré d'interactions non congruentes.* » (Aymes et Péquignot 2000). Selon Barth, cette démarcation entre le « nous » et le « eux » constitue la première étape du processus d'identification et cette identité « *se construit et se transforme dans l'interaction de groupes sociaux par des processus d'inclusion et d'exclusion qui*

établissent des limites entre ces groupes, définissant ceux qui en sont et ceux qui n'en sont pas » (Poutignat et Streiff-Fenart 1995) « *Les identités ethniques ne se mobilisent qu'en référence à une altérité, et l'ethnicité implique toujours l'organisation de groupements dichotomiques nous / eux* » (Poutignat et Streiff-Fenart 2008). L'ethnicité se construit donc à travers les interactions sociales et elle est donc sujette à variations. Elle n'est pas figée et immuable, il est tout à fait possible d'avoir une identité ethnique et que celle-ci évolue au fil des interactions, des événements et du temps. (Deshaies, Vincent 2004)

L'identité nationale

L'identité ethnique est liée à l'identité nationale qui peut se définir comme étant « *la conscience d'appartenir à un peuple qui, sous la gouverne de l'État, a le droit et le devoir de contrôler un territoire bien délimité et de le défendre contre les étrangers si besoin est.* » (Deshaies et Vincent 2004). L'identité nationale et le nationalisme ont vu le jour avec l'émergence de l'État nation moderne (Anderson 1996 dans Deshaies et Vincent 2004). C'est d'ailleurs grâce à l'identité nationale et au nationalisme que les États ont pu rassembler et unifier les différents groupes culturels, linguistiques et sociaux composants leur nation, afin d'en faire un groupe uni autour de l'idée que l'intérêt de la nation prévalait sur tout autre intérêt. (Anderson 1996 dans Deshaies et Vincent 2004)

Dans un pays multiculturel ou plurilinguistique, le groupe majoritaire tend généralement à s'identifier nationalement, à l'instar des arabes au Maroc ou en Algérie qui se définissent comme étant respectivement marocains et algériens alors que les minorités ont quant à elles tendance à se définir selon leur identité ethnique à l'instar des berbères qui auront tendance à se présenter comme étant des chleuh (berbères marocains). Ceci est d'ailleurs surtout prégnant en Algérie où les berbères se définissent comme étant Kabyles avant d'être algériens. Au Maroc des efforts ont été fait par le Royaume afin de réunir l'ensemble des groupes ethniques autour d'une identité nationale commune tout en respectant les différences de chacun. La langue amazigh (berbère) a d'ailleurs été reconnue en 2011 comme étant une langue officielle du Maroc, depuis, les documents administratifs et les rapports issus des organismes officiels se font systématiquement en arabe et en amazigh, l'ensemble des services publics utilisent l'amazigh et doivent pouvoir communiquer en cette langue et finalement, les bâtiments officiels sont indiqués non seulement en arabe et en français, mais également en alphabet berbère. Le gouvernement marocain tente ainsi d'intégrer l'ensemble de ses citoyens en leur permettant de se sentir pleinement marocains par la reconnaissance de la diversité linguistique.

Partie analytique :

Les couples mixtes

Introduction

Cette partie aborde la question de la mixité en tentant tout d'abord d'apporter des éléments de définition et en mettant en avant les différentes dimensions afférentes. Ceci dans le but de mieux comprendre le contexte dans lequel évoluent les enfants issus de mariages mixtes et plus spécifiquement les couples helvético-marocains.

Il s'agira d'abord de se pencher sur la (non-) acceptation des couples mixtes à la fois par la société et par les familles afin de voir si celle-ci a une incidence sur l'identification des enfants. Nous interrogerons finalement une dimension qui est apparue comme cruciale lors de nos entretiens : la religion. Nous questionnerons notamment la manière dont la question religieuse a été appréhendée au sein des couples, dans quels cas un des parents a décidé de se convertir ou encore comment la religion est devenue problématique au sein de la famille. Nous verrons si ces différents éléments ont eu un impact quelconque sur l'enfant, sur sa construction et son rapport à la religion.

Tentative de définition

Il n'existe pas de définition universelle de la mixité, en effetm loin de faire consensus, bon nombre d'auteur.e.s se sont penché.e.s sur la question, tentant d'apporter quelques précisions. En effet, c'est un terme transversal et subjectif qui mériterait d'être clarifié puisque nous pourrions considérer que tout couple est mixte étant donné qu'il est composé de deux personnes non identiques (Le Gall 2003). Varro (1995) définit les couples mixtes comme étant l'union entre « *un.e national.e et un.e étranger.e* » alors que d'autres chercheurs tels que Bensimon et Lautman (1974) les définissent quant à eux comme étant : « *Les unions conclues entre personnes de religions, de couleurs, de nationalités ou d'origines ethniques différentes.* » La définition de la mixité amoureuse ou conjugale dépend essentiellement des normes endogamiques (Unterreimer 2015) autrement dit de la règle de parenté qui contraint les individus à se marier avec une personne issue de leur groupe d'appartenance. L'exogamie est alors considérée comme un dépassement ou une « *transgression des normes matrimoniales endogamiques* » Therrien et Le Gall (2012)

La définition du mariage mixte est sujette à réflexion et il peut être complexe de catégoriser certains mariages comme étant mixtes et d'autres comme non mixtes : puisque les deux

conjoints sont deux personnes différentes et non identiques, nous pourrions de ce fait considérer l'ensemble des couples comme mixtes.

La mixité étant une notion subjective, il semble donc opportun à ce stade de définir les paramètres de mixité qui nous intéresseront dans ce travail. Cette étude portera sur les enfants issus d'union entre une personne d'origine suisse, née en suisse et une personne d'origine marocaine, née au Maroc. De ce fait, lorsque nous parlerons de mixité, il s'agira donc essentiellement de mixité nationale, religieuse et culturelle puisque notre étude se base sur des personnes ayant un parent suisse et l'autre marocain.

Lorsqu'on étudie la mixité matrimoniale il s'agit également de se pencher sur ce qui est « *considéré comme mixte dans une société donnée* » et à un moment donné (Le Gall 2003). En effet, les mariages mixtes sont une construction sociale (Schnapper 1998), ce n'est pas une réalité objective puisqu'elle dépend fortement du contexte spatio-temporel dans lequel elle s'inscrit. Ainsi les déterminants de la mixité sont susceptibles de varier en fonction de la période, de l'endroit, de la société ainsi que de la classe sociale (Schnapper 1998). La définition donnée à la mixité est également susceptible de différer selon qu'elle est appréhendée du point de vue des acteur.rice.s ou des chercheur.se.s (Varro 1998). Elle dépend également du sens que les sujets lui donnent. Streiff-Fénart (1994) affirme d'ailleurs que « *ce n'est pas la différence en soi qui détermine la mixité mais la pertinence que lui confèrent les acteurs dans un contexte social donné* ». Lorsqu'il s'agit des couples mixtes, la focale se porte généralement sur leur exogamie ethnique, raciale ou culturelle alors même que les concerné.e.s sont susceptibles de se considérer comme endogames sur d'autres plans (classe sociale, études, valeurs) (Le Gall 2003). Bien que les chercheur.se.s s'appliquent à dresser des critères de mixité, il s'agit de garder en tête que le rapport à ces critères définissant un couple comme mixte dépend essentiellement des expériences personnelles des concerné.e.s (Varro 1998). Ainsi il est tout à fait possible que des individus se trouvant dans la même situation puissent concevoir leur état différemment. Le premier se considérant comme étant dans un couple mixte alors que le second mettra en avant l'endogamie de son couple (Varro et Philippe 1994).

Les critères de mixité

Plusieurs critères permettent de situer la frontière entre les groupes, parmi lesquels nous pouvons citer la nationalité, la religion, la langue, le statut social, la langue, l'âge ou encore la couleur de peau. Ces facteurs de mixité sont d'ailleurs susceptibles de se multiplier dans les mariages mixtes (Guyaux *et al.*, 1992). Le terme de mariage mixte est finalement une tentative de regrouper les différences que l'on peut trouver au sein du couple. Les auteur.e.s anglophones parlent par exemple d'« *interfaith marriage* » concernant les couples ayant des religions différentes contrairement aux « *intermarriage* » qui désignent quant à eux les couples ayant la même religion suite à la conversion du conjoint. Les « *international marriage* » renvoient à des couples ayant des nationalités différentes, ce qui n'est pas à confondre avec les « *interethnic marriage* » qui désignent quant à eux une culture différente. Et finalement les « *interracial marriage* » qui sont de races différentes. (Le Gall 2003)

Notons également que les frontières diffèrent en fonction du contexte national, puisque si aux Etats-Unis, la frontière principale est celle de la race, en France en revanche il s'agit surtout de la nationalité ou de l'origine (Le Gall 2003). Si aux États-Unis un couple est considéré comme mixte lorsque les deux conjoints sont américains mais que l'un est blanc.he et l'autre noir.e, asiatique, hispanique etc. alors en France, c'est essentiellement au niveau de la nationalité, de l'origine et également de la race que le critère de mixité sera établi. En Suisse, c'est également l'origine, la nationalité ou la race qui définiront un couple mixte mais cela va encore plus loin puisqu'il y a également le critère de la région linguistique, ainsi un.e romand.e en couple avec un.e suisse-allemand.e ou un.e tessinoi.se, sera potentiellement perçu comme étant un couple mixte par la population suisse.

Il semble également pertinent de noter que la majeure partie des études sur les mariages mixtes porte sur des couples où l'un des conjoints est issu du groupe ethnique « majoritaire » (Perez et Munoz, 1993). Rares sont les recherches impliquant deux personnes issues de groupes ethniques minoritaires. Il est donc plus commun de lire des études sur des couples franco-maghrébins que sur des couples hispano-maghrébins. Ainsi, nombre de recherches montrent une forme de « *tension spécifique, souvent ramenée à la dimension « dominant-dominé » des rapports internationaux auxquels le couple est identifié.* » (Varro 1993). Aussi, en termes de migration, le mariage mixte peut être appréhendé comme étant une réussite du processus d'intégration dans une perspective assimilationniste ou de pluralisme culturel (Streiff-Fénart 2000) ou au contraire peut susciter des craintes quant aux intentions du conjoint étranger, ceci renvoie alors aux mariages dits blanc ou gris. Le mariage blanc est contracté « *entre un.e*

ressortissant.e suisse et un.e étranger.e (afin que celui-ci accède à un permis de séjour) ou le mariage entre un.e étranger.e déjà établi.e en Suisse (avec permis de séjour, etc.) qui conclut une union maritale avec un.e étranger .e pour que celui-ci / celle-ci obtienne le droit de pouvoir résider en Suisse, qui lui serait autrement refusé » (Meury 2004). Le mariage gris quant à lui concerne un.e ressortissant.e suisse et un.e étranger.e. mais dans ce cas de figure, le.la ressortissant.e suisse est de bonne foi et n'a pas connaissance des intentions de son/sa conjoint.e. Compte tenu des suspicions possibles inhérentes aux logiques prévalant à l'union de leurs parents, les enfants de couple mixte peuvent ressentir le besoin de justifier la venue du parent étranger en Suisse ou de prouver que ses parents ne se trouvent pas dans ce cas de figure en vantant les mérites intellectuels du parent étranger ou en évoquant la relation amoureuse des parents. C'est le cas par exemple d'Adam, qui justifie instinctivement la raison de la venue en Suisse de son père en mettant en avant ses capacités d'adaptation et de maîtrise de la langue. « A la base il était venu pour étudier à L'EPFL, mais après un an il a arrêté et il a trouvé des petits jobs. Il venait d'avoir 20 ans c'était la 2^{ème} fois qu'il venait en Europe. Il était très francophile il n'a pas eu de vrai problème d'intégration, il parlait parfaitement français et voilà. » Adam, 30 ans, père marocain, mère suisse.

Les choix matrimoniaux face aux normes : entre endogamie et exogamie.

Ces appréhensions liées aux intentions des conjoints peuvent également être liées à un système de normes qui juge de la distance acceptable entre le couple.

En effet, les unions mixtes peuvent être appréhendées d'un point de vue normatif, ainsi elles apparaîtraient dans la plupart des sociétés comme étant non-conformes aux normes. « On parle, dans la vie sociale, de mariages « mixtes » quand on a le sentiment que la norme de la proximité sociale entre les conjoints est, d'une manière ou d'une autre, transgressée » (Schnapper, 1998). La norme sociale est d'ailleurs définie par Dubois (2002) comme étant « ce que font et pensent la plupart des membres d'un collectif. » Le mariage mixte peut lui aussi être appréhendé en termes de normes sociales puisqu'il peut s'avérer être « exceptionnel au regard des normes établies » (Varro, 1995). Il s'agit donc de s'intéresser aux normes dominantes en matière de choix matrimoniaux/amoureux au sein de la société afin de voir dans quelle mesure l'exogamie est tolérée, acceptée, ou même encouragée.

Dans notre cas, le mariage mixte a été problématique dans cinq des quinze familles. Pour trois d'entre elles, la réticence venait du côté suisse et pour les deux autres il s'agissait du côté marocain. Il est également intéressant de noter que c'est en grande majorité du côté maternel que le problème s'est posé, à l'exception d'une famille suisse du côté paternel qui s'opposait à

l'idée que leur fils épouse une étrangère. En ce qui concerne les quatre autres familles, la réticence concernait essentiellement la religion. Le fait que seules cinq familles se soient opposées à ces unions peut potentiellement s'expliquer par plusieurs facteurs, notamment la place que la religion occupe au sein de la famille ou la présence d'autres mariages mixtes au sein de la famille. En effet, pour ces cinq familles, il s'agissait du premier mariage mixte, d'ailleurs pour la famille de Leila et Kamil, si l'acceptation de leur père suisse par leurs grands-parents marocains s'est avérée compliqué et qu'il lui a été demandé de se convertir avant toute chose, leur tante (la sœur cadette de leur mère) a quant à elle pu épouser plus tard aisément un suisse sans même qu'il ne se convertisse.

Streiff-Fenart (1994), conçoit le mariage mixte comme étant une union entre deux personnes appartenant à « *deux groupes se considérant comme différents* », ce serait donc la manière dont l'entourage et la société accueillent cette union qui définirait la mixité. (Bensimon et Lautman, 1974 ; Guyaux *et al.*, 1992). Ainsi, les acteurs sociaux jugent de la distance sociale qui sépare les conjoints en définissant certains groupes comme « *plus étrangers que d'autres* » (Le Gall 2003). Lorsqu'on parle de mariages mixtes, on postule donc d'une certaine manière de la « *distance sociale entre conjoints par rapport aux normes sociales* » (Le Gall 2003) et donc d'une différence entre eux, la mixité conjugale correspondrait donc finalement à « *une transgression des normes matrimoniales endogamiques* » (Collet, Commailles et Varro 1998).

Par ailleurs, des chercheurs tels que Poellaer parlent de hiérarchisation de la mixité (Poellaer 2022), Neyrand et M'Sili vont également dans ce sens lorsqu'ils avancent qu'il « *semble qu'un mariage apparaisse d'autant plus « mixte » que la distance entre les conjoints est plus grande. Ainsi deux conjoints dont la couleur de peau est différente représentent-ils exemplairement la mixité alors que deux conjoints de nationalités différentes mais ayant la même couleur de peau, ne sont pas soumis aux mêmes préjugés.* » (Neyrand et M'Sili 1995) Toutefois, on ne peut réduire les couples mixtes à la dimension nationale puisque d'autres facteurs entrent en jeu. Ainsi, un couple peut être considéré comme mixte alors que les deux conjoints ont la même nationalité, cependant ils ne parlent pas la même langue, n'ont pas la même religion, ne sont pas issus de la même classe sociale etc. (Varro 1998) Par ailleurs, cette catégorisation en termes de nationalité est susceptible d'engendrer des biais puisque comme nous l'avons dit précédemment, une personne naturalisée mais d'origine étrangère épousant une personne de son pays d'origine sera considérée statistiquement comme étant dans un couple mixte alors que

c'est un couple endogame sur plusieurs facteurs (culturels et religieux entre autres), il faut donc être prudent dans l'utilisation de ce terme.

Ainsi, en parlant de mixité conjugale, on postule de différences au sein du groupe et donc d'une frontière symbolique entre les groupes qu'il s'agit de délimiter. Pour Barbara (1993) « *un mariage sera mixte au point de vue social selon l'endroit où on aura mis la barrière. Et l'endroit où l'on met la barrière est rigoureusement arbitraire* ». Cette idée de frontière permet de comprendre comment se construit la notion de mixité : ce serait donc le passage de cette frontière par différents groupes qui la constituerait. La complexité de définir les mariages mixtes relève donc également de la difficulté à définir où se trouve la frontière, qui la place et dans quel contexte ? Il s'agit donc à la fois de distinguer « eux » et « nous » mais également entre ce qui est socialement tolérable de ce qui l'est moins, ce qui relève du normatif ou du transgressif (Streiff-Fenart, 1994). Aussi, considérer que les couples mixtes sont issus de groupes différents et que c'est précisément cette différence qui constitue la mixité, induit un biais dans l'analyse (Streiff-Fenart, 1994). En effet, cela signifierait que l'on considère chaque groupe comme étant homogène en omettant de ce fait les nuances au sein du groupe. Il semble ainsi nécessaire de déconstruire les catégories raciales, ethniques ou encore religieuses afin d'appréhender les variations au sein même de chaque groupe. Il serait par exemple délicat de faire des musulmans une catégorie puisque de nombreuses différences existent à l'intérieur même de ce groupe, il y a différents courants, différents degrés de foi, de pratique etc. La mixité peut donc également s'appliquer au sein même de groupes supposément homogènes.

L'accueil du couple mixte par la famille et la société

Nous avons vu la manière dont les mariages mixtes s'inscrivent dans un système normatif, nous allons à présent nous intéresser à la façon dont la mixité et plus particulièrement les couples helvético-marocains sont reçus par leurs familles respectives ainsi que par la société. Ceci nous permettra éventuellement de voir si cela a une incidence sur l'identification des enfants à leur.s pays d'origine.

En fonction des préjugés liés à la nationalité, à la religion ou à la culture du parent « hors norme », les enfants développeront peut-être une autre manière d'identification. En effet, chaque origine est accueillie différemment par la société. Ainsi, certains métissages et certaines religions sont plus difficiles à porter que d'autres, il y aurait par exemple une différence considérable entre être métisse italo-suisse et helvético-marocain : on observe davantage de méfiance envers arabes et musulmans. On constate que toutes les migrations ne sont pas perçues

de la même manière, il y a des préjugés considérables qui rendent donc cet « entre-deux » encore plus complexe à appréhender pour certain.e.s. C'est d'ailleurs ce qu'avance Aicha lorsqu'elle évoque son métissage : « *Je pense que c'est très difficile d'être métisse et surtout d'être marocain, je le vois comme encore plus difficile que si j'étais brésilienne et suisse ou même un pays d'Afrique noire où ça fait une belle couleur, j'ai l'impression que les gens sont plus ouverts à ça. Il y a beaucoup d'apriori avec le Maroc, l'islam etc. il y a de plus en plus de racisme envers les maghrébins ces dernières années et avoir un nom arabe ce n'est pas facile* ». (Aicha 27 ans, père marocain, mère suisse).

Si hériter de certains métissages peut s'avérer plus ardu que d'autres, qu'en est-il de l'acceptation familiale ? Si pour certain.e.s et notamment dans les sociétés occidentales, le mariage mixte peut-être un indicateur de l'intégration d'un.e immigré.e à la société d'accueil et constituerait donc une « *passerelle entre les populations autochtones et étrangères* » (Streiff-Fénart 1989), tous ne sont pas du même avis et diverses craintes peuvent émerger notamment pour les familles des conjoints. Du côté des familles occidentales, les réactions oscilleraient entre l'acceptation et le refus total. Le refus et plus généralement les « *préjugés avoués ou euphémisés* » (Streiff-Fénart 1989) sont prégnants dans toutes les classes sociales, aussi bien dans les groupes dit majoritaires que les minoritaires. Puzénat (2008) nous dit d'ailleurs que « *la mixité ne peut, dans un premier temps, s'affranchir de la perception sociale et de ses effets stigmatisants* ». Notons également que dans les mariages mixtes, la plus grande réticence concerne l'homme, aussi bien dans les familles occidentales que les familles maghrébines. Les rapports de genre sont ainsi constitutifs des projections des familles relatives aux problèmes potentiellement associés aux couples mixtes. Ainsi, lorsqu'une femme occidentale épousera un maghrébin, sa famille craindra potentiellement un comportement machiste ou radical de la part du gendre. Quant à une femme maghrébine épousant un occidental, particulièrement dans le cas où il ne se convertit pas, elle prend le risque d'être exclue par sa famille. Rappelons qu'en islam, un homme musulman est autorisé à épouser une femme non musulmane, à condition qu'elle appartienne à une des religions du livre (christianisme ou judaïsme), mais interdit à une femme musulmane d'épouser un homme non musulman. Ceci s'explique essentiellement par le fait que la religion musulmane se transmette par le père.

A ce stade, je me suis interrogée quant à l'incidence que pourraient avoir les caractéristiques socio-économiques quant à la (non-)acceptation des familles. Il s'avère qu'aucune différence visible ne peut être relevée. C'est souvent après plusieurs rencontres que la famille apprendra à

connaître le.la conjointe et que les peurs se dissiperont progressivement. Petit à petit, l'individualité de la personne prendra le dessus sur son origine, sa race ou sa religion. C'est le cas des grands-parents de Leila et Kamil, qui ont dans un premier temps refusé que leur fille épouse un suisse non musulman. Ce n'est qu'après l'intervention de membres de la famille (marocaine) et notamment du frère de la grand-mère de Leila et Kamil que les grands parents ont accepté de rencontrer leur père. Si du côté du grand-père les choses se sont bien passées, pour la grand-mère en revanche ce fut plus complexe, notamment en raison de la barrière de la langue et du fait qu'il s'agissait de la première fille à présenter un étranger et de surcroît non musulman. Elle s'opposait catégoriquement à ce mariage et il lui a fallu de nombreux mois pour l'accepter. Aujourd'hui, nous dit Leila, « *elle l'aime comme son propre fils et gare à celui qui oserait dire du mal de lui devant elle* ». (Leila, 30 ans, père suisse, mère marocaine.) On constate donc qu'avec le temps la personnalité du gendre a pris le dessus sur les préjugés et les appréhensions de la grand-mère. On constate à quel point les frontières symboliques sont prégnantes entre les différents groupes, ce même schéma se retrouve d'ailleurs dans trois autres des familles qui s'étaient montrées réticentes à l'union mixte. Toutefois, les réticences concernent également les familles suisses comme nous l'explique Ali, dont la mère n'a jamais été acceptée par sa famille paternelle. « *Je pense qu'ils n'ont jamais accepté le mariage avec ma maman, que mon père se marie avec une étrangère je pense, surtout ma grand-mère paternelle. Ils n'ont jamais vraiment accepté, ils ont tout fait pour se détacher* » (Ali 27 ans, mère marocaine, père suisse).

Dans le cas où ce refus perdure, il est susceptible d'impacter la relation entre la famille et les enfants qui se trouvent alors au centre d'un conflit. Ces derniers pourraient alors vouloir se détacher de ce côté familial ou même de cette identité. Kamil et Leila, de père suisse et de mère marocaine ont eux aussi été confrontés à la réticence notamment de la part de leur oncle paternel, qui n'a jamais accepté l'union de leur père avec une étrangère. Là aussi, ce rejet a entraîné une coupure avec cette partie de la famille, notamment de la part de Leila qui s'est sentie obligé de prendre position. Elle n'a d'ailleurs plus aucun contact avec son oncle, sa tante et ses cousines depuis plus de 15 ans. Elle dit également avoir toujours ressenti une forme de rejet de la part de sa famille paternelle envers sa mère à quelques exceptions près, selon elle, ceci a certainement contribué à l'éloigner non seulement de sa famille mais également de son rapport à la Suisse puisqu'inconsciemment elle liait les deux. L'acceptation de la mixité du couple par la famille élargie apparaît ainsi affecter la façon dont l'enfant construit son rapport aux pays d'origine de ses parents.

On constate à ce stade quelques bribes des difficultés auxquelles ont pu être confrontés les parents de nos interlocuteurs et comment celles-ci peuvent impacter leurs enfants. Afin de mieux comprendre comment chacune des deux cultures est reçue par l'enfant métis, il importe d'interroger les différents modèles conjugaux chez les couples mixtes afin de comprendre comment le processus d'identification « culturelle » s'opère.

Les modèles conjugaux chez les couples mixtes :

Dans son ouvrage sur les couples franco-maghrébins, Streiff-Fenart a établi une typologie comprenant trois principaux modèles conjugaux. Il y aurait selon elle «la domination culturelle», «l'affrontement culturel » et «la stratégie communicationnelle ». Anne Unterreiner, en s'inspirant de cette typologie pour son étude sur les enfants de couples mixtes, montre que dans le cas de la domination culturelle, l'une des deux cultures est prédominante dans le couple, on assiste à l'effacement de l'une des cultures au profit de l'autre. Il y a une forme de domination de l'un des deux univers culturels. Cette domination culturelle peut se manifester de manières diverses à l'instar du choix des amis, souvent de l'origine dominante, la décoration intérieure du foyer, le type de nourriture servie quotidiennement, la religion ou encore les traditions.

L'affrontement culturel en revanche renvoie à une situation dans laquelle les deux cultures se posent en rivales, ce qui se traduit par une volonté des conjoints d'imposer leurs valeurs culturelles respectives. (Le Gall 2003) Ainsi, l'affrontement entre les partenaires est susceptible de mener à une « répartition des sphères d'influence, une alternance entre victoires et défaites respectives, ou une surenchère de l'un face aux impositions de ses choix par l'autre » (Unterreiner 2015).

Finalement, pour les couples suivant la stratégie communicationnelle, c'est avant tout la communication et la négociation qui rythment la relation.

Cette typologie s'applique à notre échantillon : sur quinze familles, sept suivent le modèle de domination culturelle (trois du côté suisse et quatre du côté marocain), cette domination se traduit dans le cas où la culture suisse est dominante par un prénom à consonance européenne, la culture et la langue marocaine n'ont volontairement pas été transmises aux enfants et ces derniers n'ont presque aucun lien avec le Maroc. Dans les familles où la culture marocaine est prépondérante, cela se traduit par un retour très fréquent au Maroc, et trois des quatre familles ont vécu au Maroc, il y a également une transmission accrue des traditions marocaines,

souvent au détriment des traditions suisses, d'ailleurs seules les fêtes musulmanes sont célébrées dans ces familles.

Aussi, une famille est dans l'affrontement culturel, ce dernier concerne essentiellement la dimension religieuse. Les parents n'ont eu de cesse de vouloir influencer leurs filles dans leur religion respective, ce qui a d'ailleurs abouti à un divorce et une scission familiale.

Finalement sept familles ont opté pour la stratégie communicationnelle : là, les deux cultures cohabitent de manière plus ou moins égales et ont été transmises aux enfants. Ces derniers ont d'ailleurs un lien avec le Maroc et y retournent régulièrement. La langue arabe a également été transmise aux enfants, de manière plus ou moins variable. Ainsi, deux métis.ses sont bilingues trois ont de bonnes connaissances de l'arabe, et trois ont des connaissances de base. La gestion de la double culture au quotidien n'a donc pas été problématique et a été gérée de manière relativement équitable.

D'autres chercheurs, à l'instar de Caballero, Edwards et Puthussery en Grande Bretagne se sont également intéressés aux relations conjugales des couples mixtes et ont relevé à leur tour trois modèles conjugaux renvoyant principalement à des critères : ethniques, raciaux et religieux. En premier lieu ils distinguent « l'approche individuelle ». Dans ce cas de figure, l'accent est mis sur l'individualité de l'enfant et non sur l'héritage à transmettre. Il s'agit donc de dépasser les catégories ethniques, raciales et religieuses, l'enfant n'est donc pas considéré comme étant un héritier. La seconde approche est celle de « l'approche mixte » dans laquelle la mixité et donc la pluralité de l'héritage est mise en avant. Elle concerne l'identité raciale et ethnique mais pas l'identité religieuse. Et finalement, « l'approche unique » met quant à elle la transmission religieuse au premier plan.

Là aussi il est possible de catégoriser notre échantillon, on constate donc que trois familles suivent une approche individuelle, là, il n'y a pas eu de transmission culturelle ou religieuse à proprement parler. Pour revenir à la typologie précédente, nous pourrions attribuer cette catégorie la domination culturelle, du côté suisse.

La grande majorité, à savoir dix familles suivent une approche mixte. Dans ces familles la culture marocaine cohabite étroitement avec la culture suisse et la « domine » dans certains cas. Cette catégorie regroupe donc deux typologies que nous avons évoqué auparavant, à savoir : la domination culturelle et la stratégie communicationnelle.

Finalement deux familles ont une approche unique et mettent la transmission de la religion au premier plan, ceci se traduit par une forte transmission de l'Islam aux enfants des leurs plus jeune âge et de la pratique religieuse au sein du foyer. Seules les fêtes musulmanes sont

célébrées, la famille mange de la viande Halal et respectent les principales prescriptions religieuses à savoir la prière, le jeûne du ramadan et la zakaat⁵. Néanmoins, ces familles pourraient, également être classées dans l'approche mixte puisque la transmission va au-delà de la religion et concerne la transmission (bi-)culturelle dans son ensemble. Ces familles s'inscrivent quant à elle dans la catégorie de domination culturelle, côté marocain.

Il est intéressant de constater que ces deux typologies ne se croisent pas systématiquement et bien que ces différents modèles conjugaux éclairent la manière dont ces doubles cultures sont gérées par les couples mixtes, chaque couple est unique et aucune typologie n'est réellement en mesure de définir de manière exhaustive les différentes relations conjugales (Unterreiner 2015).

La question religieuse : entre conflits et compromis

En s'intéressant aux modèles conjugaux et plus particulièrement à la répartition culturelle au sein du couple et plus largement au sein du foyer, la question religieuse affleure. Elle apparaît centrale dans seize cas sur dix-huit. En effet, mis à part pour deux personnes, la religion ne laisse personne indifférent : si pour certain.e.s elle est essentielle, pour d'autre elle a parfois été au centre de nombreux questionnements, de luttes, ou simplement constitutive de leur éducation.

Ici, l'islam est généralement beaucoup plus présent dans les couples : parmi les quinze familles interrogées, aucune n'a mentionné le fait qu'un des parents se soit converti au christianisme. Si l'un des parents se convertit, c'est à l'islam.

Tableau 4 : (non-) conversions des parents

	Conversion	Non conversion	Total
Pères suisses	5	0	5
Mères suisses	3	7	10

On remarque donc que les pères se sont tous convertis alors que sur les dix mères, seules trois ont fait ce choix. Cette prévalence des conversions des pères peut être expliquée par le fait que l'islam se transmette par le père, et que l'acceptation sociale, notamment par les familles

⁵ Aumône

marocaines, d'un conjoint non marocain, est en partie adossée à la possibilité de prolonger la transmission religieuse.

Nous allons donc tout d'abord nous intéresser à la question de la (non-) conversion et des incidences que celle-ci peut avoir à la fois pour le couple mais aussi pour l'entourage. Nous nous intéresserons ensuite à la (non-) transmission religieuse et de la manière dont les parents ont géré cette question puis finalement à la manière dont les enfants abordent la religion. Nous verrons donc comment la configuration familiale autour de la religion peut impacter le rapport de l'enfant avec la religion.

La religion est souvent la constituante première des différentes réticences. En effet, on remarque que dans le cas où le conjoint est marocain, s'il a une pratique « laxiste », cela sera susceptible de jouer en sa faveur auprès de sa belle-famille. En revanche lorsque le.la conjoint.e occidental.e fait le choix de se convertir à l'islam, il s'agit alors non seulement de faire accepter l'origine du partenaire mais également sa nouvelle identité. Ce qui s'avère d'autant plus complexe lorsqu'il s'agit d'une femme occidentale qui se convertit à l'islam. En effet, souvent lors de la conversion et d'autant plus si elles décident de porter le voile, les femmes se heurtent potentiellement à de nombreuses craintes venant de leur entourage, notamment celle qu'elles soient soumises à leur époux. (Puzénat 2008) Alors dans certains cas, le.la conjoint.e suisse converti.e à l'islam aura tendance à cacher sa conversion. C'est le cas, par exemple du père de Leila et Kamil qui s'est converti à l'islam afin d'épouser leur mère sans jamais le dire à ses proches de crainte de ne pas être compris. En revanche, la conversion à l'islam du conjoint suisse aura tendance à faciliter son acceptation par la famille marocaine, d'autant plus s'il s'agit de l'homme, puisque comme nous l'avons mentionné auparavant, l'islam se transmettant par le père, il est souvent primordial pour les familles que leurs filles épousent un homme musulman. C'est le cas par exemple de la famille d'Ilyes, pour qui la conversion du mari était une condition *sine qua non* pour qu'il puisse épouser leur fille. « *Mes grands-parents maternels avaient des appréhensions qu'elle se marie avec un occidental qui ne soit pas musulman. Par chance mon père est très ouvert et s'est converti à l'islam et a pu être validé par mes grands-parents. Et quand il s'est converti il a été accepté par la famille marocaine.* » (Ilyes 26 ans, père suisse, mère marocaine).

Quant aux conjointes suisses, comme nous l'avons dit précédemment, la conversion n'est pas obligatoire pour une femme souhaitant épouser un musulman. Les trois femmes qui ont fait ce choix le donnent à voir comme un choix par conviction, comme l'explique Jawad en parlant du

choix de sa maman : *« Elle a découvert l'islam et elle s'y est intéressé et elle s'est convertie très clairement par conviction et non pas par amour ou par intérêt de plaire à mon père ou par pression...elle s'est vraiment convertie par conviction et on le voit aujourd'hui. Ça fait plus de 30 ans qu'elle s'est convertie et elle est toujours aussi attachée à la religion et aux pratiques ».* (Jawad 29 ans, père marocain, mère suisse).

Quant aux sept femmes qui n'ont pas souhaité se convertir, les raisons sont diverses, certaines étaient d'une autre confession, d'autres ont été déçues des religions, d'autres encore n'en avaient tout simplement pas envie. Déborah (30 ans) nous raconte d'ailleurs que sa mère, suisse, ne s'est pas convertie à l'islam après s'être mariée avec son père et a d'ailleurs baptisé catholiques ses trois enfants. Ce n'est qu'après son deuxième mariage, avec un algérien, qu'elle a choisi de se convertir à l'islam. Ceci peut s'expliquer par le fait que son premier époux (le père de Déborah) n'était pas pratiquant et n'accordait pas d'importance à la religion contrairement au second époux qui est quant à lui pratiquant et se dit être croyant.

Nouria explique que sa mère avait fait le choix de ne pas se convertir par le fait que c'est la croyance en Dieu qui a rassemblé ce couple avant toute chose, même si le dogme différait. La différence de religion n'a donc pas été un problème au sein du couple. *« Elle ne s'est pas convertie parce qu'elle est croyante déjà et parce qu'elle n'avait pas besoin. Je pense qu'elle n'aurait pas accepté de changer de religion, c'était une partie forte d'elle avant. Et je pense que c'est ça qui a plu à mon papa aussi parce qu'il a rencontré beaucoup d'athées et tout d'un coup il a rencontré une personne qui était aussi croyante et ils se sont retrouvés là-dedans même si ce n'était pas la même religion. »* (Nouria 22 ans, père marocain, mère suisse).

Si trois mères sont perçues par leurs enfants comme s'étant converties par conviction, les motivations identifiées comme relatives à la conversion des pères sont diverses. En effet, sur les cinq pères, deux sont perçus comme s'étant convertis par conviction et trois par obligation, pour pouvoir se marier. *« Il s'est converti dans un premier temps pour les papiers si on peut dire mais après clairement par choix... il s'est retrouvé dans l'islam comme une nouvelle voie... mon père est socialiste et un peu un révolutionnaire, il remet en question l'ordre des choses et à cette époque il avait trouvé en l'islam une manière de palier à un capitalisme trop on va dire carnassier et donc dans l'islam avec la zakaat⁶, l'humilité etc. il s'est vraiment retrouvé »* (Ilyes

⁶ Aumône

26 ans, père suisse, mère marocaine). La relation à la religion apparaît ainsi également susceptible d'évoluer dans le temps.

La religion au sein des familles mixtes

Comment, dans un couple mixte, souvent bi-confessionnel, la question religieuse est-elle appréhendée et quelle éducation est donnée aux enfants ? Dans les familles interrogées, la religion n'a pas été au centre d'interrogations ou de discussions conflictuelles avant la naissance des enfants, ou, si c'est le cas, les enfants n'y ont pas été associés par la suite. Les discussions qu'ils restituent ont essentiellement porté sur l'éducation qui serait donnée aux enfants, sans qu'un conflit « prénatal » quant au choix de la religion des enfants soit évoqué. Pour les familles où les deux parents sont musulmans mais dont la pratique est modérée voire inexistante, il s'agissait de définir une manière de transmettre aux enfants un certain héritage non pas purement religieux mais plutôt « religio-culturel ». Alors que dans les familles où les deux parents sont musulmans et ont une pratique plus régulière de la religion, il semblait assez clair depuis le début que leurs enfants recevraient une éducation religieuse basée sur l'islam. Quant aux familles bi-confessionnelles, les situations sont diverses : pour certains il avait été défini bien avant le mariage que les enfants seraient musulmans à l'instar de la famille de Nouria : *« C'était un des compromis, mon père lui a dit je peux me marier avec toi sans que tu te convertisses à condition que mes enfants soient musulmans et donc qu'ils aient des prénoms musulmans et qu'ils soient éduqués dans la religion musulmane. Ça ne lui fait pas plaisir qu'on soit musulmans mais ça ne lui aurait pas non plus fait plaisir qu'on soit athées. »* (Nouria 22 ans, père marocain, mère suisse).

D'autres parents ont quant à eux préféré ne pas donner d'éducation religieuse à leurs enfants et leur laisser le choix. A l'instar des parents de Kenza (25 ans), dont le père était musulman pratiquant jusqu'à son arrivée en Suisse, il a ensuite un peu mis de côté la religion, quant à sa mère, elle est chrétienne et tous deux ont décidé de ne pas donner de religion à leur enfant, Kenza et sa sœur sont aujourd'hui non-croyantes. Dans d'autres cas, la situation est plus complexe puisqu'elle a évolué après la naissance des enfants. Dans ce cas de figure, les parents qui n'étaient de prime abord pas ou peu religieux ont ressenti un besoin de se rapprocher de Dieu et des pratiques dogmatiques inhérentes à leurs religions respectives et ceci a pu susciter quelques tensions au sein de la famille. C'est l'exemple des parents d'Imane qui a été au centre de conflits liés à la religion dans sa famille. *« J'ai mal vécu cette histoire de religion différente parce mes parents ont fait ce qu'ils pouvaient mais ils ont assez mal géré cette histoire dans le sens ou quand ils se sont mariés ils s'en foutaient de leur religion respective et après chacun*

est allé dans sa religion plus profondément donc ils ont chacun pratiqué à fond leur religion. Du coup pour simplifier les choses ils se sont dit qu'ils n'allaient pas donner d'éducation religieuse à leurs enfants pour pas que ça nous perturbe, mais finalement les deux n'étaient pas d'accord avec ça et ils nous enseignaient chacun de leur côté un peu en cachette leurs trucs du coup c'était assez compliqué. » (Imane 27 ans, père marocain, mère suisse).

Selon Sabine Wolbrecht, nombre de couples mixtes ont tendance à sous-estimer la question religieuse, elle nous dit d'ailleurs que *« beaucoup de couples mixtes abordent la question religieuse de façon philosophique et essaient de l'évacuer par ce biais : la religion, comprise dans le bon sens ne peut pas séparer les êtres. »* (Wolbrecht 2003). Si cette philosophie fonctionne pour le couple, l'arrivée des enfants peut la remettre en question comme on a pu le constater dans le cas de la famille d'Imane.

Quant à Bouchra, qui a vécu jusqu'à ses 18 ans au Maroc, pour elle aussi la question religieuse a été une source de conflit : *« Ma mère est catholique, mon père est musulman et voilà ma mère nous a éduqués à l'européenne, mon père était très axé sur les traditions, la religion des choses comme ça donc c'est assez conflictuel et tu ne sais pas trop où te situer dans tout ça parce que voilà on a un peu tout décidé pour toi à la naissance, on naît musulman par exemple parce que le père est musulman et donc ça a été beaucoup de conflit surtout identitaire. »* (Bouchra, 25 ans, père marocain, mère suisse) elle a donc été balancée entre ces deux éducations sans pouvoir réellement se positionner.

Néanmoins on constate que sur les dix-huit personnes interviewées, dans quinze cas l'éducation religieuse n'apparaît pas pour l'enfant comme ayant été source de conflits particuliers, les parents s'étant concertés avant la naissance des enfants notamment dans les cas où le parent suisse ne s'était pas converti et pour la seizième personne, les conflits sont apparus après le remariage de la mère suisse avec un algérien, cette dernière étant devenue religieuse, ses enfants, baptisés chrétiens ont eu quelques difficultés à s'y retrouver et à l'accepter.

Célébrations religieuses

Construire une famille avec une personne d'une religion différente peut supposer des compromis. Les célébrations religieuses au sein des familles peuvent donner un indice quant au degré d'acceptation de la religion de l'autre et à la manière dont celles-ci sont vécues et /ou combinées au sein de la famille.

Parmi mes dix-huit interlocuteurs, huit ne fêtent que Noël, cinq fêtent Noël et l'Aïd et quatre ne fêtent que l'Aïd.⁷

On remarque par ailleurs que les quatre personnes célébrant uniquement l'Aïd sont celles qui ont vécu plus d'un an au Maroc, il s'agit également de personnes dont les deux parents sont musulmans, qui parlent couramment l'arabe et entretiennent un lien fort avec le Maroc. Ces personnes ont d'ailleurs reçu une éducation religieuse exclusivement musulmane. C'est d'ailleurs ce que nous explique Jawad « *On ne célèbre que les fêtes musulmanes...ma mère s'est convertie à l'islam, mon père n'avait jamais fêté Noël et donc voilà à la maison on a tout simplement suivi ces pratiques c'est tout* » (Jawad 29 ans, père marocain, mère suisse).

Les personnes ne célébrant que Noël, ont quant à elle, pour la plupart peu de lien avec le Maroc, ce sont également des personnes (à l'exception de Zakia et Leïla) qui ne sont pas musulman.e.s ou en tout cas non pratiquant.e.s. De plus, six d'entre elles sont de mères suisses et ces dernières n'ont pas ou peu de lien avec le Maroc.

Finalement, les cinq personnes célébrant à la fois Noël et l'Aïd ont des profils assez variés puisque trois d'entre elles sont de père suisse, sur les deux mères suisses, l'une est catholique pratiquante et la seconde est musulmane pratiquante. On peut cependant noter que pour Deborah, Ilyes, Imane et Mounia, la célébration des deux fêtes religieuses sert essentiellement à garder un lien avec chacune des deux cultures, on le voit d'ailleurs dans le témoignage de Déborah, non musulmane, dont la maman s'est convertie à l'islam qui fête Noël avec ses frères et sœurs et célèbre l'Aïd avec sa mère. Il s'agit alors surtout d'une manière de respecter sa maman dans un chemin qui n'est pas le sien. « *Quand on était petits on faisait Noël et quand mon beau père est arrivé on ne faisait plus Noël avec ma mère (...) maintenant on fête(noël) entre frères et sœurs avec les enfants et on fait l'Aïd avec ma mère, on va chez eux pendant le ramadan pour manger etc. donc on mélange les deux.* » (Deborah 30 ans, père marocain, mère suisse).

Entre deux religions, un choix cornélien ?

L'une des principales difficultés en ayant des parents de religions différentes ou avec un degré de pratique différent est de se positionner. En effet, dans le cas où l'enfant est amené à faire un choix entre deux religions il est susceptible de s'exposer à des conflits avec l'un des parents

⁷ La dernière personne n'a pas répondu à cette question, la discussion ayant essentiellement porté sur une autre thématique.

puisque choisir la religion de l'un peut être perçu comme équivalant à renier celle de l'autre et donc s'éloigner d'une partie de l'identité du deuxième parent. C'est le cas par exemple d'Imane dont la maman est chrétienne et le père musulman, elle a longtemps oscillé entre les deux religions, s'en est ensuite détaché puis a pris la décision de devenir musulmane. Ce choix a été à l'origine de nombreux conflits avec sa mère « *Ça lui (maman) pose problème que je sois musulmane (..) Au début c'était compliqué, parce que je ne comprenais pas pourquoi ça la décevait que je sois musulmane, parce qu'il y a des enfants qui sont alcooliques ou toxicomanes et moi je la déçois en étant quelqu'un entre guillemet de bien(..) Elle a peur qu'on s'éloigne d'elle parce qu'on est musulmans et qu'elle est chrétienne... elle pense qu'on va couper les ponts* » (Imane 27 ans, père marocain, mère suisse).

C'est également le cas de Déborah, de père marocain et de mère suisse. Sa mère s'est convertie à la suite d'une deuxième union, Deborah et des frères et sœur sont quant à eux non musulmans. Sa mère éprouve beaucoup de difficulté à accepter que ses enfants ne le soient pas, le décalage se fait ressentir au quotidien.

Différence de religion au sein de la fratrie :

Si les métis.es ont quelques fois dû choisir et ont une religion différente de l'un des parents il est également intéressant de se pencher sur les variations à l'intérieur des fratries. En effet, sur quinze familles, on en compte sept dans lesquelles il y a une différence de religion entre les frères et sœurs. Le tableau suivant décrit ces différences :

Tableau 5 : Différences de religion au sein de fratries.

Musulman.e	Ambigu/non-musulman.e	Religion des parents
Leila	Kamil	Les deux musulmans
Jawad/ Soumaya	Asmaa	Les deux musulmans
Petit frère	Nouria, grand-frère	Père musulman, mère protestante
Petite-sœur	Alexandre	Père né musulman/non croyant, mère non-musulmane
Grande-sœur, grand-frère	Aicha, petite-sœur	Père musulman, mère non-musulmane
Trois grands-frères	Bouchra	Père musulman, mère non-musulmane
Imane, grande-sœur	Grande-sœur, petite-sœur	Père musulman, mère chrétienne

Si le fait que les parents n'aient pas la même religion peut être explicatif de certaines variations quels sont les facteurs ayant influencé ces choix ? Et qu'en est-il des deux familles où les deux parents sont musulmans ?

Les relations conflictuelles avec le père marocain sont assez récurrentes et semblent pouvoir constituer un premier élément de réponse. En effet, dans quatre des sept familles concernées, les liens ont été rompus entre le père et au moins un des enfants, les raisons étant variables. Dans ces cas, le père a été plutôt un élément de frein ou de rejet de l'islam notamment pour les filles. Lorsqu'il est présent dans la vie de ses enfants, le père marocain a souvent une éducation stricte, particulièrement avec ses filles et tend à donner une éducation religieuse basée essentiellement sur les interdits ce qui explique le choix des filles de quatre fratries (Bouchra, Nouria, Aicha et sa petite sœur ainsi que les deux sœurs d'Imane) de se distancer de l'Islam. Imane quant à elle avance que si son père ne lui a pas donné envie d'être musulmane, c'est en revanche ses fréquentations et plus particulièrement ses amies musulmanes qui lui ont fait découvrir l'islam et c'est là qu'elle a choisi de se convertir. Ses deux sœurs, non musulmanes ont quant à elle choisi de ne pas suivre la voix de leur père. La sœur d'Alexandre, dont le père était absent, a quant à elle fait le choix de devenir musulmane suite à son mariage avec un tunisien.

La relation entretenue avec le parent peut donc influencer le choix de l'enfant, ce qui peut en partie expliquer une variation au sein des fratries. La position dans la fratrie ne semble quant à elle pas avoir d'influence sur cette variation, et le genre non plus. Néanmoins il y a certainement d'autres facteurs qui peuvent expliquer ces différences.

Concernant les deux familles musulmanes, la différence semble venir essentiellement des fréquentations notamment à l'adolescence, c'est le cas par exemple de Leila et Kamil puisque si Leila a toujours fréquenté des étrangers et notamment des musulmans et s'est toujours sentie profondément marocaine, Kamil en revanche ne s'est jamais identifié au Maroc et s'est toujours entouré de suisses. Quant à Jawad et Soumaya, ceci semble également se confirmer puisque tous deux fréquentaient essentiellement des personnes musulmanes et spécialement arabes alors qu'Asmaa tendait à s'entourer de personnes d'origines diverses.

En plus d'une possible altérité vis à vis d'un parent ou des frères et sœurs, être issu d'un mariage mixte helvético-marocain, originairement bi-confessionnel, équivaut fatalement à être différent de la moitié de sa famille. Il s'agit alors de faire le pont entre deux mondes. Pour onze personnes, il a quelques fois été complexe de jongler entre les deux en ayant d'un côté une famille musulmane ayant ses traditions, des valeurs propres et sa culture et de l'autre une famille non musulmane avec elle aussi des traditions, des mœurs et une culture propre. Les repas de

familles peuvent alors renforcer un certain décalage comme l'évoque Aicha lorsqu'elle parle des difficultés inhérentes à la différence de religion avec sa famille maternelle suisse : « *on voyait qu'on n'avait pas la même croyance et qu'on ne faisait pas forcément partie du truc, on était de la famille parce qu'il y a le sang et qu'ils nous aimaient quand même mais on ne faisait pas les mêmes activités qu'eux. (..)il y avait une vraie différence, genre pendant les réunions de famille ils faisaient une prière et nous en n'en faisait pas, on ne mangeait pas de porc donc voilà on avait toujours un plat spécial, ils n'allaient pas se dire bon on ne fait pas de porc cette fois-là, non ils le faisaient et nous on avait un plat différent* » (Aicha, 27 ans, père marocain, mère suisse).

Pour Ilyes de père suisse et de mère marocaine, cette double appartenance peut également s'avérer compliquée par moment. Selon lui, cette situation est souvent empreinte de beaucoup d'incohérences et demande une faculté d'adaptation. Il s'agit en effet de naviguer continuellement entre deux mondes, entre deux cultures, deux religions et d'adapter au mieux son comportement en fonction des personnes.

Rapport des interlocuteurs à la religion

Comme nous l'avons vu précédemment, si certains parents ont fait le choix de donner une religion à leurs enfants, d'autres ont décidé de leur laisser le choix. Quel est le rapport des personnes interviewées à la religion, ont-ils choisi une religion, sont-ils en accord avec le choix que leurs parents ont fait ?

Pour mieux comprendre ceci nous allons nous intéresser à ce tableau qui met en évidence la religion de naissance des enquêté.e.s et leur religion ou croyance actuelle. Ce tableau nous permettra notamment de visualiser plus aisément les différents parcours spirituels ainsi que la place de la religion dans la vie de nos interlocuteur.rice.s.

Tableau 6 : Évolution du rapport à la religion des enquêté.e.s

Prénom	Religion de naissance	Religion actuelle	Religion des parents	Précisions
Jawad	Musulman	Musulman	Père musulman Mère musulmane convertie	Pratiquant

Ali	Musulman	Musulman	Père musulman converti Mère musulmane	« Je suis pratiquant mais je ne fais pas tout (...) je suis flexible on va dire donc je fais les choses qui me parlent beaucoup, qui font sens et qui vont avec ma personnalité et avec ma vie ici »
Zakia	Musulmane	Musulmane	Père musulman Mère musulmane convertie	Son rapport à la religion a évolué, elle est passée d'un rapport dogmatique durant l'adolescence à un rapport spirituel à l'âge adulte
Myriam	Musulmane	Musulmane	Père musulman converti Mère musulmane	« Je suis croyante (...) mais je ne suis pas encore vraiment pratiquante, je n'arrive pas encore caser les 5 prières dans la journée mais c'est un de mes objectifs »
Ilyes	Musulman	Musulman	Père musulman converti Mère musulmane	« Je fais le ramadan mais malheureusement je ne fais pas la prière, je me considère comme modéré »
Leila	Musulmane	Musulmane	Père musulman converti Mère musulmane	« Je suis musulmane parce que je le veux et que j'y crois profondément. J'essaye de pratiquer mais il y a des phases où ma foi est plus haute que d'autre »
Soumaya	Musulmane	Musulmane	Père musulman	« Il y a des périodes où je me sens beaucoup plus liée

			Mère musulmane convertie	à Dieu et d'autre un peu moins(..) mais j'essaye de rester le plus dans mon droit chemin et je pense que mon entourage fait que j'arrive bien rester dedans. »
Adam	Musulman	Non croyant	Père musulman Mère catholique	« On m'a dit un moment donné t'es musulman mais je ne savais pas ce que ça voulait dire, c'est ma mère catholique qui m'a appris ce que c'était l'islam »
Kamil	Musulman	Ambigu	Père musulman converti Mère musulmane	« Sur les papiers je suis musulman. Mais je dirais plutôt croyant. Je ne suis pas attiré par le christianisme mais pas non plus trop par l'Islam. »
Asmaa	Musulmane	Ambigu	Père musulman Mère musulmane convertie	« Je me considère comme étant musulmane ouverte aux autres spiritualités »
Bouchra	Musulmane	Ambigu	Père musulman Mère croyante, non musulmane	« ben de naissance je suis musulmane mais là je ne sais pas vraiment où me poser. Enfin j'ai jamais vraiment été religion (..) Je faisais le minimum mais la ca fait quelques années que je me dis que ça ne me correspond pas (...) donc voilà je dirai pas que je suis au niveau d'être athée mais

				y a des jours ou je suis croyante (rire) quand on se retrouve devant une feuille d'examen on fait une petite prière »
Mounia	Musulmane	Ambigu	Père musulman converti Mère musulmane	« Je suis de culture musulmane mais je ne pratique pas. Je ne me considère pas musulmane mais je ne me considère pas non plus comme chrétienne ... je sais que ça fait partie de ma culture mais pour dire la vérité j'y crois pas trop »
Nouria	Musulmane	Ambigu	Père musulman, Mère protestante	« Je suis musulmane mais c'est discutable (...). Je dirai que je suis musulmane culturelle dans le sens ou je ne suis pas trop croyante mais je ne suis pas non plus non-croyante »
Aïcha	Musulmane	Non croyante	Père musulman Mère croyante, non musulmane	« On est tous nés musulmans, mon père ne nous a jamais obligé à rien et il était pratiquant light. »
Déborah	Chrétienne	Non croyante	Père musulman Mère musulmane convertie	« Ma maman nous a baptisée catholiques à la naissance (...) il (mon père) était ok avec ça même s'il était musulman.»

Imane	Sans religion	Musulmane	Père musulman, Mère catholique	« Un moment donné j'ai un peu laissé tomber la religion, j'étais un peu dégoutée et c'est à force d'avoir des amies musulmanes que j'ai plus été attirée par l'islam, parce que finalement mon père n'a pas vraiment réussi à nous enseigner l'islam, il nous montrait que les règles et les interdits »
Alexandre	Sans religion	Sans religion	Père né musulman, non croyant Mère croyante non musulmane	« Je crois en quelque chose de supérieur mais ce n'est pas Dieu enfin pas celui des religions »
Kenza	Sans religion	Non croyante	Père musulman Mère chrétienne	« Mes parents ont décidé de ni baptiser ni donner de religion à leurs enfants, de nous laisser le choix et finalement je suis pas croyante et ma sœur non plus »

Tableau 7 : Résumé

Religion actuelle	Mère convertie	Père converti	Mère non convertie	Total
Musulman.e	3	4	1	8
Ambigu	1	2	2	5
Sans religion /non croyant	1		4	5

De ce tableau nous pouvons faire ressortir quatre catégories :

1. Deux parents musulmans

- a. Sept personnes sont nées musulmanes et sont aujourd'hui musulmanes, il s'agit des personnes ayant deux parents musulmans, la mère s'étant convertie. Pour tous.tes la question semble ne s'être jamais posée, si leur degré de pratique diffère ils se considèrent comme musulman.e.s.
- b. Trois personnes sont nées musulmanes et leurs deux parents sont musulmans, elles peuvent aujourd'hui être catégorisées comme « ambiguës », autrement dit elles se situent dans un entre deux et ne se considèrent pas vraiment musulmanes mais pas non plus non-musulmanes. Dans le premier cas, il s'agit d'Asmaa, sa mère s'est convertie, elle est issue d'une famille religieuse et pratiquante, mais a choisi de suivre l'Aydvata Vedanta après un long parcours réflexif qui l'a amené à revoir son rapport à Dieu et à l'Islam. Très croyante elle se dit plutôt « *musulmane, ouverte à toute forme de spiritualité* » et recherche avant tout la présence de Dieu. Dans le deuxième cas, il s'agit de Kamil, son père s'est converti, sa famille ne pratique absolument pas, tous à l'exception de sa sœur consomment du porc, lui et son père boivent régulièrement de l'alcool et la spiritualité n'est pas réellement présente au sein de la famille. S'il se dit croyant, il n'est cependant pas attiré par une religion en particulier. Quant à Mounia, dont le père s'est converti à l'islam et dont la famille ne pratique pas réellement, elle associe plutôt l'islam à la culture mais n'est pas vraiment croyante. Selon elle en ayant toujours vécu en Suisse, il est difficile de concilier les deux identités notamment au niveau religieux, elle aurait préféré vivre au Maroc et que « *les choses soient plus claires* », que tout le monde fasse le ramadan, qu'on ne boive pas d'alcool etc. Cet entre-deux permanent est assez

difficile à gérer pour elle en tant que métisse, « c'est *plus dur d'être moitié-moitié au niveau de la religion parce que t'es toujours dans un entre deux* » (Mounia, 26 ans père suisse, mère marocaine).

2. Parents de religion différentes :

- a. Trois personnes dont la mère ne s'est pas convertie sont nées musulmanes, parmi eux deux se considèrent comme ambigus et le troisième est non croyant, en effet Adam, dont le père marocain a été passablement absent durant son enfance et qui a été élevé par sa mère et sa famille maternelle avoue avoir été un peu perdu entre les deux religions, « *On m'a dit un moment donné t'es musulman mais je ne savais pas ce que ça voulait dire, c'est ma mère catholique qui m'a appris ce que c'était l'islam. Après on m'a dit il faut que tu fasses le ramadan, donc je l'ai fait quelques années mais maintenant je ne suis pas croyant...* » (Adam, 30 ans, père marocain, mère suisse).

Quant à Bouchra, elle a grandi au Maroc et pour elle la religion est surtout synonyme d'interdits. En rupture avec son père depuis de nombreuses années elle avoue que ce dernier ne lui a pas donné une image positive de l'islam. Finalement Nouria, de mère suisse et dont les deux parents sont croyants et pratiquants avoue ne simplement pas s'intéresser pour le moment à la question religieuse, elle aussi se considère comme une musulmane culturelle.

- b. Une personne est née sans religion et a fait le choix par la suite de se convertir à l'islam. La question religieuse a été problématique au sein de sa famille et a été à l'origine de nombreux conflits. Les deux parents, qui avaient initialement choisi de ne pas donner d'éducation religieuse à leurs enfants l'ont finalement fait à l'insu de l'autre entraînant de nombreux questionnements chez leurs enfants. Si Imane a fait le choix de se convertir il y a quelques années, c'est dû à ses amies musulmanes qui selon elle lui ont montré ce qu'était le « vrai islam », contrairement à son père qui selon elle ne lui montrait que les interdits.
- c. Les parents de Kenza et d'Alexandre aussi ont n'ont pas souhaité donner d'éducation religieuse à leurs enfants, aujourd'hui ils sont respectivement non-croyante et non-musulman. Deborah quant à elle est née chrétienne, elle n'a presque jamais vécu avec son père et ne le voit que très rarement, sa mère s'est convertie suite à un deuxième

mariage lorsque ses enfants étaient adolescents, elle n'a donc jamais évolué dans un milieu musulman, aujourd'hui elle se dit non croyante.

On constate alors que lorsque les deux parents sont musulmans, les enfants le sont pour la plupart également, ou sont ambigus mais conservent une attache à l'islam (à l'exception d'une personne qui n'a presque jamais vécu avec son père et donc la mère s'est convertie à la suite d'un deuxième mariage). On observe ainsi une transmission familiale religieuse. A l'inverse, lorsque la mère est non convertie, les enfants se considèrent rarement comme musulmans (une seule personne dans notre échantillon). Est-ce dû à l'éducation ou à un conflit de loyauté ? En règle générale il semblerait que plusieurs facteurs entrent en jeu à l'instar de l'éducation du rapport entretenu avec le parent musulman, des fréquentations et donc du réseau social etc. Il est donc à ce stade assez complexe de savoir quels sont les facteurs influençant le rapport à la religion de chacun.e. Les analyses des facteurs d'identification permettent d'interroger d'avantage ce qui influence ou non l'identification à l'un ou l'autre des pays.

Répertoire d'identification

Introduction

Comment les individus confrontés à des systèmes culturels hétérogènes gèrent-ils leur rapport aux différentes cultures ? Un enfant métis sera amené à se positionner/se situer non seulement face à lui-même mais aussi à ses parents, sa famille et ses amis (Barbara 1993). La question est alors de savoir comment s'articule ce rapport à cette multi culturalité, est-ce que les deux cultures cohabitent ? L'une d'entre elle prend-t-elle le dessus ou au contraire s'efface au profit de la seconde ou alors est-ce que les deux s'effacent pour donner éventuellement naissance à une troisième culture ? Josianne Le Gall (2003) , dans son étude sur les mariages mixtes, s'est intéressée à cette articulation de la multi culturalité. Selon elle il y aurait tout d'abord, l'identité ethnique simple : dans ce cas les métis.es choisissent l'une ou l'autre de leur culture. Il y a ensuite l'identité ethnique multiple qui revient à conjuguer les deux cultures et finalement elle évoque la possibilité de créer une troisième identité ou culture propre à la personne concernée. La mixité a pu être envisagée comme entraînant forcément la disparition de l'une des deux cultures, l'enfant étant systématiquement amené à s'identifier à une seule d'entre elles. Cette idée relevait essentiellement du contexte de l'époque sur lequel bon nombre des études sur la

mixité se fondaient et qui concernaient essentiellement la mixité entre Noir.e.s et Blanc.he.s aux États-Unis, dans ce cas les enfants s'identifiaient généralement au groupe noir. (Diouf-Kamara 1993 cité par Josiane le Gall 2003). C'est dû notamment à la règle raciste de « la goutte » qui voulait qu'une personne ayant ne serait-ce qu'une goutte de sang noir était alors catégorisée de noire, combien même elle serait métisse ou blanche. Ainsi, la communauté blanche renvoyait les métis.ses à leur négritude et la communauté noire revendiquait elle aussi cette dernière chez les individus ayant du sang noir. « *l'afro centrisme, reprenant à son avantage la règle raciste de la « goutte » niant aux métis le droit d'être autre chose que noirs. La question est donc de savoir si les métis se considèrent comme noirs, blancs biraciaux ?* » (Diouf Kamara 1993)

En effet, il semble difficile de ne pas aborder l'époque coloniale et notamment l'esclavagisme lorsqu'on aborde la notion de métissage puisque cette dernière renvoie historiquement au mélange des cultures et des races et de ce fait aux discriminations inhérentes à une partition humaine basée essentiellement sur la différence raciale (Mensah 2005). Ainsi le métissage était pendant longtemps appréhendé comme étant le résultat du brassage racial ou culturel qui « *engendrerait une hétérogénéité vue comme un état d'impureté et de désordre.* » (Teixido 2005).

Ce n'est que depuis les années 1980 que les chercheur.se.s conçoivent la possibilité de combiner plusieurs cultures sans forcément devoir faire un choix. Et les métis.ses revendiquent de plus en plus cette double culture, c'est d'ailleurs ce que Sylviane Diouf Kamara appelle « *la troisième voie* » qui revient à revendiquer « *les deux parties de leurs héritage.* » (Diouf Kamara 1993). En effet, il y a de plus en plus une « *volonté de ne pas choisir* » (Le Gall 2003).

Ainsi, les personnes issues de mariages mixtes peuvent se rapprocher de l'une ou l'autre de leurs cultures ou s'y intéresser en voulant mieux la connaître et cet intérêt peut surgir à divers moments de leur vie (Le Gall 2003). Cet intérêt se traduira par exemple par l'apprentissage de la langue (si elle n'est pas encore acquise), par un voyage dans le pays, ou encore par la recherche d'entourage originaire du pays.

Si pour les enfants métis.ses issu.e.s de mariage entre une personne noire et une blanche pose la question de l'hypodescendance, qu'en est-il du métissage helvético-marocain ? Comment les enfants sont-ils perçus ? Sont-ils automatiquement catégorisés ? et comment se considèrent-ils ?

Dans cette partie nous nous intéresserons essentiellement à ces questions ainsi qu'à la manière dont ces personnes gèrent cette double appartenance. Nous nous intéresserons finalement aux différents facteurs susceptibles d'influencer leur identification à un pays ou à l'autre, aux deux,

ou à aucun. Nous tenterons de comprendre : à qui et à quoi on s'identifie lorsqu'on a deux cultures, deux religions, deux origines ? Comment se construire lorsqu'on évolue dans un entre-deux quasi permanent ?

Le métissage : au delà du mélange racial, un entre-deux permanent

Nous avons vu précédemment ce qu'est un couple mixte mais qu'est-ce qu'un.e métis.se ? lorsque l'on parle de métissage, évoque-t-on le mélange des corps ou des cultures ? (Le Bihan 2012). Il s'agit de distinguer le métissage biologique, qui relève du mélange racial, du métissage culturel qui renvoie quant à lui non seulement à la dimension culturelle mais également à la notion d'identité. D'ailleurs, la notion de métissage culturel fait l'objet de nombreuses recherches depuis une dizaine d'années. Se distanciant de son fondement de base qui relevait presque exclusivement du biologique, cette notion permet donc de penser l'hybridation sous ses nombreuses formes.

La notion de métissage renvoie à de multiples concepts à l'instar de l'identité. En effet, si les caractéristiques immuables comme la couleur de peau, l'apparence physique ou le prénom sont acquises dès la naissance, il en va autrement de l'identité qui se construit quant à elle au fil des années et évolue selon les expériences de vie du sujet (Faye 2009). Il s'agirait donc d'appréhender l'identité comme un processus dynamique plus qu'un état. En effet, « *avec le métissage, il ne peut y avoir à proprement parler de victoire d'un camp sur un autre, rien n'est jamais définitif, absolu, stabilisé et fixé dans l'espace d'un territoire* » (Laplantine et Nous, 1997) Il serait alors erroné d'avancer que l'une ou l'autre des cultures prévaut. En effet, quand bien même il existerait une « *hiérarchie dans les composantes de l'identité, elle ne serait pas immuable et se modifierait au cours du temps* » (Faye 2009)

Ainsi, « *l'identité d'une personne n'est pas une juxtaposition d'appartenances autonomes, ce n'est pas un « patchwork », c'est un dessin sur une peau tendue ; qu'une seule appartenance soit touchée, et c'est toute la personne qui vibre* » (Maalouf, 1998) De ce fait, « *même si l'identité d'un individu est faite de plusieurs appartenances, elle est une et elle est vécue comme un tout.* » (Faye 2009).

De plus, bien que le métissage puisse être à l'origine de conflits intérieurs et que la quête de soi puisse mener à un tiraillement entre les deux cultures d'origine, il n'empêche que ces appartenances multiples sont interconnectées d'une manière ou d'une autre, peu importe la

manière dont cela se manifeste. Les métis.se.s sont donc « *des êtres frontaliers, en quelque sorte, traversés par des lignes de fracture ethniques, religieuses ou autres. (...) Ils ont pour vocation d'être des traits d'union, des passerelles, des médiateurs entre les diverses communautés, les diverses cultures* ». (Maalouf, 1998)

Être métis.se

D'un point de vue subjectif nous avons voulu comprendre ce que représentait pour nos interlocuteur.rice.s d'avoir des parents d'origines différentes. A cette question les réponses ont été diverses, neuf personnes évaluent positivement le métissage en mettant essentiellement en avant la richesse, l'ouverture d'esprit, et la force qu'il leur confère. Asmaa avance d'ailleurs : « *grâce à ça j'arrive à me mettre à la place des deux et à la fois de comprendre le point de vue des musulmans et des non musulmans* ». Selon elle, être métisse lui permis d'avoir une meilleure compréhension globale des choses et une plus grande tolérance, « *ça m'aide pour l'adaptation enfait c'est peut-être le plus grand bénéfice d'être moitié moitié... l'apprentissage de l'adaptation. On est forcé à s'adapter enfait aux deux cultures, aux différentes langues, aux différentes familles etc.* » (Asmaa 26 ans, père marocain, mère suisse).

Quatre personnes ont quant à elle un rapport mitigé au métissage et lui associent à la fois des attributs positifs et négatifs, notamment l'ouverture d'esprit que le métissage leur confère mais également les problèmes identitaires que ce dernier a engendré notamment durant l'adolescence. Alexandre nous dit : « *aujourd'hui j'arrive à voir le point positif, ça m'a permis d'être plus ouvert que si j'avais eu des parents d'une seule origine quand j'étais adolescent j'avais tendance à renier ce côté marocain alors que maintenant j'aurai plus tendance à le voir comme une force ou une richesse. Je pense que c'est plus facile de grandir aujourd'hui, d'être adolescent maintenant avec un parent suisse et l'autre marocain qu'il y a 10 ans... aujourd'hui c'est plus accepté. Il y a plus un mouvement d'ouverture, de tolérance etc.* » (Alexandre, 29 ans, père marocain, mère suisse). Trois personnes ont une estime négative du métissage et l'associent au tiraillement, aux incohérences et aux conflits identitaires. Et finalement deux personnes ont un avis neutre.

Se sentir chez soi partout et nulle part à la fois

Contrairement aux métis.ses « blancs-noirs » qui de par l'hypodescendance sont généralement associés à la communauté noire, les métis.ses helvético-marocains ont tendance à être

systématiquement renvoyés à l'autre origine. En Suisse, on les considèrera souvent comme étranger.e.s ou du moins pas entièrement suisses alors qu'au Maroc, on les renverra à leur origine européenne, en mettant en avant leur accent lorsqu'ils parlent arabe, leur façon de s'habiller, de se comporter qui trahirait leur métissage. Ceci peut être difficile à vivre pour certain.e.s qui se sentent alors rejeté.e.s ou renvoyé.e.s à leur différence lorsqu'ils cherchent à se rattacher à une des communautés. D'ailleurs, parmi mes interlocuteur.rice.s, dix ne se sentent chez elles ni en Suisse ni au Maroc, quatre se sentent chez elles dans les deux pays et quatre se sentent chez elles uniquement en Suisse.

Mounia, qui ne se sent chez elle nulle-part s'est exprimé à ce sujet : *« ben c'est surtout qu'on me renvoie toujours à l'autre pays. Ici on me dit t'es marocaine et là-bas on me dit t'es suisse donc c'est un peu dur de savoir qui tu es en fait. »* (Mounia, 26 ans, père suisse, mère marocaine).

Myriam abonde dans ce sens, selon elle, au-delà du rejet il y a un besoin constant de catégorisation de la part d'autrui qui peut être problématique et quand bien-même elle se sentirait bien dans les deux pays et serait en paix avec sa double appartenance, les autres la renvoient constamment à sa différence. Selon elle, catégoriser les personnes issues de mariages mixtes n'a aucun sens puisque cela reviendrait à homogénéiser ce groupe. Elle nous dit d'ailleurs : *« quand je suis là-bas on voit directement mes traits suisses qui ne collent pas au type maghrébin et surtout j'ai un nom très suisse. Et sinon on m'appelle la blonde. Alors que quand je suis ici c'est mon prénom qui est mis en avant, du coup ça renvoie à cette idée de catégorisation. J'ai l'impression que dans les interactions humaines en général c'est plus facile de catégoriser les gens que ce soit par leur sexe, leur nationalité, leur religion pour peut-être mieux interagir avec lui. Et quand t'es dans une interaction c'est plus compliqué parce que c'est soit on te dit ok tu fais partie de « nous » mais du coup quand tu fais partie d'un nous c'est qu'il y a un eux en fait. Du coup ça fait que quand je suis ici je suis marocaine et quand je suis là-bas je suis suisse et c'est quelque chose que je n'aime pas trop. Je suis les deux. Enfaite en étant biculturel on a une identité à part entière on n'est pas suisse on n'est pas marocain on est biculturel. Mais aussi je pense qu'on ne peut pas catégoriser les biculturels... moi j'ai grandi au Maroc et je me sens les deux mais peut-être que d'autres personnes ont toujours vécu en Suisse et se sentent marocaine... chaque cas est unique. »* (Myriam, 22 ans, père suisse, mère marocaine). Comme elle onze personnes sur les dix-huit interviewées refusent d'être assignées à une catégorie précise. D'ailleurs, dans son étude sur les couples mixtes et leurs enfants en France et en Allemagne, Varro a mis en lumière le fait que les catégorisations assignées aux enfants métis ne reflètent généralement par leur réalité (Unterreiner 2015). Il y

aurait ainsi divers éléments qui échapperaient aux personnes ne leur permettant pas de les mettre dans des cases. Néanmoins, selon Varro, « être en « décalage », « se sentir chez eux partout et nulle part » a aussi son versant positif, qualifié de « marginalité positive » : « se sentir bien partout ». (Varro 1995) C'est d'ailleurs ce qui ressort du discours de Zakia qui dit effectivement se sentir chez elle à la fois nulle part et partout à la fois « *j'ai l'impression d'être nul par chez moi mais en même temps partout chez moi dans le monde entier. Je suis tellement multiple que finalement le fait d'être métisse c'est compliqué. C'est bizarre et ça m'a donné une énorme capacité d'adaptation. J'ai voyagé partout dans le monde et j'ai su m'adapter aux us et coutumes partout... ce que j'aime c'est d'essayer les traditions. Je suis un caméléon je pense. Avant je le voyais autrement. J'avais surtout l'impression de ne jamais être assez, pour mes amis marocains je n'étais pas assez musulmane parce que j'avais un copain par exemple, et de l'autre côté je l'étais trop. C'était compliqué.* » (Zakia, 28 ans, père marocain, mère suisse).

Néanmoins, le discours de Zakia traduit un autre mal-être qui est celui de la légitimité à se dire ou se considérer comme faisant partie d'un groupe. Lorsqu'elle avance qu'elle avait l'impression de ne jamais être assez ou d'être trop à la fois, ceci évoque une difficulté à trouver sa place mais également à se sentir légitimée à appartenir à l'un ou l'autre des groupes, c'est ce que l'on constate également dans le discours d'Aïcha : « *Je crois que je me sens nulle part chez moi (...) Ca ne serait pas juste de dire que je suis marocaine, je ne suis pas née là-bas, j'ai pas été à l'école là-bas, je ne sais pas ce que c'est de vivre dans une société avec une monarchie et tous ces trucs (..) Et en même temps je peux pas prétendre être suisse.. enfin je suis plus suisse mais clairement je ne suis pas comme tous les Suisses avec qui j'ai grandi* » (Aïcha, 27 ans, père marocain, mère suisse).

Ainsi, en se trouvant face à des personnes qui nient d'une certaine manière une partie de leur identité ou au contraire les assignent à une identité précise, certain.e.s métis.es sentent le besoin de prouver leur appartenance au pays. Ici, dix personnes sont concernées, ce besoin de prouver son appartenance intervient aussi bien en Suisse qu'au Maroc mais se traduit différemment. Si en Suisse les « preuves » seront surtout axées sur la réussite scolaire et professionnelle ou la justification de l'origine du parent suisse, au Maroc c'est essentiellement par la langue que cela se traduira. C'est le cas par exemple d'Asmaa qui mentionne systématiquement ses deux pays d'origine, même dans son CV puisque selon elle, son nom, son prénom et son physique témoignent de ses origines arabes alors elle précise qu'elle est également suisse. Elle dit d'ailleurs : « *les autres me mettent directement aussi une étiquette*

dessus (..) physiquement ils ne voient pas mon côté suisse. D'ailleurs c'est important pour moi quand je me présente à quelqu'un de dire que je suis à moitié suisse.. et c'est leur montrer que je suis autant suisse qu'eux même si physiquement ils le voient pas.. j'ai besoin de le dire.. et ils sont souvent étonnés.. et encore plus quand je dis que ma maman est suisse allemande. » (Asmaa 26 ans, père marocain, mère suisse).

Aussi, en portant un prénom ou un nom à consonance maghrébine, on peut être plus enclin à devoir prouver le côté suisse afin d'éviter d'être victime de discrimination. C'est le cas de Kamil qui, conscient de cette catégorisation préfère prendre les devants en ayant recours à l'humour pour désamorcer ce genre de situation. « je précise généralement que mon père est suisse allemand (..) et j'ai mis en place une stratégie depuis jeune qui est l'humour. Je joue beaucoup sur l'auto-dérision par exemple quand je crée un groupe whatsapp pour un apéro je vais écrire : *Apéro chez l'arabe, ou bien quand je fais des blagues je fais l'accent arabe. C'est peut-être aussi pour montrer à mes potes suisses que les marocains peuvent être trop marrants et trop stylés et que je suis un bon exemple. Par contre je ressens aussi de plus en plus une pression de bien me comporter en Suisse (..), quand je suis entouré de vrai suisses je me mets la pression pour être bien Suisse. »*, (Kamil, 26 ans, père suisse, mère marocaine).

D'ailleurs la question : « tu viens d'où » ne laisse généralement pas indifférent les personnes que j'ai rencontrées, en effet, trois d'entre elles s'agacent lorsqu'on leur pose cette question la jugeant réductrice et ont tendance à donner le lieu d'origine suisse (souvent de petits villages) afin de déstabiliser leur interlocuteur. C'est le cas par exemple d'Aïcha qui nous dit « *En fait ça m'énerve, moi c'est vraiment une question que je ne pose jamais et quand on me la pose ça m'énerve mais je trouve que réduire quelqu'un à d'où il vient c'est hyper petit. Je préfère demander qu'est-ce que tu fais dans la vie, c'est quoi tes passions, tu voyages où etc. pour connaître la personne. (...) donc c'est une question avec laquelle j'aime bien jouer parce que j'ai eu deux ou trois fois de mauvaises expériences ou je me suis vraiment énervée et maintenant je fais exprès de dire ou des trucs un peu aléatoire ou... en fait quand on me le demande je trouve que ça dépend de la situation. Ca m'est arrivé d'être invitée à des anniversaires où il y a des gens de Neuch, de Lausanne, de Fribourg, de Berne etc. et on me demande d'où je viens et je dis Fribourg et on me dit oui mais tu viens d'où et je réponds du Gubloux, c'est le petit village d'où je viens et on me dit oui mais tu viens d'où et là je comprends qu'en fait il n'accepte pas ma réponse et ça m'énerve et en fait mon lieu d'origine c'est Guggisberg, parce que j'ai pris le lieu d'origine de ma maman et je dis ça et ils sont là mais quoi Guggisberg t'es pas originaire de là, et je suis là mais quoi tu veux voir ma carte d'identité ou bien ? c'est quoi le problème ? et ils me font non mais tu vois.. Et ils font le geste du visage et je dis mais tu veux*

en venir ou en fait ? et ils font non mais t'as des origines d'ailleurs non ? et là je dis oui mon père est d'origine marocaine et ma mère suisse allemande mais si tu me demandes d'où je viens c'est de Fribourg. Enfaite je pense que si tu poses une question t'acceptes la réponse. Et si tu me demande d'où je viens je te dis de Fribourg » (Aïcha, 27 ans, père marocain, mère suisse).

D'ailleurs, la moitié des personnes rencontrées jouent avec cette question en adaptant leur réponse au contexte et à leurs interlocuteurs. *« Je réponds que je suis suisse et marocain. Enfin ça dépend du regard de la personne, je jauge. Par exemple si quelqu'un connaît mon nom de famille elle se doute bien que j'ai des origines suisses. Par exemple à l'armée on est tous suisses. Du coup quand on me demande d'où tu viens je ne vais pas répondre que je suis suisse. Ça dépend des scénarios, du contexte et des personnes ça varie des fois je dis marocain des fois suisse. » (Ilyes, 26 ans, père suisse, mère marocaine) :*

On remarque également que tout.e.s ont conscience lorsqu'on leur demande d'où ils viennent que l'on recherche « leur côté exotique ». *« Je dis juste que je suis marocaine, parce que physiquement je ne peux pas dire autre chose. Quand on me demande c'est qu'on se doute bien que j'ai une autre origine donc je dis Maroc comme ça, ça coupe court. Je réponds ça parce que je sais que c'est ce que les gens attendent, pas parce que je me sens comme ça. » (Deborah 30 ans, père marocain, mère suisse)* Ceci renvoie à la théorie de l'étiquetage, développée essentiellement par Becker, qui s'est intéressé à la déviance comme étant une construction sociale, selon lui *« Le déviant est celui à qui l'étiquette de déviant a été appliquée avec succès ; le comportement déviant est le comportement que les gens stigmatisent comme tel »* (Becker, 1985 cité par Lacaze 2008). Cette théorie permet de mettre en exergue la manière dont la définition de soi et la façon de se présenter peuvent être déterminées ou influencées par l'étiquette mise par autrui. On constate effectivement que Deborah se présente de la manière dont les gens la perçoivent, selon l'image qu'ils ont d'elle et l'étiquette qu'ils lui ont assignée bien que cela ne corresponde pas réellement à son identification. Maalouf nous dit d'ailleurs : *« c'est notre regard qui enferme souvent les autres dans leurs plus étroites appartenances, et c'est notre regard aussi qui peut les libérer »* (Maalouf, 1998).

On remarque à travers ces récits la difficulté que peut représenter ce métissage et plus précisément le fait de devoir se positionner dans un entre-deux quasi-permanent. On constate

également que le fait que la société⁸, qui peine à assigner aux sujets métis une identité stable, en raison de leur double appartenance est problématique (Teixido 2005). En effet, il est souvent attendu des personnes issues d'unions mixtes qu'elles fassent un choix en demeurant dans « *une conception étroite, exclusive, bigote, simpliste qui réduit l'identité entière à une seule appartenance, proclamée avec rage* » (Maalouf, 1998). Il s'agit alors de comprendre le métissage non comme « *le choix de l'un ou l'autre* » mais plutôt de l'appréhender comme étant l'un par l'autre ou l'un dans l'autre. La question est alors de savoir comment se construit l'identité dans ces conditions ?

Processus de construction identitaire

Nous allons maintenant nous intéresser au processus de construction identitaire. En effet, c'est un cheminement qui pourrait, selon Françoise Sironi, psychologue, se décomposer en trois étapes. Il est toutefois nécessaire de garder à l'esprit que ceci ne constitue pas un schéma typique et que chaque personne a un parcours singulier. Selon elle, la première étape, qui concerne d'ailleurs treize de mes interlocuteurs, consisterait en une identification unique à l'un des deux pays en occultant complètement ou partiellement le deuxième. Ainsi, les personnes issues de mariages mixtes auront tendance à adopter l'appartenance qu'ils jugent être « *la plus valorisante* » pour eux (Sironi 2013) Cette étape intervient généralement durant l'adolescence. Il s'agit alors d'une certaine manière d'une tentative de s'approprier ou se coller à une identité qui semble être plus claire, plus tranchée. Certain.e.s auront donc tendance à essayer de visibiliser cette appartenance à tout prix. Néanmoins cette « identité de surface » est souvent palpable. C'est le cas par exemple d'Adam, qui a été élevé essentiellement par sa mère suisse et sa famille maternelle ; son père, plutôt absent, ne lui a pas transmis de référents identitaires culturels. Néanmoins au moment de l'adolescence, Adam a ressenti le besoin de se rapprocher de ses origines paternelles, il a alors cherché à avoir une identité unique et à prouver son appartenance à cette identité qui ne lui correspondait toutefois pas. « *Je voulais vraiment être marocain. Et en plus mon père avait un ami qui gérait un restaurant marocain et on allait souvent là-bas et donc je voulais vraiment montrer que j'étais marocain. Je m'intéressais au Maroc, à la religion etc. et j'essayais d'être proche de personnes de la communauté marocaine ou nord-africaine au moins. Il y avait une envie et en fait à force d'essayer et de ne pas se sentir à l'aise j'ai un peu abandonné ce truc.* » (Adam, 30 ans, père marocain, mère suisse).

⁸ À comprendre ici comme l'opinion publique

Ensuite, lors de la deuxième phase, qui est quant à elle moins systématique, on peut être face à une inversion de l'identification et c'est alors sur le deuxième pays que l'identification se portera essentiellement. Là, l'identification n'est pas nécessairement exclusive, cette étape concerne d'ailleurs quatre de mes interlocuteur.rice.s. On peut dès lors constater que les deux premières phases du processus de construction identitaire sont souvent marquées par un besoin « *d'affiliations fortes à des groupes aux valeurs très visibles et marquées* » pour les personnes issues de mariages mixtes. (Sironi 2013) En effet, beaucoup de métis.ses « *aspirent à l'un, à l'unique, à l'unicité, à la simplification, car cela ne leur a jamais été donné.* ». (Sironi 2013) Finalement, lors de la troisième phase, les personnes issues de mariages mixtes atteignent, dans un scénario positif, une « *unicité dans la multiplicité, c'est-à-dire une multiplicité rassemblée. Les différentes parties de soi ne sont plus étanches, il y a de la circulation fluide entre elles.* » (Sironi 2013). Autrement dit, ils.elles parviennent à concilier leur double appartenance. Parmi les personnes interviewées, treize se trouvent dans ce cas de figure. Dès lors, une fois cette multiplicité acceptée, ils.elles peuvent avoir de la difficulté à accepter les catégorisations souvent uniques et potentiellement réductrices. Le parcours identitaire d'Asmaa fait écho à ce processus puisqu'elle aussi a ressenti à un moment le besoin de s'identifier à un seul pays, puis elle est parvenue au fil des années à accepter sa mixité. « *Pendant le gymnase j'étais dans une phase où je revendiquais mon côté musulman, et c'est peut-être l'âge aussi entre et 18 ans qui fait ça... après à l'université j'ai moins eu besoin de revendiquer ça, je me suis ouverte à autre chose, j'ai accepté peut être le côté suisse-occidental et aujourd'hui je me sens plus en paix avec qui je suis, ce mélange. Comme si j'avais réussi à me libérer de toutes ces étiquettes que je me mettais avant... et que du coup les gens me mettaient aussi... Mais si je m'en libère moi-même, les autres vont en faire de même... je le ressens moins disons... ça part de moi* » (Asmaa 26 ans, père marocain, mère suisse).

Néanmoins, certaines personnes ne passent pas par ce processus pour atteindre une harmonie identitaire, c'est le cas par exemple de deux personnes pour qui cette double appartenance n'a jamais été réellement problématique et n'a jamais posé de question identitaire. Toutefois, ce schéma n'est pas systématique, les identités sont quelques fois interrogées indéfiniment. C'est le cas de cinq de nos interlocuteurs pour qui cette double appartenance apparaît encore, au moment où j'ai réalisé les entretiens, problématique.

La prise de conscience de l'altérité

C'est généralement à l'école que les enfants issus de l'immigration peuvent être confrontés aux stéréotypes racistes (Belgacem 2012). Ce serait en effet à ce moment qu'ils prendraient

conscience de leur différence. Dans sa recherche sur les enfants issus de l'immigration elle pose la question : « Qu'est-ce qui vous a poussé à vous reconnaître comme enfant de migrants ? », en réponse, nombre d'enfants parlent d'événements en famille et juste après, ils évoquent des histoires vécues à l'école. Généralement, ce moment n'évoque pas de bons souvenirs pour eux. Dans notre cas, sur dix-huit personnes, dix ont pris conscience de leur altérité essentiellement dans le contexte scolaire entre l'enfance et le début de l'adolescence et six ont réalisé qu'ils n'étaient pas marocains « comme les autres » lors de séjours au Maroc, une personne en a pris réellement conscience au lycée et une personne ne s'est pas prononcée à ce sujet.

Aicha a pris conscience qu'elle était différente très tôt, elle vivait dans un village catholique de la campagne fribourgeoise et sa famille était la seule famille étrangère et qui plus est musulmane. Ses frères et sœurs aînés ont subi de plein fouet le racisme, si elle a échappé aux coups contrairement à ses aînés, elle a néanmoins ressenti tout au long de sa scolarité qu'on la renvoyait constamment à sa différence. En effet, son village étant catholique, le catéchisme était obligatoire et elle n'avait pas le droit de s'y rendre, on l'avait donc placée seule dans une salle fermée à clé le temps du cours. Durant les travaux manuels, les bricolages étaient souvent destinés à l'église, et là encore, étant musulmane, elle n'était pas autorisée à participer et se voyait contrainte de suivre des cours avec d'autres classes. « *Souvent je ne pouvais pas participer parce qu'ils faisaient beaucoup de bricolages pour l'église, genre ils faisaient des poupées de Marie, Jésus et donc voilà mes parents s'en foutaient ils étaient d'accord que je le fasse mais eux ne voulaient pas parce que c'était en lien avec la religion donc je devais faire d'autres bricolages ou aller avec une autre classe et faire du sport.* » (Aicha 27 ans, père marocain, mère suisse).

Zakia a elle aussi pris conscience de sa différence physique et culturelle à l'école, C'est à ce moment qu'elle a pu, notamment au travers des interactions avec ses camarades prendre conscience de cette altérité dont elle n'avait pas réellement conscience avant cela. « *A l'école j'étais le vilain petit canard. Et bon j'étais différente, j'avais les cheveux super bouclés, mon goûter ce n'était pas le même que les autres, j'avais eu une fois des cœurs de poulet pour ma course d'école (rire)* » (Zakia, 28 ans, père marocain, mère suisse).

Mounia, 26 ans, de père suisse et de mère marocaine nous parle elle aussi de cette prise de conscience qu'elle a eue très tôt, notamment aux rentrées scolaires, puisqu'elle avait passé l'été au Maroc et revenait avec du henné sur les mains, elle était alors au centre de nombreux questionnements et remarques de la part de ses camarades de classes.

Pour Asmaa, qui a grandi dans une famille dans laquelle la culture marocaine est dominante au quotidien, c'est au Maroc qu'elle a pris conscience de son côté suisse. En effet, résidant en

Suisse elle ne s'était jamais réellement questionnée sur sa double appartenance, c'est donc lors de ses vacances au Maroc qu'elle a pris conscience de cette altérité. « *Quand j'allais au Maroc je sais que c'est là où on me faisait comprendre que j'étais suisse. C'est là où j'ai pris conscience que j'étais suisse, parce que même en parlant en marocain tu peux te retrouver face à un commerçant qui va quand même augmenter le prix... tu vois qu'on te met l'étiquette même si toi tu te présentes comme marocaine, que tu parles la langue ou même que tu dis que ton père vient de tel ou tel quartier pour montrer que tu es vraiment de là, on te mettra quand même l'étiquette de suisse.* » (Asmaa, 26 ans, père marocain, mère suisse).

Cette prise de conscience marque souvent le début de multiples interrogations relatives à l'identité, qui est-on, d'où vient-on ? comment se situer dans cet entre-deux ? quelle est notre place légitime ? Tant de questions qui mettront souvent de nombreuses années à trouver des réponses, entre temps il s'agit de naviguer entre ces deux mondes. Néanmoins la manière dont cette navigation et surtout l'appropriation des deux cultures se fait dépend non seulement de la transmission des parents mais aussi et surtout de la perception des enfants. Cette dernière dépendra généralement de divers facteurs à l'instar des relations familiales, des espaces de socialisation ou encore du contexte dans lequel ils.elles évoluent.

« On ne naît pas biculturel, on le devient »

(Varro 1995)

Nombre d'auteur.e.s parlent de bi culturalité pour définir l'appropriation du double héritage culturel par les métis.es, or selon Varro, la bi culturalité ne s'acquiert pas automatiquement mais relève essentiellement de la disposition individuelle à recevoir et s'approprier les cultures de ses parents. Cette disposition sera en grande partie tributaire de la capacité de la personne à accepter ce double héritage. Ainsi, selon elle, si la mixité est déterminée par les parents, la bi culturalité dépend quant à elle de la volonté de la personne métisse de s'approprier son héritage biculturel. Ainsi, nous dit-elle, « *le sentiment identitaire des jeunes se présente dans un continuum. Il est déterminé par la transmission par les parents aux enfants de deux langues et cultures et par l'appropriation par les enfants de leur double héritage* ». (Varro 1995) Anne Unterreiner, dans son ouvrage sur les enfants de couples mixtes abonde dans ce sens, selon elle : « *L'enfant de couple mixte est un acteur dans le processus de transmission, et non pas une éponge gorgée de ce qui lui a été transmis, dont l'identité serait la stricte reproduction de la volonté parentale* » (Unterreiner 2015).

Une identité plurielle et complexe

Souvent, les personnes issues de mariages mixtes, prennent conscience assez jeunes de l'hétérogénéité qui les entoure et de leur double appartenance. Ils ont deux familles culturellement différentes et s'insèrent entre deux mondes socio-culturels et/ou religieux. Sironi dit d'ailleurs que les métis.ses ont « *la conscience, trouble ou évidente, d'être porteur de multiplicité intériorisée, d'une irréductible complexité, et d'une insaisissable singularité* ». (Sironi 2013)

Ainsi, un enfant issu de mariage mixte, immergé dans un environnement biculturel se voit souvent contraint de « *faire une synthèse des cultures qui s'offrent à lui* » (Belgacem 2012). La difficulté réside alors dans la manière de gérer cette dualité, cette double appartenance, il s'agit de se positionner constamment, de faire des choix. L'enfant peut alors s'identifier à l'une ou l'autre des cultures, aux deux, ou parfois même à aucune (Belgacem 2012). La personne issue d'un métissage est alors potentiellement sujette à de nombreux questionnements « *C'est dur parce que tu dois te poser la question sur quelle identité t'as envie d'adopter et sur ce que tu veux prendre de chaque culture alors que quelqu'un qui est 100% suisse ou 100% marocain il ne va pas se poser cette question, il ne va pas se demander s'il est plus suisse ou plus marocain. La vraie difficulté c'est le fait de devoir se poser chaque fois des questions sur ton identité.* » (Imane, 27 ans, père marocain, mère suisse).

Aicha parle elle aussi de cette difficulté à gérer cette dualité : « *À l'intérieur c'est un combat continu où tu te poses plein de questions, t'as tout le temps deux perspectives et c'est hyper dur à gérer au niveau émotionnel. Je me pose toujours un million de questions* ». (Aicha, 27 ans, père marocain, mère suisse).

Selon Belgacem, il arrive souvent que les métis.ses « *prennent des éléments des deux cultures, qui peuvent avoir des modalités de fonctionnement d'apparence paradoxale, donnant l'impression d'une double personnalité* » C'est d'ailleurs ce que Zakia raconte lorsqu'elle parle à la fois de son rapport à la religion et de son amour pour la danse. Longtemps elle s'est trouvée dans un entre deux qui lui pesait considérablement puisqu'elle considérait ces deux éléments comme étant incompatibles. « *J'avais l'amour de la musique, l'amour de la danse, l'amour des DJ, l'amour des clubs.. Mais quand je parle de club je parle pas de discothèque mais de l'amour de la piste de danse. Je vais en soirée et je m'éclate, je sue je m'en fou, je vais en*

basket et en training parce que mon but c'est de danser. Mais je ne pouvais pas faire ça et rentrer chez moi et faire ma prière du fajr⁹. » (Zakia 28 ans, père marocain, mère suisse)

On constate que pour la personne métisse, la question de l'identité sociale se pose. En effet, il s'agit de comprendre à quelle culture elle doit s'identifier et se rapprocher afin de s'identifier socialement. Ainsi, la vie d'un.e métis.se est souvent rythmée de phases identitaires et il s'agit de gérer une dualité quasi permanente l'amenant à être constamment dans un entre- deux : entre deux pays, entre deux cultures, entre deux religions, , entre deux traditions... Il arrive que le sujet métis ne sache plus vraiment qui il est, d'où il vient et où il va (Faye 2009), la difficulté réside alors dans la capacité à vivre avec les deux sans devoir faire un choix. Il s'agit alors pour la personne de comprendre qu'elle « *ne peut être l'un et l'autre simultanément mais alternativement* » (Laplantine et Nouss, 2001). Ceci nous permet de mieux comprendre les phases identitaires auxquelles le.la métis.se peut être sujet.e durant lesquelles il.elle aspire à n'être qu'un.e.

En effet, une personne métisse se trouve quelque fois dans une forme de confrontation entre ses deux cultures qui se traduit par des va et vient entre l'une et l'autre. Quelque fois une culture prend le dessus, puis la seconde prend le relai, on comprend donc que l'identité n'est pas immuable, elle est sujette à variations. Comme en rend compte cette métaphore : « *Métaphoriquement, la culture en construction peut se concevoir comme un mouvement, une marche : si deux jambes lui sont requises pour se déplacer, les avoir n'empêche pas toujours d'être rivé au sol pour maintes raisons (...), il demeure alors immobile, planté et, sans défaut de constitution physique, anatomique, le mouvement est pourtant entravé (...). Par analogie, si l'être de cultures bouge avec frénésie entre ses diverses appartenances, l'agitation peut lui être handicap, le faire souffrir sans qu'il soit conscient des causes de son mal-être. En revanche, s'il fait mouvoir chaque jambe culturelle à son tour, en alternance, dans un mouvement coordonné et harmonieux, il y a mobilité, ressourcement et vie.* (Lemdani Belkaïd 2004)

L'autrice parle d'ailleurs de transhumance culturelle pour définir ce balancement entre acceptation et rejet de l'une ou l'autre des cultures. J'ai pu d'ailleurs constater que treize de mes interlocuteur.rice.s vacillaient également à un moment donné entre ces deux pôles, c'est le cas d'Imane par exemple qui nous dit : « *Quand j'étais au collège à Blonay il n'y avait que des Suisses donc je ne voulais pas trop montrer ma culture exotique donc je disais que j'étais suisse*

⁹ Prière de l'aube

mais que mon père était marocain. Et quand je suis arrivée au gymnase là j'ai commencé à fréquenter des enfants de 2^{ème} génération qui étaient tous maghrébins ou africains et là je disais que j'étais marocaine. En fait tu revendiques toujours un peu l'identité du groupe dans lequel tu es.. » (Imane 27 ans, père marocain, mère suisse)

Une des difficultés majeures pour les personnes issues de mariages mixte réside donc dans ce flou identitaire. Beaucoup ont besoin de repères, de pouvoir mettre des mots précis sur leur identité. Certain.e.s ont besoin d'être entièrement marocain.e.s, d'autres entièrement suisses et cela s'accroît lors de l'adolescence durant laquelle chacun.e se cherche et a tendance à rechercher une forme d'unicité identitaire. C'est d'ailleurs ce que Leila explique, pour elle l'adolescence a été passablement compliquée. Elle était constamment à la recherche de son identité. Elle ne s'entourait que d'étranger.e.s, souvent des arabes dont elle se sentait particulièrement proche. *« J'avais besoin de savoir qui j'étais, de m'identifier à quelque chose en fait. C'était hyper flou pour moi et c'était compliqué parce que j'ai pas une tête d'arabe, ni un prénom et plus suisse que mon nom de famille tu meurs...du coup je faisais tout pour qu'on sache que j'étais marocaine, je venais même en babouche au lycée des fois (rire).. dès que je voyais des arabes dans le bus je prenais mon téléphone et je faisais semblant de parler en arabe.. J'avais besoin qu'on sache que j'étais marocaine.. de faire partie d'une communauté.. je rêvais de partir vivre en banlieue française pour être avec des gens un peu comme moi »* (Leila 30 ans, père suisse, mère marocaine). Mounia aussi se confie sur la difficulté qu'elle a eue à comprendre qui elle était : *« j'avais besoin de vivre au Maroc pour être marocaine et mieux comprendre qui j'étais et aussi ça m'aurait permis d'avoir des limites. Par exemple ici on me reprochait de fumer ou de boire, ben si je vivais là-bas ça aurait été clair que je ne pouvais pas boire, pendant le ramadan j'aurai jeuné. J'aurai plus fêté Noël mais que les fêtes musulmanes tout aurait été plus clair et carré pour moi »* (Mounia, 26 ans, père suisse, mère marocaine).

On constate à quel point ce flou identitaire peut être complexe pour les personnes issues d'unions mixtes il s'agit à présent de se pencher sur les stratégies mobilisées par ces dernières pour appréhender leur bi-culturalité. Certain.e.s auront besoin de se positionner et de faire un choix entre les deux cultures, d'autres choisiront de les combiner, alors que d'autres encore se créeront une culture propre,

Les stratégies identitaires : La mixité, une simple addition de deux cultures ?

On peut analyser les stratégies identitaires des enfants issus de l'immigration par le fait qu'évoluant dans deux cultures opposées ils sont amenés à adopter des comportements divers et quelques fois contradictoires. « *Soit on assiste à une crispation identitaire, à un conservatisme et à un repli sur la culture d'origine, Soit on observe chez le sujet un certain syncrétisme où il emprunte des éléments aux deux cultures sans souci de cohérence* » (Belgacem 2012). Cette analyse s'applique d'ailleurs parfaitement au cas des enfants issus de mariages mixtes puisque le.la métis.se se trouve à l'intersection de deux cultures et souvent deux religions différentes, afin de gérer au mieux cette dualité il.elle peut également se construire une identité en faisant un mélange des éléments qui lui sont propres, c'est ce que Dalila Belgacem appelle : « *les stratégies identitaires* ». Ces dernières varient d'ailleurs considérablement d'une personne à l'autre, et aident à s'adapter au mieux à l'environnement. Dans le cas de nos interlocuteur.rice.s : sept ont senti le besoin de faire un choix entre leur deux cultures, cinq ont appréhendé cette bi-culturalité comme étant une synthèse de leurs deux cultures d'origine, cinq estiment s'être construit une culture propre et une personne s'est complètement défaite de ses attaches culturelles.

Alexandre par exemple a senti le besoin de faire un choix afin de se construire, « *je pense qu'à cette époque (adolescence) tu dois te construire et tu es plus en mode « il faut que ce soit ou ça, ou ça », tu n'es pas trop dans les nuances et tu as envie que ce soit un seul truc précis dans ta tête. T'as plus besoin de faire un choix tranché* » (Alexandre, 29 ans, père marocain, mère suisse). Asmaa, 26 ans, de père marocain et de mère suisse en revanche avance qu'elle avait besoin des deux cultures pour se construire et refusait de faire un choix. Quant à Ali, 27 ans de père suisse et de mère marocaine il avance qu'au-delà d'une addition de deux cultures ou deux origines, chaque métissage crée une culture propre : « *je pense qu'on a une culture qu'un marocain 100% ou un suisse 100% n'aurait pas. Donc on a créé notre propre culture d'une certaine manière* ». Nouria a quant à elle eu plus de difficultés à accepter la possibilité de se forger une identité propre qui ne soit pas entièrement marocaine ou entièrement suisse « *Ça a vraiment été compliqué pour moi à gérer. Je dirai qu'avant j'étais moins sereine alors que maintenant je peux dire que je suis musulmane, peut-être pas de la manière qu'il faudrait mais je suis ma façon de l'être, idem pour le Maroc je ne suis peut-être pas marocaine comme je devrai mais je le suis à ma façon aussi* ». (Nouria, 22 ans père marocain, mère suisse).

Dans le cas où une personne n'arrive pas à trouver son identité, elle sera susceptible de rencontrer de la difficulté à se voir comme étant une personne entière et accomplie, et ceci « *l'amènera de façon systématique à opposer les différentes composantes de sa personnalité, aussi morcelée soit-elle. Elle aura tendance à survaloriser ou à dévaloriser un des aspects bien précis de sa personnalité, en occultant tous les autres* » (Belgacem 2012) Là, l'identité et la représentation de soi forment un duo crucial dans la construction de l'individu. Il s'agit alors de prendre en considération la culture de la personne afin d'entrevoir la manière dont l'individu pense et agit et pour comprendre les stratégies identitaires mobilisées.

On constate donc que toutes les personnes issues de mariages mixtes n'ont pas la même perception de leur identité ni le même rapport à leurs cultures. Il existe également des variations au sein des familles, ainsi, si certaines personnes se définissent comme mono culturelles, d'autres se sentiront biculturelles ou encore multiculturelles. (Le Gall 2003) Aussi, il est nécessaire de garder en tête que les enfants issus de mariages mixtes ne forment pas un groupe homogène et ne peuvent donc pas être regroupés sous une même catégorie figée puisque nombre de caractéristiques les différencient non seulement les uns des autres, mais on peut également constater des variations individuelles. Autrement dit, comme nous avons pu le constater auparavant, une personne peut connaître des variations au niveau de son identification et son rapport à sa bi-culturalité au fil des années. Ainsi, *l'existence de la bi culturalité ou de la multi culturalité suppose une définition non essentialiste de l'identité. En effet, l'identité y apparait non seulement comme un processus dynamique mais comme un produit multiple.* (Le Gall 2003).

Avant de se demander à quoi les personnes s'identifient, il peut être intéressant de s'interroger à qui elles s'identifient. En effet, selon Jewell Gibbs, psychologue à Berkeley, les métis.ses s'identifieraient dans un premier temps à leur parent blanc et à l'adolescence c'est à leur parents noirs qu'ils s'identifient. « *Pendant l'adolescence, la réalité refait surface : la société en fait vous définit comme minorité. C'est là que les problèmes commencent pour un métis, un sentiment d'ambivalence dans son identité, un sentiment de marginalité et de loyauté en conflit.* » New York Times 1989, cités par Diouf Kamara 1993). En effet, durant l'enfance et l'adolescence, qui sont des périodes où il est important d'avoir des repères, le. la métis. se pourra rencontrer des difficultés à trouver un point de repère face à ses parents, puisqu'il. elle sera différent.e à la fois de son père et de sa mère. Cette altérité peut être physique, mais également culturelle, en effet, même s'il y a une transmission identitaire ou culturelle, le rapport de l'enfant

à ses deux cultures ne sera jamais le même que ses parents qui sont quant à eux entièrement de cette culture. Il y a donc un décalage quasi systématique qui empêche l'enfant de pouvoir s'identifier pleinement à l'un de ses parents. Ainsi, selon Varro (1995) *«En s'appropriant soi-même les éléments de leur double héritage en tant que marqueurs distinctifs et singularisant, l'adolescent pourra développer le sentiment de posséder une culture différente de celle de ses amis mononationaux, tout en distinguant clairement ses propres expériences de celles de ses parents»*

La mise en scène de soi

Nous allons à présent nous intéresser à la manière dont les métis.ses s'identifient et se présentent.

Anne Unterreiner, dans son texte : « enfants de couples mixtes » (2012), distingue quatre pôles identitaires entre lesquels les métis.ses évoluent. Il y aurait donc les héritier.e.s, les enraciné.e.s, les étrangers.e. et finalement les transnationaux.les.

Les héritier.e.s sont les personnes s'étant appropriées les référents identitaires des deux parents, elles ont ainsi tendance à se présenter comme étant moitié moitié ou suisse et marocaines, ou encore disent avoir une part de chacun. Cette catégorie concerne six de nos interlocuteurs.rice.s. Cette double appropriation est en partie due aux relations étroites entretenues avec la famille notamment en raison de multiples « retours au pays » en particulier du parent étranger et d'un lien fort avec les deux pays (Unterreiner 2012). C'est le cas par exemple d'Asmaa 26 ans, qui se présente systématiquement comme étant moitié suisse moitié marocaine. Elle a néanmoins un problème avec cette appellation puisque, selon elle, on ne peut pas parler de moitié moitié puisqu'on serait complètement les deux. Asmaa a vécu trois ans au Maroc et y retourne régulièrement. Sa mère, suisse convertie est quant à elle très attachée au Maroc, ce qui a certainement pu avoir un impact sur la capacité d'Asmaa à se dire et à se considérer comme appartenant aux deux pays. Elle dit d'ailleurs : *« je n'ai jamais voulu choisir entre le Maroc ou la Suisse... il fallait que j'ai les deux pour me construire »*.

Les enraciné.e.s quant à eux affirment « avoir pris racine », la transmission de référents identitaires a généralement été relativement faible, ils.elles ont tendance à s'identifier à au pays de résidence et s'ils.elles évoquent leurs origines ils.elles parleront alors plus volontiers de « moitié » que de « moitié-moitié » et se diront donc suisse ou suisse d'origine marocaine *« Il y peut y avoir des tensions entre identité pour soi et identité pour autrui. Dans ces cas la souffrance de ceux dont l'identité nationale n'est pas reconnue n'en est que plus forte »* (Unterreiner 2012) C'est le cas de deux de nos interlocuteurs, dont Alexandre, 29 ans qui dit

s'être toujours identifié à la Suisse et se sent très éloigné de la culture marocaine. Il se présente toujours comme étant suisse. Ceci peut s'expliquer par le fait qu'il n'ait pas eu l'occasion de tisser de lien avec le Maroc en raison des absences de son père. C'est également le cas de Kamil, qui nous dit : « *Pour moi je suis Suisse, même mes souvenirs les plus marquants je les associe à la Suisse. En fait j'ai jamais été très proche du Maroc* » Kamil, 26 ans, père suisse, mère marocaine

Quant à l'identité des métis.es se considérant comme étranger.e.s, elle est potentiellement liée à la transmission familiale, à la socialisation de l'individu ou encore à des discriminations vécues qui pourraient expliquer une forme de distanciation entre l'individu et le groupe majoritaire avec qui il entretiendrait peu de liens. Quatre de nos interlocuteur.rice.s se situent dans cette catégorie. C'est le cas notamment de Bouchra, de père marocain et de mère suisse qui a vécu au Maroc jusqu'à ses 19 ans. Les souvenirs qu'elle associe au Maroc sont assez négatifs, notamment l'éducation traditionnelle et religieuse qu'elle a reçue de son père, au point qu'elle se considère aujourd'hui comme Suissesse et se présente comme telle. C'est également le cas de Kenza et Leila qui sont toutes deux nées en Suisse, ont grandi ici et n'ont jamais vécu au Maroc, mais qui se considèrent et se présentent néanmoins systématiquement comme étant marocaines, elles ne se sentent pas Suisse. Deborah par exemple nous dit « *si on demande à tous les étrangers de sortir je crois que je sors aussi* » (Deborah, 30 ans, père marocain, mère suisse)

Finalement, un dernier groupe de personnes, considère réducteur de limiter leur identité à la dimension nationale, dans ce travail six personnes sont concernées, Là, l'identité est transnationale, c'est alors « *une identité acquise et non pas transmise.* » (Unterreiner 2012) Ces personnes auront donc tendance à revendiquer leur identité sociale, professionnelle ou familiale par exemple. Certain.e.s s'identifieront quant à eux à leur ville d'origine, de résidence ou encore à leur canton. C'est le cas par exemple d'Imane qui dit : « *Et il y aussi le fait qu'au Maroc ils sont 100% marocains pour la plupart alors qu'ici il y a beaucoup de moitié moitié, de 2^{ème} génération, c'est très multiculturel et je m'identifie plus à cette identité multiculturelle que l'identité marocaine.* » Imane, 27 ans, père marocain, mère suisse. Adam quant à lui se dit être ni un marocain ni un suisse mais un lausannois typique. Il fait alors référence au caractère cosmopolite de cette Ville et au nombre important de métissages qui sont devenus selon lui « *la norme* ». Comme lui, Ilyes et Zakia mettent en avant leur ville, qu'ils estiment être plus représentative de leur identité globale et pluriculturelle.

Nous allons à présent passer en revue les différentes manières dont nos interlocuteur.rice.s se présentent et voir si cela coïncide avec leur identification.

Tableau 8 : Présentation et identification des interlocuteur.rice.s

Prénom	Identification	Présentation En Suisse	Présentation au Maroc	Présentation durant adolescence
Adam	Lausannois	Lausannois avec origines Fribourgeoises- marocaines	Suisse	Marocain- fribourgeois
Alexandre	Lausannois- Suisse	Suisse	Suisse	Suisse
Bouchra	Suisse	Suisse	Sans réponse	Suisse
Kamil	Suisse	Mon père est suisse- allemand et ma mère marocaine	Suisse	Suisse
Deborah	Suisse dans un corps d'arabe	Marocaine	Sans réponse	Marocaine
Mounia	Suisse- Marocaine	Marocaine	Suisse	Marocaine
Asmaa	Suisse- Marocaine	Moitié marocaine moitié suisse	Ma mère est suisse et mon père est marocain	Mon père est marocain, ma mère est suisse
Nouria	Suisse- marocaine	Marocaine	Marocaine	Suisse

Jawad	Suisse- Marocain	D'origines marocaine et suisse	D'origines suisse et marocaine	Marocain
Myriam	Suisse- marocaine	Suisse- marocaine	Suisse- marocaine	Suisse- marocaine
Soumeya	Marocaine	Moitié marocaine moitié suisse	Moitié suisse moitié marocaine	Moitié marocaine moitié suisse
Kenza	Marocaine	Marocaine	Sans réponse	Marocaine
Leila	Marocaine	Moitié suisse moitié marocaine ¹⁰	Suisse	Marocaine
Zakia	Genevoise, fan de hip hop Suisso- marocaine,	Marocaine- suisse	Se présente en dialecte marocain comme étant suisse	Marocaine
Aicha	non national	Fribourgeoise	Sans réponse	Marocaine
Imane	Valeurs marocaines avec une culture suisse / multiculturelle	Suisse et marocaine	Sans réponse	D'abord suisse puis ensuite marocaine
Ali	Mi occidental mi africain	Marocain suisse et italien	Suisse marocain et italien	Marocain suisse et italien
Ilyes	Global, cosmopolite	Suisse- Marocain /dépend du contexte	Suisse- Marocain	Marocain

¹⁰ Précise qu'elle est « moitié-moitié » depuis qu'elle s'est mariée et a un nom à consonance arabe, avant cela elle se présentait comme étant marocaine.

Parmi nos interlocuteur.rice.s : trois s'identifient au Maroc, trois à la Suisse, cinq au Maroc et à la Suisse, deux s'identifient à leur ville de résidence, et cinq ont une identité transnationale. On remarque également que les personnes ne se présentent pas toujours de la même manière lorsqu'ils sont en Suisse qu'au Maroc, c'est généralement le côté « étranger » qui est mis en avant. Aussi, l'identification diffère dans sept cas de la manière dont les personnes se présentent. La présentation est d'ailleurs souvent moins tranchée et dépend généralement du contexte dans lequel les personnes sont amenées à parler de leurs origines. Aussi il est intéressant de noter que dans sept cas, les personnes précisant leurs deux origines sont celles qui ont le plus de « stigmates culturels » autrement dit, elles ont un nom, prénom et/ou physique « maghrébin », c'est alors un moyen de prouver leur côté Suisse. Cela se confirme d'ailleurs avec Leila, dont le père est suisse et qui a de ce fait grandi avec un nom à consonance suisse, son prénom et son physique ne trahissant pas ses origines maghrébines elle s'est toujours présentée comme étant marocaine en ne mentionnant quasi jamais son côté suisse. Néanmoins, après son mariage, elle a pris le nom de son mari, qui cette fois-ci a une consonance maghrébine, dès lors, elle avoue préciser systématiquement ses deux origines.

Nous pouvons également remarquer une différence dans l'identification entre l'adolescence et l'âge adulte, en effet, durant l'adolescence les réponses étaient plus tranchées/binaires, il y avait moins de nuance ainsi, treize personnes se présentaient en ne faisant référence qu'à un pays. Dans la majeure partie des cas elles se sont rapprochées du côté marocain et cela s'est traduit notamment par un entourage essentiellement maghrébin ou musulman et d'une recherche de lien avec le pays d'origine. En effet, dix personnes sur dix-huit ont revendiqué leur côté marocain à l'adolescence.

Facteurs d'identification

Nous allons à présent nous intéresser aux facteurs susceptibles d'influencer l'identification des personnes qu'elle soit nationale ou transnationale. En effet, le choix identitaire dépend d'une multitude de facteurs qui diffèrent d'une personne à l'autre selon les expériences et les trajectoires individuelles. « *Ces variables interviennent en déterminant l'identité des individus, en créant un sentiment positif ou négatif ou, en favorisant certains traits aux dépens d'autres* » (Le Gall 2003)

Nous allons donc nous pencher dans un premier temps sur les marqueurs identitaires visibles à l'instar du prénom, du nom et de l'apparence physique, puis nous nous intéresserons aux

marqueurs identitaires dits symboliques tels que la maîtrise de la langue, les liens familiaux, le lien entretenu avec le Maroc ou encore la (non-)possession de la nationalité. Nous nous intéresserons finalement à la transmission de référents culturels par les parents.

Prénom

Le prénom est un marqueur social et culturel, il contribue à identifier culturellement l'enfant pour souligner une appartenance. (Collet 2019) Aussi, le choix du prénom de l'enfant traduit-il le projet de transmission des parents, en effet, certains prénommeront leur enfant de manière à l'inscrire clairement dans un « *univers culturel précis* » (Collet 2019) en lui donnant un prénom typé (de l'origine du parent étranger), d'autres choisiront de donner un prénom mixte permettant ainsi de s'inscrire à part égale dans les différentes cultures de l'enfant, et d'autres encore préféreront donner un prénom « local » à leur enfant afin de favoriser son intégration ou de minimiser les marqueurs d'altérité. Parmi les personnes que nous avons rencontrées, treize portent un prénom à consonance maghrébine, trois ont un prénom mixte et deux ont un prénom européen. Si la grande majorité porte un prénom musulman (y compris les trois prénoms mixtes) c'est certainement en raison du fait que les personnes de confession musulmane soient tenues de porter un prénom musulman. Les deux personnes ayant un prénom européen ne sont pas musulmanes et leurs parents, tout comme elles, n'ont quasiment pas de lien avec le Maroc. De même, les deux sont de pères marocains et ces derniers ont été passablement absents depuis leur plus jeune âge.

Afin d'avoir une idée du rapport entre le prénom et l'identification voici un récapitulatif :

- Parmi les treize personnes ayant un prénom marocain : deux personnes ne s'identifient qu'au Maroc / deux à la Suisse cinq s'identifient à la Suisse et au Maroc et quatre ont une identité transnationale
- Les trois personnes ayant un prénom mixte sont quant à elle réparties dans diverses catégories, une personne s'identifie au Maroc, une à la Suisse et une personne à une identité transnationale
- Finalement les deux personnes ayant un prénom européen s'identifient toutes deux à la Suisse.

De plus, dans les cas où les parents sont mariés et que les enfants prennent le nom du père, ce qui dans notre cas s'applique à l'ensemble de nos interlocuteurs, l'enfant hérite d'une référence supplémentaire à ses origines étrangères lorsque c'est le père qui est étranger.

L'altérité est donc d'autant plus visible lorsque le père est marocain que lorsque c'est la mère qui l'est.

On remarque également que si l'enfant a un prénom à consonance arabe et un nom de famille européen, cela peut aussi être problématique, puisqu'il est encore plus compliqué pour les autres de l'identifier comme appartenant à l'une ou l'autre des catégories. C'est ce que Mounia, de mère marocaine et de père suisse nous explique : « *d'avoir un prénom marocain avec un nom à consonance européenne c'est encore plus compliqué parce que quand je vais au Maroc et que je montre mon passeport ils voient bien que mon nom est européen donc ils se disent que je suis pas marocaine ou alors ils pensent que je suis mariée à un Suisse et ici, du fait que je m'appelle Mounia il y a la question de savoir si je me suis fait adopter donc ça a toujours été un peu compliqué en faie* » (Mounia, 26 ans père suisse mère marocaine)

A l'inverse, Asmaa, dont le père est marocain pense que si elle avait porté un nom européen cela aurait modifié son identité notamment en changeant le regard des gens sur elle.

Quant à Leila, elle se trouve dans un cas de figure encore différent puisqu'elle porte un prénom international et son père étant suisse, son nom est à consonance suisse-allemande, elle explique que le fait de ne pas pouvoir être identifiée ou reconnue comme étant marocaine lui a toujours posé problème, c'est même devenu un complexe. Elle raconte que contrairement à son frère, qui lui porte un prénom marocain mais se sent suisse, elle se sent pleinement marocaine mais ni son prénom, ni son nom et encore moins son physique ne témoignent de ses origines, ce qui l'a frustrée tout au long de son adolescence durant laquelle elle usait de toutes sortes de stratégies pour se faire reconnaître comme étant arabe. Elle avoue même avoir emprunté le nom de jeune fille de sa mère, qui est lui à consonance maghrébine sur ses réseaux sociaux durant l'adolescence ou alors elle ne mettait que les deux premières lettres de son nom afin de ne pas laisser apparaître qu'elle était suisse. On constate alors que le prénom et le nom « *peuvent faire l'objet d'un débat intérieur chez l'enfant qui peut se répercuter sur son identité* » (Le Gall 2003) En effet, le prénom et le nom font partie, au côté de l'apparence physique, des premières choses que l'on présente, leur valeur sociale est donc très importante, elle les inscrit directement dans univers culturel et leur permet de se situer dans la société (Le Gall 2003) et si elle ne correspond pas avec leur manière de se voir ou de s'identifier cela peut être compliqué. En effet, « *Quand le prénom devient signifiant, désignant ce qu'on est censé représenter, il est ressenti comme une attache trop serrée à un lieu qu'on ne reconnaît pas particulièrement comme sien*» (Varro, 1995)

Apparence physique

En Suisse, du fait de la migration et des nombreux métissages, « *l'appartenance multiple est devenue un fait social* » (Gilliéron 2017) Gwendolyn Gilliéron, qui a mené une étude sur les enfants issus de couples mixtes en Suisse, distingue deux modèles de perception sociale chez les métis.ses : il y aurait d'une part ceux.celles dont l'apparence physique ne traduit pas une altérité et qui sont de ce fait libres de choisir si ils.elles souhaitent affirmer leur métissage ou alors une origine plus que l'autre ou si ils.elles ne souhaitent mettre en avant aucune des deux, et d'autre part les personnes dont l'apparence étrangère est perceptible, qui sont souvent renvoyées à l'origine de leur parent étranger et ne sont de ce fait pas considérées comme suisses de prime à abord. Elles sont alors quelque fois amenées à justifier, comme nous l'avons dit précédemment, leur double appartenance et le fait que l'un de leur parent soit suisse. Kamil, qui porte à la fois un prénom arabe et a un physique typé maghrébin nous dit : « *je suis pas blond aux yeux bleus.. donc pour justifier le fait que je sois suisse de sang en quelque sorte je disais mon père est suisse allemand et ma mère est marocaine* » (Kamil, 26 ans père suisse, mère marocaine).

Gilliéron évoque également le fait que nombre de métis.ses auraient tendance à se raconter selon le « *doing being ordinary* » développé par Sacks, qui consiste à banaliser leur double appartenance en se présentant comme une personne typiquement suisse qui n'a rien de spécial, mais qui a grandi comme toute le monde (Gilliéron 2017). Ceci leur permettrait de se fondre dans la masse en prouvant qu'ils ne sont pas différents des autres. C'est le cas par exemple d'Adam qui nous dit qu'il parle deux langues nationales et qui nous parle de son grand- père fribourgeois possédant des vignes ainsi que de son enfance passée à faire les vendanges.

Ainsi, l'apparence physique est l'un des marqueurs les plus évident d'une altérité et celle-ci peut avoir une influence considérable sur l'identité des personnes. En effet, les enfants prennent conscience assez tôt de leur différence et se trouvent alors face à un choix ; ils doivent se positionner par rapport à la société et à leur identité (Le Gall 2003). Dans le cas où leur apparence serait différente de celle de la majorité, ce choix peut être plus ardu à faire. Il y aurait donc un impact du physique sur la construction identitaire ainsi que sur la manière de s'identifier. De ce fait, il peut arriver qu'au sein d'une fratrie certain.e.s aient une apparence « locale » et d'autres une apparence étrangère, là, les frères et sœurs auront peut-être des manières de s'identifier différentes. (Le Gall 2013) Ceci pourrait constituer un début de réponse concernant les variations d'indentification inhérentes aux fratries et pourrait éventuellement expliquer pourquoi Kamil (26 ans) et Leila (30 ans) frères et sœurs ne s'identifient pas de la

même manière. En effet, si Kamil est particulièrement typé et s'identifie à la Suisse peut-être pour éviter toute assimilation à une identité qui ne lui correspondrait pas, Leila en revanche n'a pas un physique typé et ceci l'a d'ailleurs toujours complexée. Elle s'identifie quant à elle entièrement à une Marocaine. Il en est de même pour la famille de Déborah, en effet, elle qui est typée s'identifie à la Suisse contrairement à sa grande sœur, qui n'a quant à elle pas une apparence maghrébine mais se considère pleinement marocaine.

Ainsi, l'apparence physique d'une personne peut différer de celle du groupe dans lequel elle se trouve, ce qui peut engendrer des conflits intérieurs complexes. C'est le cas par exemple de Deborah, qui d'après elle a un physique particulièrement typé, elle a les cheveux noirs bouclés, des yeux foncés et une peau basanée. Le reste de sa famille en revanche n'est absolument pas typé, elle s'est donc sentie différente depuis très jeune. *« Moi j'ai pris conscience que j'étais différente aux alentours de 7 ans, parce que du côté de ma mère ils ont tous les yeux bleus, je suis la seule à avoir les cheveux bouclés et ma mère ne gérait pas du tout les cheveux bouclés. Mais ça a plus été quand mes parents se sont séparés, mon père est parti quand j'avais environ 6 ans et du coup j'avais plus de repères physiques, mon père n'était plus là et j'étais avec ma maman aux cheveux raides, blanche aux yeux bleus et automatiquement les enfants étaient méchants, on me disait que j'avais été adoptée, qu'on m'avait trouvée dans une poubelle, du coup moi j'ai fait un gros rejet sur mon côté marocain et en particulier sur mon côté physique, j'aimais pas du tout à quoi je ressemblais ni ce que les gens voyaient parce que pour moi physiquement je voulais avoir les cheveux lisses etc. »* (Deborah, 30 ans, père marocain, mère suisse).

Maitrise de la langue

Avant d'aborder cette thématique il semble important de donner quelques chiffres permettant d'illustrer le niveau de maîtrise de l'arabe ainsi que l'identification des personnes par niveau de langue, ceci dans le but de voir si une corrélation existe ou non.

Parmi les personnes rencontrées,

- Sept personnes sont bilingues : quatre se sentent à la fois marocaines et suisses, une personne ne s'identifie qu'à la Suisse et deux personnes se sentent marocaines.
- Quatre personnes ont un niveau leur permettant de communiquer : une personne s'identifie au Maroc et une personne se sent helvético-marocaine et deux ont une identité transnationale

- Quatre personnes ont des bases d'arabe : deux ont une identité transnationale, une personne s'identifie à la Suisse et une personne se considère comme helvético-marocaine
- Trois personnes ne parlent pas l'arabe : les trois s'identifient à la Suisse.

Selon Amin Maalouf, la langue a une double fonction puisqu'elle « a cette merveilleuse particularité d'être à la fois facteur d'identité et instrument de communication. (...) La langue a vocation à demeurer le pivot de l'identité culturelle, et la diversité linguistique le pivot de toute diversité » (1998).

Aussi, le bilinguisme est un enjeu symbolique (Varro 1990) si pour les parents il peut être synonyme de transmission par « *la survie de leurs propres identités associées à leurs langues et cultures* », les enfants le recevront essentiellement comme un outil supplémentaire leur permettant de choisir leur identification.

Dans le cas de nos interlocuteur.rices, on constate une certaine envie de transmission linguistique des parents étrangers qui se traduit notamment par le fait que six personnes ont suivi des cours d'arabe durant leur enfance, parmi eux quatre sont bilingues, ceci semble néanmoins davantage dû au fait qu'ils aient vécu au Maroc qu'aux leçons de langue reçues ; les deux autres n'en gardent que de fébriles éléments.

Par conséquent, pour des enfants issus de mariages mixtes, le bilinguisme est un des éléments les plus constitutifs de leur double appartenance. Néanmoins nous dit Varro (1990), « *les conditions de sa réalisation sont très inégales* » En effet, il serait erroné de penser que les enfants issus de couples mixtes possèdent tous les outils pour devenir bilingues. En effet, Deprez, Varro et Beate, dans leur étude sur la transmission linguistique au sein des familles mixtes se sont penchées sur la question, elles s'accordent pour dire que la transmission linguistique dépend fortement de l'environnement dans lequel évoluent les familles ainsi que de divers éléments à l'instar du rapport que le parent migrant entretient avec sa propre culture et sa langue ou de l'accueil fait par le parent « local » à la culture et la langue de son.ssa partenaire.

En effet, le choix de transmettre ou non la langue relèverait aussi selon les auteurs de choix affectifs. Ainsi, les auteures nous disent : « *Ce n'est pas parce que les parents maîtrisent chacun plusieurs langues qu'ils vont vouloir/pouvoir les transmettre toutes à leurs enfants. Les choix linguistiques, comme tous les choix, s'imposent en fonction du contexte, des possibilités matérielles et des relations sociales concrètes* » (Deprez, Varro, Beate 2014)

La maîtrise de la langue d'origine du pays étranger peut renforcer le lien entre la personne métisse et son pays étranger d'origine mais également avec sa famille. En effet, grâce à la maîtrise de la langue, la communication avec les membres de la famille ne parlant pas le français est rendue possible. (Unterreiner 2015) la langue est également un vecteur de transmission important de la culture, des normes, des traditions, les assimiler peut donc contribuer à renforcer une identification nationale. Jawad, qui parle couramment l'arabe nous dit : *« je parle parfaitement marocain (..) et la langue c'est le premier facteur d'intégration... donc moi quand je vais au Maroc je me sens marocain parce que j'ai aucun problème à communiquer avec qui que ce soit. Donc c'est clairement un élément clé dans la construction de mon identité et de mon attachement au pays »* (Jawad, 29 ans, père marocain, mère suisse). La langue est donc *« un référent identitaire symbolique susceptible d'être mobilisé dans le discours identitaire de personnes quel que soit leur niveau de langue »* (Unterreiner 2015). On constate donc que la maîtrise de la langue est susceptible de faciliter l'intégration d'une personne à l'intérieur d'une population.

On observe également que ne pas maîtriser la langue d'origine du parent étranger est souvent un facteur de non identification au pays d'origine (Unterreiner 2015). Dans notre cas, seules trois personnes ne parlent pas du tout l'arabe, elles s'identifient toutes pleinement à la Suisse. Ceci se confirme avec le discours d'Adam qui à la question : *« penses-tu que si tu parlais l'arabe tu te serais senti plus marocain ? »* il répond : *« clairement parce que j'aurai pu avoir un contact, j'aurai pu faire partie des discussions autour de la table... par exemple je n'ai jamais pu parler avec mes grands-parents. Des fois on avait l'impression d'être des meubles avec mon frère parce qu'au moment du repas tout le monde switchait en arabe parce que mes grands-parents ne parlaient pas français. Mon grand-père ne savait dire qu'une seule phrase en français et il la répétait en boucle c'était « allez vas y mange ». Donc relation avec c'était impossible quoi... »* (Adam, 30 ans, père marocain, mère suisse).

Pour nombre de métis.ses, parler la langue serait un des éléments majeurs constituant l'identité nationale. *« Je pense que c'est surtout le fait de parler la langue ou pas (qui impacte le lien avec le Pays). Je me suis rendu compte que le fait de parler arabe là-bas les gens te voient différemment, ils essayent de moins t'arnaquer par exemple (rire). Mais c'est un moyen de montrer que t'es de là-bas et j'ai l'impression qu'ils apprécient quand tu fais l'effort, donc là j'essaye de prendre des cours d'arabe, même si presque toute ma famille parle français. »* (Imane, 27 ans, père marocain, mère suisse).

Ainsi, la non maîtrise de la langue rendrait la personne d'une certaine manière illégitime à se dire originaire du pays. C'est ce qu'Asmaa, qui parle couramment l'arabe, le français et l'allemand nous dit : *« si je parlais pas arabe, au Maroc on me considèrerait pas autant marocaine qu'en parlant l'arabe et en Suisse idem, quand on montre à un suisse romand qui lui-même ne maîtrise peut être pas l'allemand, que moi en tant que moitié étrangère je le maîtrise, c'est hyper important dans l'intégration dans les deux sociétés... en fait avec les langues ça légitime mon identité.. D'ailleurs les gens me posent souvent la question : est-ce que tu parles arabe, est-ce que tu lis et écris en arabe (...) il y a une forme de fierté .. oui je suis autant suisse que marocaine et je maîtrise les langues des deux pays. »* (Asmaa, 26 ans, père marocain, mère suisse).

Par ailleurs on constate certaines rancœurs vis à vis du parent étranger lorsqu'il a failli à cette transmission linguistique. C'est d'ailleurs le cas de Leila, dont la mère lui a très peu parlé arabe, elle regrette aujourd'hui de ne pas savoir mieux parler, elle ne comprend pas pourquoi sa mère n'a pas fait l'effort de lui transmettre cette richesse. Selon elle, elle est privée d'un lien privilégié avec son pays mais aussi avec sa famille et plus particulièrement avec sa grand-mère qui ne parle pas le français et avec qui elle aurait aimé pouvoir mieux communiquer.

Il serait néanmoins prématuré d'avancer qu'une corrélation existe entre bilinguisme et identification nationale, puisque comme nous l'avons vu, parmi les personnes bilingues une ne se sent absolument pas marocaine ; de même, parmi les quatre personnes n'ayant que des bases, deux s'identifient à la Suisse et au Maroc à part égale. Mentionnons également que trois personnes ont décidé d'apprendre l'arabe après l'adolescence afin de renforcer leur lien avec le Maroc. C'est le cas de Nouria et Imane qui prennent depuis quelques temps des cours d'arabe littéraire et de Leila qui apprend l'arabe seule depuis quelques années afin de pouvoir communiquer avec sa grand-mère et converser lorsqu'elle se rend au Maroc.

Liens familiaux,

Relation avec la famille nucléaire

Nous allons maintenant nous intéresser aux liens familiaux, dans un premier temps nous nous pencherons sur la famille nucléaire et plus particulièrement avec les parents afin de voir si les relations avec le parent suisse ou étranger ont un impact sur l'identification des enfants issus de mariage mixte. Puis, dans un second temps il sera question d'analyser l'influence des relations avec la famille élargie sur l'identification.

Le développement de l'identité nationale des enfants issus de mariages mixtes est largement influencé par la famille nucléaire selon qu'elle offre une base positive ou négative. Ainsi, une éducation bienveillante et une attitude positive vis à vis de l'enfant permettra à l'enfant de se forger une identité positive. En revanche une relation conflictuelle avec un des parents sera susceptible d'avoir une répercussion négative pour l'enfant notamment au niveau de son rapport avec le parent mais également avec ce que le parent incarne et en l'occurrence son origine. Barbara Bilgé (1996) a mené une étude sur des couples américano-turcs et fait le constat que lorsque le père est turc, plus il est sévère, plus les enfants se montrent réfractaires à leur culture paternelle et à l'inverse, lorsque le père se montre ouvert et conciliant avec ses enfants, ces derniers sont ouverts à la culture turque et à l'islam. Ceci se confirme également avec les personnes que nous avons rencontrées et plus particulièrement les filles dont le père est marocain. En effet, lorsque le père s'est montré trop stricte avec sa fille, elle a tendance à rejeter à la fois la culture marocaine, l'islam mais aussi à faire un rejet des hommes issus de la même culture que leur père. C'est le cas de six de nos enquêtées, dont Bouchra, qui est la cadette d'une fratrie de quatre enfants, dont trois garçons et qui a grandi au Maroc. Son père s'est toujours montré stricte avec elle l'empêchant de sortir, de voir des ami.e.s après les cours et en contrôlant sa manière de se vêtir. Elle raconte avoir quitté le Maroc à la première occasion, afin de s'éloigner de son père, avec qui elle a rompu les liens depuis dix ans. Il l'a « *dégoutée* » de la religion et des hommes musulmans. C'est également le cas d'Imane qui est la troisième fille d'une fratrie de quatre sœurs. Son père s'est également montré passablement stricte notamment au moment de l'adolescence, il interdisait par exemple à ses filles de sortir le soir, contrôlait leur manière de se vêtir (les shorts au-dessus des genoux étaient proscrits tout comme les t-shirts sans manche), aussi, lorsqu'elles étaient invitées à des anniversaires il s'assurait qu'il n'y ait pas de garçons. Cette attitude a mené Imane à avoir une image négative de l'islam, elle nous dit d'ailleurs : « *mon père n'a pas vraiment réussi à nous enseigner l'islam, il nous montrait que les règles et les interdits du coup je me disais mais c'est quoi cette religion, il n'y a que des interdits et c'est en fréquentant des musulmans que ça m'a attiré et que j'ai vraiment compris le sens* » (Imane 27 ans, père marocain, mère suisse).

On constate dès lors que les mauvaises relations avec le père marocain influencent très certainement l'identification. En effet, sur six personnes s'identifiant à la Suisse ou à une ville suisse, cinq sont de père marocain et entretiennent de mauvaises relations avec lui ou ont rompu tout contact avec lui. Quatre n'ont reçu aucune transmission identitaire marocaine, ne connaissent pas la langue, et ne vont pratiquement jamais au Maroc. Elles ont été élevées principalement par leur mère suisse.

Pour la cinquième personne en mauvais terme avec le père marocain, elle a quant à elle eu une forte transmission identitaire marocaine qui se traduit notamment par le fait qu'elle ait vécu jusqu'à ses 18 ans au Maroc. Néanmoins l'éducation donnée par son père l'a dégouté du pays, elle s'identifie aujourd'hui uniquement à la Suisse.

Pour la sixième personne dont la mère est marocaine, il semblerait que ce soit des facteurs plus contextuels qui influenceraient l'identification à la Suisse, à l'instar du choix de son entourage, principalement suisse.

Relevons également que l'accueil réservé par le parent suisse à la culture, la religion ou la langue du parent étranger peut avoir une influence sur l'identité de l'enfant (Le Gall 2003) En effet, une attitude positive vis à vis de la culture du parent étranger contribue à donner une image positive de cette dernière, ce qui aura tendance à amener l'enfant à accepter plus naturellement cette appartenance. C'est le cas par exemple de la mère de Jawad, Asmaa et Soumaya qui a un rapport privilégié avec le Maroc, elle parle l'arabe et s'est convertie à l'Islam. La culture marocaine est particulièrement présente au sein de cette famille dans laquelle le père veille à transmettre sa culture à ses enfants. Ces derniers sont d'ailleurs bilingues et deux d'entre eux s'identifient autant au Maroc qu'à la Suisse.

[Lien avec la famille élargie](#)

L'identité nationale peut également passer par le lien affectif en l'occurrence le lien familial. Unterreiner (2015) parle d'ailleurs d'identification symbolique au pays étranger puisque c'est en partie les liens familiaux qui permettraient de créer ou d'entretenir une relation avec le pays étranger. En effet, il pourrait y avoir une corrélation entre l'intensité des liens familiaux avec la famille vivant dans le pays étranger et l'identification nationale (Unterreiner 2015). C'est le cas par exemple de Leila, 30 ans, qui a une relation très forte avec sa famille maternelle résidant au Maroc. Elle associe d'ailleurs la majorité de ses souvenirs d'enfance au Maroc et aux étés qu'elle passait avec sa cousine. En revanche elle décrit sa relation avec sa famille paternelle comme quasi- inexistante, froide et très superficielle à l'exception d'une cousine avec laquelle elle a des contacts. Ceci a fortement contribué à développer son identification exclusive au Maroc selon elle.

De plus, en l'absence de transmission identitaire par le parent, si le lien avec la famille élargie est présent, la personne issue d'un couple mixte pourra développer une identité nationale affective. C'est le cas par exemple d'Aicha, qui est en rupture avec son père depuis de

nombreuses années, ce dernier ne lui a pas appris l'arabe et la culture marocain n'était pas particulièrement présente au sein du foyer. Néanmoins, le rapport qu'Aïcha entretient avec sa famille paternelle depuis petite est si fort qu'elle ressent le besoin d'y retourner chaque année. Elle aussi associe ses souvenirs d'enfance au Maroc, elle raconte d'ailleurs pleine d'engouement : « *quand j'arrivais je n'allais pas chez mon oncle ou ma tante, j'allais chez ma famille. D'une rue j'allais chez l'un ou chez l'autre et voilà c'était les vacances donc tous mes cousins cousines étaient en vacances donc ils avaient du temps et mes tantes étaient à la maison parce qu'elles ne travaillent pas* » (Aïcha 27 ans, père marocain, mère suisse) elle a d'ailleurs développé une relation particulière avec le Maroc qu'elle considère comme son « *jardin secret* », elle n'a jamais souhaité amené son entourage, pour elle le Maroc constitue non seulement un repère mais aussi un échappatoire dans lequel elle peut être pleinement elle-même « *Et c'est aussi mon jardin secret, je suis quelqu'un d'autre, c'est un endroit où je peux être beaucoup plus simple et je n'ai pas envie de le partager avec quelqu'un d'autre. Et ma sœur et moi on est celles qui sont le plus proche du Maroc on a vraiment une relation fusionnelle avec notre famille et aussi j'ai l'impression que les gens ne nous reconnaîtraient pas, si j'amenais quelqu'un d'ici je ne pense pas qu'il reconnaisse la Aïcha de là-bas* » (Aïcha 27 ans, père marocain, mère suisse)

A l'inverse, Adam, 30 ans, dont le père n'a pas tenu à lui transmettre la langue ou la culture marocaine, n'a pas de relation avec sa famille paternelle au Maroc, notamment en raison de la barrière de la langue, il se sent en revanche très proche de sa famille maternelle, qui a été présente tout au long de son enfance, « *Mon père me parlait pas en arabe parce qu'il voulait pas qu'on parle une autre langue que ma mère et il était pas présent alors que mes grands-parents fribourgeois ils étaient très présents ils faisaient des allers-retours juste pour nous garder toutes les semaines donc ils étaient vraiment géniaux* » (Adam, 30 ans, père marocain, mère suisse) cette relation a donc certainement contribué au fait qu'il ne s'identifie aujourd'hui qu'à la Suisse. On constate donc que lorsque le parent étranger ne transmet pas l'identité nationale et que les liens familiaux sont moindres, il n'est pas rare que l'enfant métis ne s'identifie pas de manière affective à son pays d'origine.

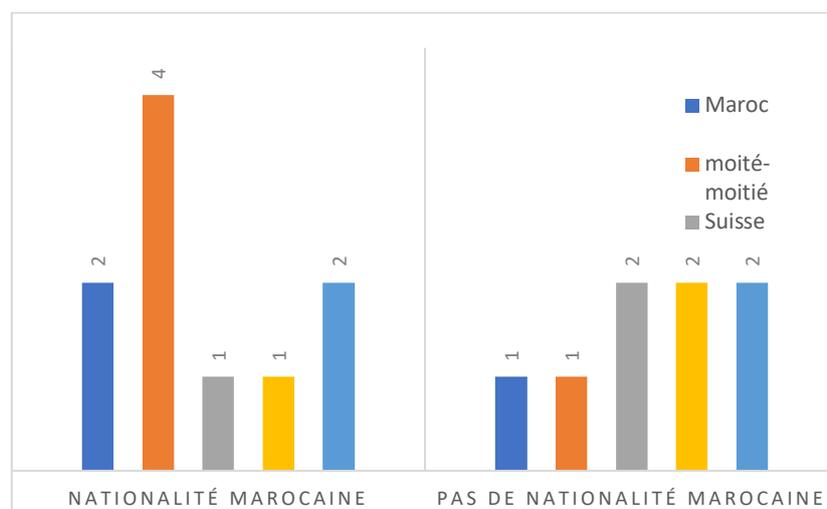
Nationalité

Pays de cœur, pays de passeport

Intéressons-nous à présent à un autre marqueur identitaire dit symbolique : la nationalité. Être binational.e peut être effectif dès la naissance ou découler d'un choix personnel. Cette double appartenance est appréhendée différemment selon les personnes en fonction des sensibilités, de l'expérience et du lien que la personne entretient avec chacun des pays. Elle peut donc avoir une dimension émotionnelle et symbolique forte pour certain.e.s alors que pour d'autres, cette double nationalité aura une fonction avant tout utilitariste en facilitant par exemple l'héritage, le business ou autre. Delphine Perrin nous dit d'ailleurs qu'« *Au-delà du lien juridique et politique qu'elle établit entre un individu et deux États, la double nationalité relève souvent de l'intime, de ressentis personnels qui ne seront pas toujours partagés, de la représentation que chacun se fait de son appartenance.* » (Perrin 2016)

J'ai souhaité voir s'il existait un rapport entre l'identification et la possession de la nationalité marocaine.

Tableau 9 : Rapport entre la nationalité et l'identification



Nous constatons que les personnes ayant la nationalité ont plus tendance à s'identifier au Maroc, à une identité mixte ou extra nationale. Une minorité s'identifie à la Suisse ou à la ville d'habitation.

Quant aux personnes n'ayant pas la nationalité, on observe également que l'identification à la Suisse, à la ville d'habitation ou une identification extra nationale sont plus courantes. Une minorité s'identifie au Maroc ou à une identité mixte.

Posséder deux nationalités, deux identités, deux appartenances, venir de deux pays est certes une richesse, mais ceci implique donc non seulement une citoyenneté plurielle mais également des allégeances multiples. En effet, les personnes binationales se retrouvent dans un entre- deux où elles peuvent être contraintes de recourir à des stratégies afin de vivre au mieux avec les deux parties. Il s'agit par exemple de montrer le passeport du pays dans lequel elles entrent ou encore de ne pas mentionner leur deuxième nationalité selon le pays dans lequel elles se trouvent. Cette citoyenneté plurielle implique donc souvent des allégeances multiples (Wihtol de Wenden dans Perrin 2016) Il s'agit donc en quelque sorte de « *prouver son allégeance à chacun des États* » (Perrin 2016), de prouver que l'on fait partie du groupe, du Nous, l'idée d'appartenance est donc centrale dans ce cas-là. A fortiori pour les immigré.e.s ou leurs enfants pour qui la double nationalité constitue un lien privilégié avec le pays d'origine. Catherine Wihtol de Wenden parle ainsi de double présence pour contraster avec la double absence d'Abdelmalek Sayad en parlant des travailleurs immigrés dans les années 1970 qui était à la fois étrangers en France mais également dans leur pays d'origine.

[Droit du sang ou droit du sol : le cas du Maroc, la réforme de 2007](#)

La nationalité peut être fondée sur le droit du sang ou sur le droit du sol. Souvent les pays d'émigration optent pour le droit du sang afin de renforcer et maintenir les liens avec ses ressortissant.e.s contrairement aux pays d'immigration qui tendent quant à eux à favoriser le droit du sol. En ce qui concerne le Maroc, les conditions d'accès à la nationalité sont fondées essentiellement sur le droit du sang, ainsi, de son entérinement en 1958 et jusqu'à 2007, l'article 6 du chapitre II du code de la nationalité marocaine stipulait : « *Est Marocain, l'enfant né d'un père marocain. L'enfant né d'une mère marocaine et d'un père inconnu et l'enfant nouveau-né trouvé au Maroc est présumé, jusqu'à preuve du contraire, né au Maroc* ».

Cette loi empêchait donc les mères marocaines de donner la nationalité à leurs enfants, quand bien même ils habiteraient au Maroc ou y seraient nés. Ils étaient donc contraints de faire renouveler leur permis de séjour régulièrement s'ils résidaient au Maroc, au même titre que des étrangers.

En 2007, une réforme majeure du code de la nationalité a été opérée, l'Article 6⁵ du chapitre II du code de la nationalité stipule dorénavant : « *Est marocain, l'enfant né d'un père marocain ou d'une mère marocaine.* » offrant ainsi la possibilité aux mères marocaines de transmettre la nationalité à leurs enfants nés d'un père étranger, pour autant que le mariage soit conforme au

code de la famille. Ce dernier exige de la marocaine musulmane qu'elle épouse un musulman, quant à la marocaine juive, elle est soumise aux règles du statut personnel hébraïque marocain.

Au-delà de l'aspect purement juridique, cette réforme a une dimension symbolique importante puisqu'elle considère dès lors ces enfants comme faisant partie intégrante du pays puisque la nationalité permet de distinguer le national de l'étranger « *en traçant une frontière entre le dedans et le dehors* » (Zeghibib dans Perrin 2016).

Ainsi, bon nombre de personnes dans ce cas ont demandé à avoir la nationalité dès que la réforme a été promulguée. C'est le cas d'Ilyes par exemple qui a fait les démarches et a obtenu la nationalité en 2007 « *Si je partais au Maroc sans avoir la nationalité maintenant je pense que je me sentirai un peu plus étranger* » (Ilyes 26 ans, père suisse, mère marocaine) ou de Myriam qui a obtenu la nationalité après que sa mère en a fait la demande. Pour les deux il semblait évident de faire cette double nationalité. Parmi les six personnes que j'ai rencontrées dont la maman était marocaine, seules deux sont binationales. Je me suis donc intéressée aux raisons pour lesquelles les quatre autres personnes ne l'ont pas demandée ou obtenue malgré la réforme. J'ai donc pu constater qu'à l'exception d'une personne, toutes se sentent marocaines ou « moitié-moitié » malgré l'absence de nationalité, cependant toutes s'accordent pour dire qu'elle légitimerait leur position. S'ils ne sont pas marocains c'est bien souvent inhérent aux démarches souvent longues et compliquées. Leila par exemple, se considère comme marocaine, elle n'a pourtant pas la nationalité. Elle a décidé d'entamer les démarches à la naissance de sa fille qui a quant à elle la nationalité puisque son père est marocain. Elle nous explique qu'après trois ans de procédure « *il manque toujours des papiers qu'il faut aller chercher au Maroc et c'est mission impossible pour l'obtenir il te faut des procurations, et j'ai pas le droit d'aller les prendre moi-même vu que je suis pas marocaine... c'est la galère* » (Leila, 30 ans, père suisse, mère marocain). Elle nous explique également qu'elle ne ressent pas le besoin d'avoir la nationalité pour se sentir marocaine, c'est uniquement pour avoir la même nationalité que sa fille « *au cas où* » nous dit-elle.

C'est ainsi que beaucoup se découragent avant d'y accéder, c'est le cas également de Mounia, pour qui avoir la nationalité reviendrait à être reconnue comme étant marocaine, elle a laissé le projet en suspens pour le moment en raison de la lourdeur des démarches : « *j'ai toujours eu ce sentiment quand j'allais au Maroc de pas être marocaine et quand je suis en suisse de pas être suisse. Donc voilà quand j'irai au Maroc à la douane avec le passeport marocain je serai vraiment marocaine, parce que là quand je vais au Maroc je ne suis pas marocaine hein, je ne fais pas partie du pays donc je peut-être qu'en ayant la nationalité...* » (Mounia. 26 ans, père

suisse, mère marocaine). Ali au contraire se sent marocain à part entière bien qu'il ne le soit pas juridiquement parlant, « *ça change rien du tout. Peut-être qu'un jour je la demanderai mais ce sera juste administratif. Ce sera plus simple si je veux faire un projet au Maroc ou habiter là-bas. Mais sinon voilà moi je suis marocain, j'ai pas besoin d'un bout de papier pour dire ce que je suis. C'est comme si on m'enlève la nationalité suisse, ça changerait rien, je resterai suisse quand même* » (Ali 27 ans, père suisse, mère marocaine).

Deux éléments semblent toutefois ressortir du discours des personnes interrogées, d'une part l'utilité de la nationalité qui leur permettrait à la fois d'accéder à l'héritage et de faire des projets, mais également une chose à laquelle je ne m'attendais pas : la douane.

En effet, qu'ils possèdent la nationalité ou non le passage à la douane marocaine est ressorti dans plusieurs de mes entretiens. En effet, il semblerait que le fait d'avoir un nom ou un prénom à consonance marocaine mais ne pas détenir la nationalité puisse être sinon problématique du moins gênant à la douane puisque les douaniers éprouvent quelques fois de la difficulté à comprendre que la personne puisse avoir un parent marocain sans l'être soi-même. Les personnes font alors face à de nombreuses questions de la part de douaniers ou à des remarques qui les renvoient à leur place de suisse ou du moins de non marocain. Leila, qui ne détient pas la nationalité marocaine nous explique par exemple que lorsqu'elle se rend au Maroc, au moment du passage de douane elle les salue en arabe et ils constatent qu'elle a plusieurs tampons témoignant de ses séjours répétés au Maroc et elle a un nom marocain (suite à son mariage avec un marocain). Ainsi lorsqu'elle présente son passeport suisse, ils lui demandent systématiquement son passeport marocain et sont interpellés lorsqu'elle leur dit qu'elle ne le possède pas. Cette situation est assez gênante puisque « *t'arrives au Maroc t'es heureuse de rentrer chez toi d'une certaine manière mais on te renvoie directement à la figure le fait que t'es pas vraiment marocaine quoi...* » (Leila, 30 ans, père suisse, mère marocaine). Imane se trouve dans le même cas de figure « *j'ai toujours la réflexion quand j'arrive à la douane parce qu'ils voient que j'ai un prénom et un nom arabe et ils me disent toujours que je dois faire la carte marocaine* » (Imane, 27 ans, père marocain, mère suisse).

Transmission identitaire par les parents

Nous allons maintenant nous intéresser à la transmission de référents identitaires aux enfants issus de mariages mixtes et la possible influence que celle-ci peut avoir sur leur construction identitaire. L'analyse des discours identitaires permet de s'intéresser non seulement à la manière dont le parent étranger transmet les référents identitaires mais également de déceler la

manière dont ceux qui sont reçus par les enfants. Ceci nous amène ainsi à distinguer d'une part les cas de transmission identitaire importante et de l'autre la faible transmission voire l'absence de celle-ci.

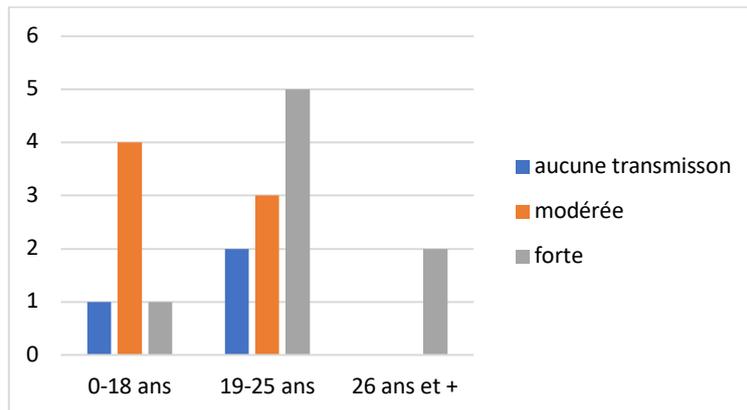
Lorsqu'il y a un lien fort avec le pays d'origine du parent étranger, ce dernier a tendance à vouloir transmettre sa culture à ses enfants et à faire en sorte que ces derniers connaissent leur pays. Ils sont ainsi amenés à côtoyer d'autres familles du même pays, à apprendre la langue par le parent ou en prenant des cours et quelque fois la famille décide de migrer dans le pays d'origine du parent étranger pour s'y installer temporairement ou définitivement, là, la transmission identitaire n'en est que plus importante. Parmi les personnes rencontrées sept ont vécu au moins une année au Maroc, deux y ont d'ailleurs vécu jusqu'à leur majorité. C'est le cas par exemple d'Asmaa qui a vécu au Maroc, de ses cinq ans à ses huit ans, *« je pense que ça a renforcé le côté marocain et musulman, je pense que c'est très important pour une enfant à cette époque-là de savoir qui il est, dans quelle catégorie se mettre etc. donc ça a renforcé ce côté marocain. Après est-ce que ça complique les choses. Probablement oui.. je pense que c'est une grande chance d'avoir passé 3 ans au Maroc mais s'il y avait pas eu cette phase dans ma vie peut être que je me serai moins posé de questions.. mais je sais pas.. »* (Asmaa, 26 ans, père marocain, mère suisse).

Myriam quant à elle a été envoyée au Maroc par ses parents à l'âge de sept ans et y a vécu pendant dix ans. Ses parents sont restés en Suisse, elle vivait chez sa tante. Le choix venait de sa mère qui tenait à ce qu'elle apprenne la langue, la culture et la religion., elle a tenu à lui transmettre la langue et la culture marocaines depuis très jeune, elle nous dit d'ailleurs : *« j'ai vécu ici jusqu'à l'âge de sept ans, les week end étaient réservés à apprendre l'arabe, je les haïssais mais maintenant je suis tellement reconnaissante. Après on a déménagé au Maroc, à Casablanca. J'y ai vécu dix ans et du coup j'ai fait ma scolarité là-bas dans une école privée et donc j'ai pu perfectionner mon arabe, et le français je l'avais de toute façon »*, (Myriam, 22 ans, père suisse, mère marocaine).

L'autre cas de figure concerne les métis.ses à qui aucun référent identitaire n'a été transmis si ce n'est ceux du pays de résidence (Unterreiner 2015) On serait tenté de lier cette non transmission à l'âge de migration en supposant que plus le parent a migré jeune moins il transmettra de référents identitaire de son pays d'origine, c'est d'ailleurs ce que l'étude menée par Anne Unterreiner avance lorsqu'elle dit *« les enfants de couples mixtes dont les parents migrants sont arrivés jeunes dans le pays où résident leurs enfants. Ayant eux-mêmes reçu des*

référents identitaires relativement à leur pays d'origine de manière partielle, ils ne se sentent pas à même de les transmettre ». Or cette constatation ne s'applique pas pour les personnes que j'ai rencontrées, c'est d'ailleurs ce que l'on peut observer grâce au graphique ci-dessous qui met en lien l'âge de migration du parent étranger avec la transmission de référents identitaires.

Tableau 10 : Rapport entre l'âge au moment de la migration du parent étranger et la transmission faite aux enfants.



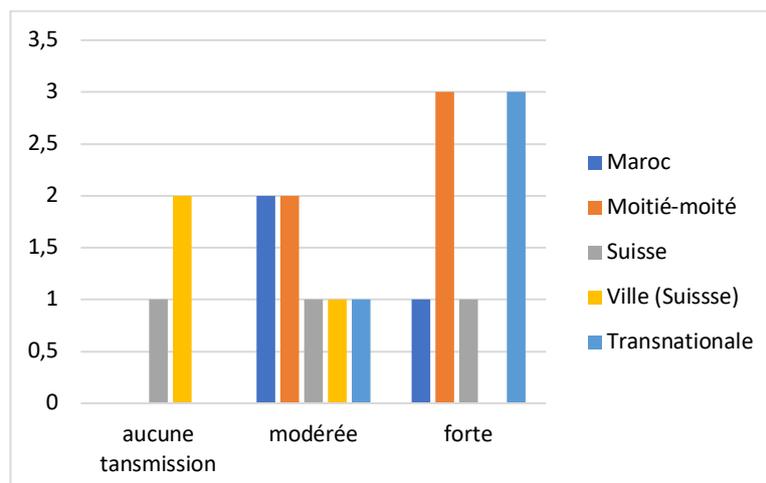
Dans mon échantillon, trois parents n'ont transmis aucun référent identitaire associé au Maroc à leurs enfants, ils ne leur ont donc jamais parlé arabe et ne retournent pas ou presque jamais au Maroc avec eux. Si l'âge de la migration ne semble pas être un facteur explicatif c'est surtout leur absence qui pourrait l'être ainsi que le faible lien qu'ils.elles entretiennent eux.elles-mêmes avec le Maroc et par extension avec leur famille avec qui ils.elles ne sont souvent presque plus en contact. Pour Adam et Alexandre, il s'agirait également d'une volonté d'intégration à la Suisse qui les aurait poussés à ne pas transmettre leur culture. Il s'agirait alors d'une « *intégration par assimilation* » (Collet 2003 cité par Unterreiner 2015) C'est d'ailleurs ce que nous explique Adam, dont le père est arrivé à vingt ans en Suisse pour étudier à l'EPFL, Ce dernier était passablement absent durant l'enfance d'Adam et n'a jamais tenu à transmettre de marqueurs identitaires marocains. Adam tente d'expliquer ce choix : « *je pense qu'il a voulu vraiment s'intégrer et être vraiment suisse... il ne voulait pas montrer de différence avec les suisses. Moi j'ai vraiment grandi comme un petit suisse. C'est après le divorce qu'il a commencé à être un peu plus proche de sa culture. Il ne nous a pas appris l'arabe parce qu'il voulait pas qu'on parle une autre langue que ma mère et surtout il n'avait pas le temps. Du coup entre mes 4 et 12 ans je savais que j'avais des origines marocaines mais c'est plus avec la vaisselle ou quelques photos. Je savais qu'il y avait quelque chose au Maroc mais ça voulait pas dire grand-chose..(..) quand j'ai eu 12 ans, après le divorce de mes parents c'est la*

première fois que je rencontrais vraiment ma famille.. J’y étais allé à 4 ans mais j’avais aucun souvenir. C’était très bizarre... » (Adam 30 ans, père marocain, mère suisse). Dans les trois cas où les parents n’ont pas transmis de référents identitaires associés au Maroc, l’absence de séjours au Maroc et de liens familiaux ont certainement contribué à une identification exclusivement suisse.

Aussi, les cas de transmission les plus prononcés concernent-ils les migrations après dix-huit ans, ils concernent des parents ayant un lien très étroit avec le Maroc et la famille y résidant, leurs enfants sont souvent bilingues et ils.elles ont tou.te.s à l’exception d’une famille vécu au Maroc et y retournent d’ailleurs très fréquemment. Finalement, la culture marocaine est prépondérante au sein de ces familles.

Concernant le lien entre le degré de transmission et l’identification, il n’est pas possible de déduire qu’une corrélation existe, néanmoins on remarque que lorsqu’il n’y a pas de transmission, l’identification est uniquement Suisse (ville Suisse y compris), lorsque la transmission est modérée l’identification est répartie de manière quasiment équitable entre le Maroc, double identification, et la Suisse (comprenant l’identification à une ville Suisse) et finalement, lorsqu’il y a une forte transmission on constate que les métis.ses ont tendance à avoir une identification plus modérée, moins binaire, ce qui se traduit par une majorité d’identification transnationale et « moitié-moitié ».

Tableau 11 : Rapport entre la transmission de référents culturels marocains et l’identification.



Entourage :

Après avoir parcouru différents facteurs susceptibles d'influencer l'identification des enfants issus de mariages mixtes à l'un ou l'autre de leur pays d'origine. Il semble à présent intéressant de se pencher sur différents indicateurs permettant de mesurer leur « pratique » de l'identité. Nous allons donc nous intéresser à la manière dont nos interlocuteurs choisissent leur entourage.

On constate qu'au moment de l'adolescence le choix des amis peut être révélateurs d'un besoin d'identification et d'appartenance à un groupe. En effet, l'appartenance à un groupe social a un rôle non négligeable dans la construction identitaire. Moscovici (1994) s'est penché sur l'influence des groupes sociaux sur les représentations sociales des enfants, il avance que : *« Les groupes auxquels l'enfant est confronté dans son milieu de vie exercent des influences de degré différent sur celui-ci ».*

Nous avons vu précédemment que la construction identitaire se fait en plusieurs étapes, elle se construit également sur les relations sociales et notamment les amis, qui vont permettre à la personne de se construire en cherchant à la fois les similitudes et les différences avec les membres du groupe d'amis. Ceci est d'autant plus important dans le cas des personnes métisses qui ont tendance à chercher une identité unique notamment au moment de l'adolescence. Ainsi, le groupe d'amis leur permet à la fois de s'identifier à un groupe précis partageant la même origine, la même religion ou d'autres similitudes, ce qui pourrait renforcer leur sentiment d'appartenance au groupe et à la communauté.

C'est d'ailleurs ce que nous explique Mounia qui durant cette période recherchait activement la compagnie de personnes étrangères et particulièrement musulmanes, mais lorsqu'elle a réussi à trouver son identité ce besoin s'est estompé : *« quand je suis allée au Mail (collège), c'était vraiment multiculturel et là je me suis fait beaucoup plus d'amis arabes, musulmans et noir que des suisses. J'étais naturellement plus proche des personnes musulmanes en fait ça s'est fait plus naturellement contrairement à mon frère qui n'a jamais eu d'amis arabes. Il était toujours avec des suisses ou des amis du village. Moi je cherchais à me retrouver avec des gens de ma communauté en fait. (Aujourd'hui) il y a eu une évolution je dirai, j'ai grandi, je suis en couple et je suis plus posée.. Je sais d'où je viens en fait, je suis plus sûre de moi aussi.. j'ai plus cette recherche d'origine, de qui je suis, de « je dois trainer avec des arabes pour me considérer arabe » tu vois ? en fait aujourd'hui je peux dire que je m'en fiche alors que quand*

j'étais plus jeune je m'en fichais pas du tout, j'avais l'impression d'un manque » (Mounia, 26 ans, père suisse, mère marocaine).

C'est essentiellement « *au feeling* » que les amis se choisissent, sans tenir compte de l'origine ou de la religion. Il peut néanmoins y avoir certaines choses qui rapprochent les personnes, à savoir une forme d'entre-soi protecteur qui serait d'avantage multiculturel que communautaire (Le Gall 2003). En effet, les discriminations, les doutes, les questionnements peuvent rapprocher des personnes ayant des marqueurs d'altérité ou des personnes issues de métissage et une proximité peut alors se faire ressentir entre elles à travers des échanges puisqu'elles sont susceptibles de se comprendre sur des points en particulier. C'est ce que nous dit Aicha lorsqu'elle évoque son amitié avec d'autres métis.ses. « *je me suis toujours entourée de moitié moitié mais pas forcément moitié marocains, là une de mes meilleures potes est moitié gabonaise moitié suisse et on se rend compte que ce qui nous travaille, ce qu'on peut rencontrer dans la société c'est très lié au métissage et pas au fait d'être marocain ou gabonais. Par exemple la question d'où tu viens et aussi au fait d'être partagé entre deux cultures, de connaître deux cultures ben c'est des choses que j'arrive plus partager avec des personnes métisses » (Aicha, 27 ans père marocain, mère suisse).*

Si au niveau amical, personne n'a fait mention d'une quelconque préférence concernant l'origine ou la confession dans le choix des ami.e.s, il en est autrement concernant les choix amoureux. En effet, on ressent d'avantage les frontières intergroupes ou interconfessionnelles, ainsi parmi les personnes que nous avons rencontrées, cinq personnes accordent une grande importance au fait que le.la conjoint.e soit musulman.e, deux personnes souhaitent que leur partenaire soit croyant.e et six personnes (uniquement des filles) ont fait mention du fait qu'elles ne souhaitent surtout pas être avec un homme arabe. Pour cinq personnes l'origine et la religion ne sont pas des critères et finalement aucune personne n'a fait mention d'un souhait d'être avec un.e marocain.e. Ce nombre important de personnes ayant des critères plus ou moins strictes renvoie à deux cas de figure, souvent les personnes font un choix en vue de suivre les souhaits parentaux qui voudraient une personnes de la même origine ou dans notre cas de la même religion, et dans d'autres cas, les enfants issus de couples mixtes évitent volontairement des conjoint.e.s de la même origine qu'eux.elles. Les raisons peuvent être nombreuses mais bien souvent c'est dû à une mauvaise expérience amoureuse passée avec une personne de cette origine ou alors, le rejet des hommes de la même origine viendrait de leur relation conflictuelle avec leurs pères. En effet, parmi nos interlocutrices, deux ont rompu contact avec leur père

depuis plus de dix ans une troisième garde en tête l'éducation particulièrement stricte que leur père lui a donnée. De peur de se retrouver avec un homme à l'image de leur père, elles préfèrent éviter les hommes arabes, c'est ce que Bouchra nous dit lorsqu'elle évoque le fait qu'il lui serait impossible d'être avec un marocain : *« j'aime pas les musulmans...enfin les hommes musulmans, c'est même pas du racisme mais je ne peux pas me retrouver dans une situation où un homme va me dire ce que je peux faire ou non comme mon père...sous prétexte de la religion et du coup je suis avec un athée et ça va très bien »* (Bouchra 25 ans, père marocain, mère suisse).

Il est intéressant de noter que dix personnes sont en couple actuellement, parmi elles, six sont avec des personnes issues de mariages mixtes parmi lesquels : quatre métissages autre que Maroc et deux Suisse-Maroc. Deux personnes sont en couple avec des marocains résidant au Maroc, une personne est avec un Suisse et une avec un Italien. Nous pouvons constater une proportion relativement importante de personnes étant avec un.e partenaire métis.se, là aussi, le choix d'être avec une personne issue de mariage mixte ne constitue pas un critère en soi mais, tout comme nous l'avons mentionné pour les relations amicales, il semblerait que le fait d'être avec une personne métisse permette de mieux se comprendre mutuellement au sujet des interrogations communes. En effet, il y a possiblement une compréhension mutuelle qui les amène à pouvoir partager leur quotidien de personnes aux appartenances multiples sans devoir s'expliquer.

Comment vivre au mieux le métissage

Alors que ce que travail touche à sa fin, j'ai tenu à apporter quelques clés supplémentaires à mes enfants afin qu'ils puissent profiter de l'expérience du métissage de personnes leur étant similaires. Voici donc quelques conseils que mes interlocuteur.rices ont tenu à leur donner :

- Considère ton métissage comme une richesse qui te donnera un autre point de vue du monde riche et diversifié dans lequel on vit. Sois fier de combiner ces deux cultures, de les vivre et de les synthétiser à ta manière. Peu importe la catégorisation des autres il est important que tu n'oublies jamais ta propre identité comme appartenant aux deux cultures et dont le degré n'est qu'à définir suivant ton ressenti et ton expérience.

Myriam

- Pour commencer, essaie de voir et de prendre ce qu'il y a de positif dans chacune des deux cultures avec lesquelles tu as grandi. Quels sont les principes et les vertus que tu souhaites avoir et développer ? Par exemple si tu vois que les marocains sont très chaleureux, et que cet aspect te plaît, tu pourras alors l'intégrer dans ta vie, ou alors si tu admires la confiance présente au sein de la communauté suisse, tu pourras également prendre les Suisses en exemple et faire de ton mieux pour leur ressembler. En agissant ainsi, cela te permettra de percevoir la richesse qui réside dans la bi-culturalité et qui fera de toi une personne bien particulière.

Cette ouverture te permettra notamment de développer une compétence qui n'est pas présente chez tout un chacun, la compétence interculturelle. La construction identitaire, peu importe les origines ethniques de la personne, n'est pas évidente, et particulièrement durant l'adolescence. Cependant, ne laisse pas les autres te mettre des étiquettes, c'est à toi de savoir qui tu es et qui tu veux être. Par exemple si tu ne veux pas qu'on te colle une étiquette sur ta religion, n'entre pas dans des débats en lien avec l'islam et ne cherche pas à te justifier. J'estime que personne n'a à se justifier pour une communauté dans son ensemble. L'essentiel c'est de t'accepter telle que tu es, tu n'es ni la représentante de la communauté suisse, marocaine, musulmane, européenne, africaine, etc. Si tu souhaites l'être, tu peux, mais tu verras qu'il est difficile d'avoir ce poids sur les épaules. Aucune culture, langue ou religion n'est supérieure aux autres, ouvre-toi aux autres et laisse l'Autre venir à la rencontre de tes identités. Ce partage me paraît être essentiel. Entoure-toi de personnes ouvertes et bienveillantes, notamment de personnes biculturelles ou multiculturelles.

Dans certains contextes, des personnes moins bienveillantes seront nécessairement présentes, mais tu pourras t'en protéger, ne laisse pas les personnes avec une tendance raciste te prendre de l'énergie. Cela n'en vaudra pas la peine. C'est à eux que revient la tâche de travailler sur eux-mêmes pour accepter tout un chacun tel qu'il est.

Certes, il y a aura probablement des moments plus difficiles dans cette construction identitaire, mais avec le recul je constate que nous vivons dans un pays qui nous permet de vivre bien avec notre métissage. N'oublie pas la chance que tu as de vivre dans ce contexte qui te permet d'avoir une liberté de croyance, de pensée, etc. Tu es une fille très intelligente et je suis sûre que tu sauras faire les bons choix pour te développer au mieux avec ton métissage. Si tu ressens le besoin d'aborder le sujet, n'oublie pas que tu as des personnes autour de toi, tes parents, tes tantes, ou autre proche dit « métisses » qui seront présents pour t'accompagner sur ce beau chemin.

Asmaa

- Sois fière tant que tu peux l'être, c'est une richesse. Prends ce qui a de bon de chaque côté et crée une version 2.0 du binational. En apprenant de tes deux cultures tu seras plus forte.

Bouchra

- Mon conseil ce serait plutôt de pas trop écouter les conseils parce qu'au fond chacun vit sa mixité différemment, donc pas de la même façon que ses frères et sœurs ou même ses parents, car on ne peut pas concevoir la culture comme qqch de figé, donc elle ne peut pas être transmise de manière intacte d'une génération à une autre, la culture change et évolue. Donc le mieux pour elle ce serait de prendre les aspects de chaque culture qui lui correspondent et de remasteriser à sa sauce et de se créer une identité à partir de ça. En Suisse il y a de plus en plus de mixité. Elle aura dans sa classe des gens de toute origine, toute culture. Ce qui est très important c'est de ne surtout pas voir la diversité comme qqch qui divise (ex. Ah vous les algériens ah nous les marocains blabla) mais plutôt comme qqch qui uni. La diversité et la mixité peuvent être des ressources à la fois pour soi mais aussi pour les gens qu'on côtoie. Mon dernier conseil c'est surtout d'embrasser cette mixité, d'en profiter pour élargir sa vision du monde, et surtout de remettre en question ses propres valeurs et traditions en voyant les autres faire autrement. La mixité c'est ce qui rend original et intéressant

Imane

- Informe-toi sur tes deux cultures, ça te permettra non seulement de te construire mais aussi de te défendre vis-à-vis des autres en cas de moqueries ou d'attaques. Ensuite, il faut que tu ressentis ta double nationalité comme une force... pas nécessairement un avantage mais une force brute qui dépendra de l'utilisation que tu en feras.

Kamil

- En lui laissant toutes les portes ouvertes et en n'essayant pas de la mettre dans des cases et surtout en lui parlant en arabe pour qu'elle aie les deux ça l'apaisera beaucoup. Elle n'aura pas l'impression d'être contrainte à un seul truc parce qu'il lui manque une partie. Et la langue fait beaucoup pour connaître sa famille par exemple et du coup je pense qu'il faut lui donner toutes les clés en main pour quand elle grandira qu'elle puisse

choisir à quoi elle a envie d'appartenir, si elle a envie d'appartenir au deux ou à rien, c'est des choses qu'il faut aussi accepter si elle ne se sent aucun des deux mais il faut lui donner toutes les clés. Et aussi être transparents sur les deux histoires des deux familles.

Aicha

- Prends cette double culture comme un cadeau plus qu'un problème à gérer.

Ilyes

- Prends-le comme un plus dans la vie, c'est ce qui fera la jolie personne que tu seras et qui te permettra d'avancer avec une ouverture d'esprit.

Mounia

Conclusion

Dans ce travail, j'ai voulu comprendre comment se construit l'identité des personnes issues de mariages mixtes en m'intéressant d'une part aux ressentis des personnes concernées, à la manière dont elles vivent ce métissage mais également à différents facteurs susceptibles d'influencer d'une quelconque manière cette construction identitaire.

Pour ce faire, l'analyse des couples mixtes m'a permis de comprendre la manière dont les parents ont dû composer avec leurs propres différences au sein du couple et la manière dont ils ont choisi de transmettre ou non les référents culturels à leurs enfants. En m'intéressant particulièrement à la question religieuse au sein du couple et plus généralement de la famille mixte, j'ai pu mesurer l'influence que celle-ci peut avoir sur la manière dont les métis.ses se positionnent face à ce double héritage culturel et particulièrement religieux.

J'ai pu par ailleurs constater à quel point la religion et la manière dont elle est appréhendée par les parents en décidant de la transmettre ou non à leurs enfants est centrale dans leur construction. En effet, mal gérée, elle peut être à l'origine de nombreux conflits intérieurs et intra-familiaux, complexifiant d'avantage la quête de soi des métis.ses.

J'ai ensuite voulu comprendre à quoi s'identifiaient mes interlocuteur.rice.s, si je m'attendais à des réponses exclusivement nationale j'ai été surprise de constater que nombre d'entre eux.elles s'identifient d'avantage de manière transnationale, certain.e.s à leur ville d'origine ou de résidence, d'autres s'identifient à leur profession ou passion et d'autres encore se déclarent plutôt citoyen.ne.s du monde, considérant l'identification nationale trop réductrice. Nous pourrions postuler que cette identification au-delà du national leur permettrait de se distancer des conflits intergroupes sans devoir effectuer de choix identitaire national.

Dans ce travail j'ai également pu remarquer que l'identification n'est jamais figée, en effet, la construction identitaire relève d'un processus dépendant de divers facteurs et est susceptible d'évoluer constamment en fonction du contexte. De ce fait, « *les métis passent à travers différentes étapes de construction des statuts identitaires, leur identité ne peut donc être figée dans une définition immuable, car elle ne cesse de se transformer et de s'adapter aux influences extérieures et se constitue, au fil du temps, par des bricolages complexes tributaires des conditions situationnelles.* » (Hennes 2014) Les différentes transitions identitaires peuvent résulter ou du moins avoir comme élément déclencheur un événement ou une rencontre les

amenant à une auto-reflexion relative à leur métissage. Dans de nombreux cas, le passage de l'adolescence à l'âge adulte renvoie généralement à la transition d'une identité passablement exclusive et souvent tournée vers le Maroc à une identification plus nuancée avec une acceptation de la double appartenance.

Ensuite, j'ai voulu comprendre sur quoi se fondait l'identification des personnes issues de mariages mixtes. Pour se faire j'ai proposé des facteurs susceptibles d'impacter l'identification des sujets métis. Après avoir analysé les différents facteurs, j'ai pu constater que les mauvaises relations avec le père marocain ont tendance à impacter fortement sur l'identification des personnes issues d'unions mixtes. Ceci peut être dû non seulement à l'absence du père ou à la mauvaise entente entre l'enfant et le père mais aussi et surtout la faible transmission de référents identitaires marocains qui a tendance à renvoyer à une identification à la Suisse ou à une ville suisse.

Il n'y a cependant aucune récurrence permettant de déduire systématiquement les identifications au Maroc, transnationales et « moitié moitié » si ce n'est le degré de transmission de référents identitaires. En effet, dans les cas où la transmission de référents identitaires marocains est forte, les métis.es ont tendance à avoir une identification moins binaire qui revient généralement à se considérer comme « moitié-moitié » ou transnationa.ux.les. Aussi, j'ai pu observer une certaine corrélation entre la maîtrise de l'arabe et l'identification, puisque lorsque les personnes maîtrisent moyennement ou parfaitement l'arabe, elles ont tendance à se considérer comme étant marocain.e.s ou « moitié-moitié ». Puis la plupart des personnes ayant un niveau moyen à modéré ont une identification essentiellement transnationale et finalement les personnes ne maîtrisant pas ou peu l'arabe s'identifient quant à elles surtout à la Suisse et à leur ville Suisse.

Aussi, les personnes s'identifiant au Maroc, à leurs deux pays ou de manière transnationale ont comme point commun d'avoir généralement une relation privilégiée avec la famille marocaine, d'avoir au moins de bonne notion d'arabe, de se rendre au Maroc régulièrement. On peut donc imaginer que ce qui distingue les différentes identifications dépende davantage des éléments contextuels tels que les événements de la vie, des rapports intra-familiaux et de leur évolution, des espaces de socialisation fréquentés et des réseaux. Ainsi, les variables susceptibles d'influencer l'identité évoluent et se transforment au fil du temps et au gré des expériences de vie. (Le Gall 2003) Par conséquent, divers facteurs peuvent intervenir dans l'attachement, ou le sentiment d'appartenance à l'un ou l'autre pays d'origine. Ainsi, l'identité serait influencée par divers facteurs mais elle est aussi et surtout situationnelle, il s'agit alors de tenir compte de

l'histoire personnelle de chaque métis.se individuellement afin de comprendre sa manière de d'identifier. Ceci peut éventuellement constituer un début d'explication quant aux différences d'identifications intra-familiales puisque comme vu précédemment, il arrive que des frères et sœurs s'identifient différemment alors qu'ils partagent la majeure partie des facteurs.

Par ailleurs, je me suis interrogée quant à l'influence que pourraient avoir les positions socio-économiques des parents sur les modalités de transmission de référents culturels. Je n'ai pas relevé de différences significatives susceptibles d'expliquer une quelconque variation.

De plus, la difficulté à établir des liens distincts entre les différents facteurs permettant de construire une typologie relève certainement aussi du fait de la subjectivité des réponses et de la complexité à les interpréter. En effet, dans la plupart des cas, les réponses quant à l'identification étaient empreintes de nuances qu'il est difficile à traduire lorsque l'on tente de faire une catégorisation. J'ai donc certainement sous-estimé la question de l'identification en demandant assez naïvement à mes interlocuteur.rices à quoi ils.elles s'identifiaient je pensais obtenir des réponses binaires me permettant d'établir une typologie assez aisément. Cependant j'ai réalisé que l'identification n'est pas binaire et encore moins définitive, elle dépend d'énormément de facteurs et peut différer selon le discours précédant ma question. Cela se traduit notamment par la grande différence entre l'identification et la présentation de soi, qui diffèrent bien souvent. J'ai donc pu constater qu'il n'est pas possible d'enfermer les personnes dans des catégories définies en leur attribuant une identification précise. En effet, celle-ci non seulement évolue mais ne traduit pas toujours leur véritable rapport vis à vis de leurs origines multiples. Aussi, plusieurs personnes pourraient se retrouver dans plusieurs cases en même temps, s'identifiant différemment selon le contexte ou l'époque.

Finalement, par cette recherche, j'ai eu la chance de rencontrer des personnes issues du même métissage que moi et partageant pour la plupart les mêmes doutes, les mêmes questionnements et souvent le même sentiment de vide intérieur que j'ai pu avoir à certains moments de mon parcours personnel. A travers leurs discours j'ai pu non pas établir une typologie claire des facteurs influençant l'identification mais plutôt comprendre la complexité que pouvait représenter le métissage au quotidien. Balançant pour la plupart continuellement entre deux mondes culturels, prenant tour à tour l'ascendant sur l'autre mais en cohabitant toujours, chacun.e a donc dû apprendre à composer avec cette double appartenance. Le défi étant de parvenir à naviguer entre ces deux mondes de manière harmonieuse sans trop se perdre. « *La transhumance c'est partir, revenir, repartir et revenir encore, dans une dynamique vitale* »

Sonia El Rhazi

(Lemdani, 2004). Ce travail m'a permis de reconsidérer et redécouvrir mon propre rapport au métissage, en apprenant et me nourrissant des expériences personnelles de chacun.e.

Bibliographie :

Gruzinski Serge, *La pensée métisse*. Paris : Fayard. (1999).

Méthodologie :

Brasseur, Martine. « L'interaction du chercheur avec son terrain en recherche-action : deux cas d'accompagnement individuel des managers », *Recherches en Sciences de Gestion*, vol. 89, no. 2, 2012, pp. 103-118.

Boumaza, Magali, et Aurélie Campana. « Enquêter en milieu « difficile ». Introduction », *Revue française de science politique*, vol. vol. 57, no. 1, 2007, pp. 5-25.

Novo, Alexandre, et Laure Woestelandt. « Recherches qualitatives; *grounded theory*/théorisation ancrée, ses évolutions, sa méthodologie, son application dans la recherche médicale et psychanalytique », *Perspectives Psy*, vol. vol. 56, no. 1, 2017, pp. 66-80.

Barney G. Glaser et Anselm L. Strauss, « La production de la théorie à partir des données », *Enquête*, 1 | 1995, 183-195.

Cadre théorique-identité:

Aymes Marc et Péquignot Stéphane, « Questions d'identité : l'apport de Fredrik Barth », *Labyrinthe*, n°7, 2000

Giardinelli Anastasia, « Identités au sein des espaces et des territoires des Suds », Calenda, 2017

Barth, « Les groupes ethniques et leurs frontières » (trad. Bardolph J., Poutignat Ph., Streiff-Fenart J.), in Poutignat Ph., Streiff-Fenart J., *Théories de l'ethnicité*, Paris, PUF, 1995 p. 213.

Belgacem, Dalila. « Identité et culture. Quelle construction identitaire pour l'enfant de migrant », *Les Cahiers Dynamiques*, vol. 57, no. 4, 2012, pp. 51-56.

Sonia El Rhazi

Breguet Pauline, La désapprobation parentale des choix amoureux : une analyse de la différence intergénérationnelle de la conception de mixité, mémoire de master UNINE, février 2013

Brown R. Social identity theory: Past achievements, current problems and future challenges. *European Journal of Social Psychology*, 2000

Coleman James, « Foundations of Social theory », Cambridge, Harvard University Press, 1990

Costex Paul, « Les catégories ethniques selon F. Barth », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 10, 2006

Deshaies Denise et Vincent Diane, « Discours et constructions identitaires », Les Presses de l'Université Laval, 2004, 248 p

Dorais Louis-Jacques, « La construction de l'identité », in Deshaies Denise et Vincent Diane (dir.), *Discours et constructions identitaires*, 2004, 248 p.

Dorais, Louis-Jacques, Searles, E. (2001). « Identités inuit, Inuit identities », *Études Inuit Studies*, Vol.25, No 1-2, p. 9-35.

Devos, Thierry. « Identité sociale et émotions intergroupes », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, vol. numéro 67-68, no. 3, 2005, pp. 85-100.

Edmond Marc. « La construction identitaire de l'individu », Catherine Halpern éd., *Identité(s). L'individu, le groupe, la société*. Editions Sciences Humaines, 2016, pp. 28-36.

Hogg Michael et Abrams Dominic, « Social Identifications. A Social Psychology of Intergroup Relations and Groups Processes », Cambridge, Harvard University Press, 1988

Lazzeri Christian, « Identité et appartenance sociale », *Tracés. Revue de Sciences humaines* n°13, 2013

Poutignat Philippe, Streiff-Fenart Jocelyne, *Théories de l'ethnicité*. Paris : Presses universitaires de France, 2008, 270 p.

Sonia El Rhazi

Unterreiner Anne, «Liens sociaux et construction identitaire des enfants de couples mixtes: une étude comparée en France, en Allemagne et au Royaume-Uni », Doctorat, EHESS. (2012)

Autres

Académie de Clermont-Ferrand, fiche n°12, les identités : https://www.ac-clermont.fr/disciplines/fileadmin/user_upload/ScEconomiquesEtSociales/ressources_pedagogie/terminale_tronc_commun/fondamentaux_socio/fiche12.pdf

Couples mixtes

Bensimon Doris, Lautman Françoise. Quelques aspects théoriques des recherches concernant les mariages mixtes, In: *Ethnies*, volume 4,. Les mariages mixtes. 1974, pp. 17-39.

Boutros Labaki Ma Mung Emmanuel,. Streiff-Fenart Jocelyne, Les couples franco-maghrébins en France. In: Revue européenne des migrations internationales, vol. 5, n°3,1989. pp. 145-146

Caballero c., Edwards r. et Puthussery s., *Parenting « mixed » children: Negotiating difference and belonging in mixed race, ethnicity and faith families*, York, Joseph Rowntree Foundation, 2008.

Dubois Nicole, « Autour de la norme sociale », Les cahiers psychologie politique, n°2, Octobre 2002.

Le Gall, J, Transmission identitaire et mariage mixte, Rapport de recherche, GRES, Université de Montréal, 2003

Meury Sybille, « Les mariages blancs en Suisse : une revue de la littérature et des articles de presse consacrés au sujet », Swiss Forum For migration and population studies (SFM), 2004

Neyrand Gérard, M'sili Marine. Les Français par mariage et leurs conjoints. Une situation diversifiée et évolutive. In: Revue européenne des migrations internationales, vol. 11, n°3,1995. pp. 123-143

Sonia El Rhazi

Office Fédérale de la statistique, « Conjugalités », décembre 2017

Puzenat, A. (2008). Le vécu de la mixité conjugale chez les couples franco-maghrébins et la transmission identitaire aux enfants. *Diversité urbaine*, 8 (1), 113–128

Schnapper Dominique, *La Relation à l'Autre – Au cœur de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, 1998, 562 p.

Streiff-Fénart Jocelyne, Sauver la face et réparer l'offense : Le traitement rituel des mariages mixtes dans les familles maghrébines immigrées. J.L. Alber, L. Ossipow, V. Outemzabet, B. Waldis). *Mariages Tous Azimuts/Grenzüberschreitend Heirayen*, Editions Universitaires Fribourg, pp.175-190., 2000.

Streiff-Fenart J., *Les couples franco-maghrébins en France*, Paris, L'Harmattan, coll. «Logiques sociales », 1989.

Therrien Catherine, Le Gall Josiane, « Projets identitaires parentaux des couples mixtes au Québec et au Maroc. Similitudes et effets du contexte national », *Recherches familiales*, (n° 14), p. 55-66, 2017

Unterreiner Anne, *Enfants de couples mixtes. Liens sociaux et identités*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 312 p, 2015

Varro Gabrielle. *Couples franco-américains en France : genèse et devenir d'une «mixité»*. *Hommes et Migrations*, n°1167, juillet 1993. Mariages mixtes. p. 20-25

Wolbrecht Sabine, « Du strabisme culturel », *Revue marocaine d'études internationales*, Numéro spécial, octobre 2003, p.163-169

Sites:

Office fédéral de la statistique :

<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/migration-integration/indicateurs-integration/indicateurs/mariages-mixtes.html>

Dumont Etienne, « Société /Retour en 1965, dans une Suisse encore endormie », Bilan, 15 juillet 2015

https://www.bilan.ch/opinions/etienne-dumont/societe_retour_en_1965_dans_une_suisse_encore_endormie

Partie analytique :identité

Barbara, Augustin, Les couples mixtes, Paris, Bayard. 1993, 338 p.

Belgacem, Dalila. « Identité et culture. Quelle construction identitaire pour l'enfant de migrant », Les Cahiers Dynamiques, vol. 57, no. 4, 2012, pp. 51-56.

Bilgé Barbara, Turkish-American Patterns of Intermarriage, in Aswad, B. C. et Bilgé, B. (ed.), Family and Gender Among American Muslim. Issues Facing Middle Eastern Immigrants and their Descendants, Philadelphia, Temple University Press: 1996, pp. 59-106.

Collet, Beate. « Prénommer son enfant dans les couples mixtes. Stratégies d'ajustements interculturels et logiques de genre », *Recherches familiales*, vol. 16, no. 1, 2019, pp. 155-167.

Deprez, Christine, Varro Gabrielle et Beate Collet. « Introduction », *Langage et société*, vol. 147, no. 1, 2014, pp. 7-22.

Diouf-Kamara Sylviane. « USA : à la recherche d'une troisième voie ». In: Hommes et Migrations, Métissages. n°1161, janvier 1993. pp. 29-33

Faye Rachel, « le métissage culturel, être métisse aujourd'hui en Suisse, témoignages de femmes biculturalées.», Mater, université de Genève, 2009

Gilliéron Gwendolyn, « Couples mixtes et transmissions familiales : la construction identitaire de jeunes adultes binationaux » in Le carnet du centre Jacques Berque, 29 novembre 2017

Lacaze Lionel, La théorie de l'étiquetage modifiée, ou l'« analyse stigmatique » revisitée, Nouvelle revue de psychosociologie n° 5, 2008, p. 183-199.

Laplantine François et Nouss Alexis., *Le métissage*. Paris : Flammarion, (1997).

Sonia El Rhazi

Laplantine François et Nouss Alexis, *Métissages, de Arcimboldo à Zombi*. Paris : Pauvert,(2001).

Le Gall Josianne, « Transmission identitaire et mariages mixtes : recension des écrits », Groupe de recherche ethnicité et société, Centre d'études ethniques, 2003, 78 p

Lemdani Belkaïd, Malika. *Transhumer entre les cultures : récit et travail autobiographique*, Paris : L'Harmattan, 2004

Maalouf Amin, *Les identités meurtrières*. Paris : Grasset & Fasquelle, (1998).

Mensah, Ayoko. « Utopies métisses », *Africultures*, vol. 62, no. 1, 2005, pp. 5-9.

Moscovici Serge. *Psychologie sociale des relations à autrui*. Paris : Editions Nathan,1994.

Le Bihan, Yann. « Imaginaire du corps « métis » et « mixité » conjugale », *Corps*, vol. 10, no. 1, 2012, pp. 123-131.

Parent Emmanuel, « Derrière le voile », *L'Homme*, 182, 2007, pp.81-88.

Savy Pierre, « Transmission, identité, corruption », *L'Homme*, 182, 2007, pp.53-80.

Sironi Françoise , « les métis culturels et identitaires, un nouveau paradigme contemporain », *La Pensée sauvage*, « L'Autre » Volume 14, 2013 pp.30-42

Teixido, Sandrine. « Le métissage », *Sciences Humaines*, vol. 160, no. 5, 2005, pp. 23-23.

Triole, Laurette. « À propos du métis et du métissage (XVIII-XX^e siècle) », *L'Autre*, vol. volume 12, no. 2, 2011, pp. 178-187.

Unterreiner Anne, «Liens sociaux et construction identitaire des enfants de couples mixtes: une étude comparée en France, en Allemagne et au Royaume-Uni », Doctorat, EHESS, 2012

Unterreiner Anne, « Les enfants de couples mixtes et leur rapport à leur pays étranger d'origine : une identité « symbolique » affective fondée sur le lien de filiation ». *Sociologie et sociétés*, 47 , 2015

Sonia El Rhazi

Varro Gabrielle. Enfants et adolescents mixtes : une identité spécifique?. In: *Enfance*, tome 43, n°3, 1990. pp. 303-322;

Varro Gabrielle (dir), *Les couples mixtes et leurs enfants en France et en Allemagne*, Paris, Armand Collin. 1995

Vassili Joannidès et Berland Nicolas . « *Grounded theory* : quels usages dans les recherches en contrôle de gestion ? », *Comptabilité Contrôle Audit*, vol. tome 14, no. 3, 2008, pp. 141-162.

Conclusion :

Hennes, D. (2014). L'identité des métis belges : entre post-colonisation africaine et globalisation européenne (note de recherche). *Anthropologie et Sociétés*, 38 (2), 211–227

Annexe

1. Grille d'entretien :

- Est-ce que tu peux te présenter ?
 - Métier /ville
 - D'où viens-tu ?
- Tu as des parents d'origines différentes : qu'est-ce que ça veut dire pour toi ?

Famille :

- Né en Suisse ?
- Lequel des parents est Marocain ?
- Il/elle est arrivée à quel âge et pourquoi ? (études, travail, amour)
- Rencontre des parents (contexte, circonstance)
- Profession des parents
- Frères et sœurs ?
 - Âges
 - Prénoms (pour savoir si prénom arabe ou non)
 - Profession/ activité
- Quelle langue parlée à la maison ? / maîtrise de l'arabe ?
 - Avec les parents
 - Entre les parents
 - Entre les enfants
- École arabe durant l'enfance ?

Relation avec le Maroc

- Déjà allé au Maroc ?
- Fréquence des séjours au Maroc
- Famille sur place ?
- Rapport avec la famille CH et MA

Religion

- Quelle religion ?
- Conversion du parent Suisse ?
 - Si oui processus (choix ou formalité pour mariage)
 - Si non : ça a été un problème ?
- Quel est ton rapport avec la religion ?
- Te définirais-tu comme pratiquant ?
 - Est-ce que tu/vous célébrez les fêtes religieuses ? (Est-ce que tu fêtes Noël et Pâques/ l'Aïd ?)
 - Nourriture halal, ramadan, prière ?
- Pratique des frères et sœurs

Entourage

- Amis majoritairement suisses ou marocains /étrangers ? (enfance /adolescence aujourd'hui)

Vie privée

- En couple ?
- Si oui : origine et religion du / de la partenaire
- Souhait que le.la conjoint.e soit de la même religion/ même origine ?
 - Influence des parents sur le choix ?
- Enfant ou futur enfant :
 - Religion
 - Choix du prénom : arabe ou pas

Nationalité

Quelle(s) nationalité(s) as-tu ? peux-tu me raconter comment tu l'as obtenu ?

- Âge au moment de l'acquisition
- Origine de la demande (parents ou initiative personnelle)
- Qu'est-ce que ça représente pour toi d'avoir la double nationalité ?
- Processus (Est-ce que c'était long, compliqué ?)

- Si pas la double nationalité, pourquoi?

Identification

- Quand on te demande d'où tu viens, qu'est-ce que tu réponds ?
 - Est-ce que tu as toujours répondu ça ? (Évolution de l'identification)
- Est-ce que tu t'identifies plus à un.e suisse, à un.e marocain.e ou autre (immigré.e) ?
 - Comment ça se traduit au quotidien ?
 - Est-ce que ça a évolué dans le temps ? (C'était pareil durant l'adolescence ?)
 - Selon toi c'est dû à quoi ? qu'est-ce qui fait que tu t'identifies plus à l'un qu'à l'autre ? (ou à aucun ?)
- Où est-ce que tu te sens le plus chez toi ?
- C'est quoi être suisse /être marocain.e ? => ça se traduit comment au quotidien ?
- Est-ce que tu te souviens de la première fois où tu t'es senti marocain.e ou suisse ?
- Selon toi comment est-ce qu'on te voit ? tu sens qu'on t'identifie plus comme un.e suisse ou marocain.e ou autre ?
- As-tu l'impression de devoir faire tes preuves ou de devoir prouver ton appartenance à l'un ou l'autre des pays dans certaines situations ?
- Est-ce que tu as déjà été victime de racisme /discrimination ?

Sonia El Rhazi

- Tes frères et sœurs s'identifient plus comme marocain.e.s ou suisse.s ?
- Quelle est selon toi la bonne formulation ? (des moitiés-moitiés, des métisses, des suisses-marocains ?)